

1912



2012



AVANT-PROPOS

En ma qualité de Présidente du Conseil d'administration, il me revient l'honneur de vous inviter à la lecture de cet ouvrage qui retrace la fabuleuse histoire de l'IECBW.

Fabuleuse histoire, en effet, que celle de cette toute petite Intercommunale née de la volonté aussi innovante que solidaire de cinq entités locales. Un siècle plus tard, cette modeste structure est devenue le troisième opérateur du secteur de la distribution d'eau en Wallonie.

En cent ans, l'IECBW a traversé quelques écueils, franchi quelques barrages et vécu de profondes mutations. Au cours de ces quinze dernières années, son volume d'activités et le nombre de ses collaborateurs ont triplé. Cette croissance rapide n'a pu voir le jour que grâce à une gestion par la qualité.

Depuis 2008, l'IECBW est la seule entreprise publique à avoir obtenu une triple certification dans les domaines de la qualité, de la sécurité et de l'environnement. Elle s'est également engagée à respecter des exigences en terme d'éthique.

Une gestion rigoureuse et transparente, des investissements ambitieux et constants, une maîtrise totale des coûts, un modèle managérial avancé, une démarche éco-responsable lui permettent de garantir à plus de 200.000 habitants, la fourniture permanente d'une eau de qualité au prix le plus bas.

Nous ne pourrions, bien sûr, atteindre ces objectifs sans les compétences de nos collaborateurs qui, jour après jour depuis cent ans, se mettent au service de nos usagers. Que leur travail enthousiaste soit ici remercié !

Nous ne pouvons que saluer la clairvoyance de nos fondateurs qui, en 1912, ont compris qu'il était de leur responsabilité d'assurer à tous, l'accès à l'eau potable, alors que ce droit fondamental est à peine reconnu à l'échelle de la planète.

Conçu comme un voyage au fil du temps, comme un voyage au fil de l'eau, ce livre vous fera découvrir l'un des plus nobles métiers. Celui de la gestion de l'or bleu, source de toute vie. Il vous permettra aussi de mieux comprendre, au travers d'anecdotes ou d'illustrations, l'évolution de notre entreprise et, plus largement, de notre société.



Anne Masson

Présidente du Conseil d'administration

PREFACE

Pendant quatre ans, j'ai eu en charge, en Région wallonne, la politique de l'eau.

Un domaine d'activité que je connaissais peu, mais qui rapidement a mobilisé toute mon énergie.

Protection des eaux souterraines et de surface, captage et production d'eau potable, stockage et distribution d'eau courante, contrôle permanent de sa qualité, sans oublier, l'épuration des eaux usées, autant de secteurs nécessitant une vigilante attention et surtout de constantes et indispensables améliorations.

En Brabant wallon, la situation à l'époque - il y a plus de 25 ans - était très fragmentée.

Pour nous en tenir aux seuls domaines de la production et de la distribution d'eau, de trop nombreux opérateurs (intercommunales, régies communales, SWDE) assuraient, dans des conditions parfois précaires, ce service à la population.

Il fallait regrouper un maximum de ces entités autour de sociétés de taille suffisante, capables de fournir, en permanence, aux habitants de notre région, une eau en quantité et en qualité irréprochable.

Pour la partie centrale du Brabant wallon, l'Intercommunale des eaux du centre du Brabant wallon (IECBW) s'imposait.

Grâce à ses différents captages, ses équipements performants, son expérience mais aussi et surtout son dynamisme, l'IECBW va progressivement couvrir toute la partie centrale de la province, englobant des entités aussi peuplées que Waterloo, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Wavre et, pour partie, Braine l'Alleud.

Cette progression en taille ne fut pas un long fleuve tranquille. Il fallut surmonter nombre d'obstacles: les susceptibilités locales, certaines rivalités, mais surtout de considérables problèmes techniques. Mais ils l'ont fait.

"Ils", ce sont les administrateurs, les dirigeants, les employés, les équipes de travailleurs sur le terrain qui, grâce à leur savoir-faire, leur ténacité, tout au long de ce siècle d'existence, ont fait de l'IECBW une des institutions phares en matière de distribution d'eau dans notre province.

Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés et surtout bon vent pour l'avenir dans la gestion de notre "or bleu".

Une dernière réflexion.

Comme nous ne disposons que d'un usufuit bien temporaire sur cette ressource, n'oublions jamais que l'eau, source de vie, fait partie du patrimoine de l'humanité que nous léguerons à nos enfants.



Valmy Féaux

Gouverneur honoraire de la Province du Brabant wallon



INTRODUCTION

La Lasne

"C'est la région de l'ancienne forêt, c'est cette petite Ardenne brabançonne qui est comprise dans un triangle dont les trois sommets seraient la Forêt de Soignes, Genappe et Wavre. Le sol se tourmente en vallonnements capricieux, déjà les collines y sont plus escarpées, les ruisselets plus fougueux, la végétation y est plus rude et sauvage, des bois de sapins couvrent les pentes des mamelons, les chemins y ont des allures capricantes et aiment à vous découvrir des aspects imprévus."

Alfred Mabilille "Le pays aux chemins d'or" Edition Lebègue 1888 (cité par Dessart dans Le Folklore Brabançon. Mars-juin 1991. p 5.



La Lasne - Contrat de rivière Dyle-Gette

C'est le plissement calédonien qui forma le massif du Brabant, il y a 350 millions d'années et ce n'est qu'à la fin de l'ère secondaire que ce massif fut érodé puis submergé par la mer. Des dépôts calcaires du crétacé y abritèrent alors des poches d'eau très pure, exploitées encore de nos jours.

Au début de l'ère tertiaire, il y a 65 millions d'années, les fonds marins se formèrent en couches sablo-argileuses (landénien), argileuses (ypresien), sableuses (bruxelliens et lédien) et en sables caillouteux (asschien). Puis, il y a 20 millions d'années, la mer se retira et des rivières s'écoulèrent sur les terres émergées. Les rivières du Brabant formèrent alors des vallées profondes dans les couches tendres des sables jusqu'aux argiles. Le fond des vallées est en effet riche en argile imperméable. C'est à la jonction de ces couches de sable et d'argile que naquirent les sources de la région explique Roger Deloos dans sa monographie sur Lasne. Des sources qui alimentent les nappes phréatiques de Loupoigne et de Vieux-Genappe qui sont elles-mêmes, aujourd'hui, très largement exploitées par Vivaqua (ex CIBE depuis 2006) qui y compte une dizaine de points de captage. Jusqu'au captage à la source de la Dyle elle-même par l'IECBW (jadis par l'Intercommunale des Eaux de la vallée de la Thyle) pour alimenter Nivelles en eau potable.

Des sources qui donnèrent vie aux Ri et ruisseaux que nous connaissons aujourd'hui. La Senne qui coupe en deux le Brabant unitaire comme une pomme. La Dyle qui prend sa source à Houtain-le-Val (Genappe) dans la partie orientale d'une région sablo-limoneuse et épouse les courbes de son flanc oriental. Dyle qui, après être passée par Loupoigne, Genappe, Ways et Thy, coule vers Bousval, Noirhat où elle reçoit La Cala venant de Glabais. Puis qui passe par Court-Saint-Etienne où elle accueille la Thyle, elle-même affluent de l'Orme. Et qui de là, laissant Mousty, met le cap sur Ottignies, Limelette, Limal, Bierges et Wavre.

Genappe, Ways, Baisy-Thy, Bousval, Court-Saint Etienne, Cérroux-Mousty, Ottignies, Limelette, Limal, Bierges, Wavre... Nous sommes bien entendu, avec la Dyle, sur le territoire que dessert l'IECBW.

Quant à la Lasne, berceau de l'IECBW avec son moulin d'Aywiers, elle s'étire sur un bassin versant d'une superficie de 13.900 ha. Sa longueur totale est de 30 km depuis sa source, à quelques centaines

de mètres de la Place du village de Plancenot, non loin du dernier Q.G de Napoléon (ex ferme du Caillou), jusqu'à Sint-Agatha-Rode où elle se jette dans la Dyle. Avec le Smohain, la Mazerine et l'Argentine elle forme le bassin de la haute Lasne, orienté SO-NE. En Brabant wallon, le bassin de la Lasne s'étend grosso-modo sur les 15 km qui séparent à vol d'oiseau la RN 5 (Bruxelles-Charleroi) de l'E411 (Bruxelles-Namur). Dans le village de Lasne, la rivière parcourt 8 km. Venant de Plancenot et après avoir alimenté un étang de pêche bien connu, elle passe sous la route qui descend de Maransart, puis sous celle de Sauvagemont. Après l'abbaye d'Aywiers, elle glisse sous la route de Couture et sous la "rue de la Gendarmerie" qui descend de Renival sur Lasne. Enfin, elle file vers Renipont.

Le Milhoux (du nom d'une famille locale) quant à lui, prend sa source à Maransart à l'extrémité du Hameau Colinet, à proximité du chemin des Massennerées. Il se grossit des eaux de la fontaine Milhoux à qui il a donné son nom, reçoit, un peu plus bas, la fontaine Paquet, coule à la moitié de Couture puis pénètre entièrement dans cette commune. Ces fontaines qui alimentaient les habitants en eau potable ont été remplacées à la fin du XIX^e siècle par des conduites d'eau et des bornes-fontaines... Le Milhoux traverse ensuite l'emplacement de l'étang desséché du neuf Vivier et se réunit à la Lasne, rive droite, à hauteur du vivier des chevaux, après un parcours total de 1.200 mètres. Cette partie de la vallée est encaissée, avec des dénivellations importantes. La zone amont est occupée par le vallon du ruisseau des Brous, son chapelet d'étangs et ses versants boisés. Les dépressions de la vallée sont occupées par des sols gorgés d'eau à cause de la présence d'une nappe phréatique permanente.

Dans son livre "Vie d'un village", Désiré Denuit a raconté l'histoire des débuts de la Lasne: comment elle coule, dès après sa source, au pied des carrières de Maransart, comment elle actionne le vieux moulin de Virère, comment elle subit l'épreuve de stations de pompage, d'abord à Plancenot d'où son eau va désaltérer les Bruxellois, puis à Hubermont et à Couture pour le compte de l'IECBW qui fournit l'eau sur place.

La Lasne reçoit de nombreux ruisselets comme le Ri Saint Germain, le Ri des Herchaux ou d'Anclot à Chapelle ou le Ri Delploi non loin de la Kelle. Ce dernier Ri marque d'ailleurs la frontière entre Lasne et Chapelle-Saint-Lambert (les deux communes furent fusionnées en 1828 pour former Lasne Chapelle-Saint-Lambert). La Lasne alimentait plusieurs fontaines. L'une d'elles à Lasne, ornait le carrefour de la route de Genleau. Une autre est toujours utilisée à Renipont sous le parc du château Van Hoegaerden. Une canalisation la capte depuis sa source.

La Lasne et son principal affluent, le Smohain sont bordés d'une série d'étangs dont ils reçoivent le trop plein. Le Smohain prend sa source au lieu-dit de la Marache, non loin des fermes historiques de la Papelotte et de la Haie Sainte, et, après un parcours d'environ 5,4 km, se jette dans la Lasne non loin de Renipont.

Ici encore, avec la Lasne qui s'écoule vers Genvai et la fameuse station de pompage, la Manteline, nous sommes bien sur le territoire de l'IECBW.

A Genvai, la Lasne reçoit sur sa rive gauche, l'Argentine déjà grossie de la Mazerine, toutes deux venant de La Hulpe. Sa rive droite accueille les ruisseaux Monseigneur, du Château, du Fletry et de Champlé. De nombreuses nappes d'eau parsèment ces parcours. Retenons: le long de la Lasne, l'étang du Carpu; près de l'ancien moulin de Genvai, ceux du Lido et de Rosières; le long de la Mazerine on découvre celui du Cerf et le long de l'Argentine, les 16 hectares du Lac de Genvai. Les étangs du parc communal du Héron, à Rixensart centre, donnent naissance au ruisseau Monseigneur et les étangs du château sont alimentés en partie par les ruisseaux du même nom. Entre ces cours d'eau, s'élèvent des croupes très accidentées qui se terminent sous forme de plateaux débordant sur le territoire des communes voisines. Entre la Mazerine, l'Argentine et la Lasne, voici le promontoire de Genvai dont le point culminant se situe au château d'eau à 105 m d'altitude. Entre la Lasne et le ruisseau Monseigneur s'échelonnent le Glain, où se trouvent l'athénée, et le hameau de Bourgeois dont les points les plus élevés sont respectivement à 101 m et 112 m au château d'eau.

Entre le ruisseau Monseigneur et celui du Château, une longue échine s'élève jusqu'à 95 m près du pont du chemin de fer. A l'est du ruisseau du Château, non loin du carrefour avec Limal, la colline boisée grimpe jusqu'à 100 m. Au sud de ces crêtes arrondies, le plateau culmine à 116 m près de la Croix Baptiste, à proximité du couvent des Bénédictines. Au nord de la Lasne, Rosières s'étage jusqu'à 106 m à la ferme de Rosier-Bois, appelée aussi ferme de Woo.

Partout, le sable bruxelliens, parfois mêlé de grès et de marne, compose les versants des vallées couvertes d'alluvions quaternaires. Le limon hesbayen des plateaux recouvre du sable lakenien.

Dans son cours moyen, essentiellement résidentiel, la Lasne a subi, dès le début des années 1960, une transformation profonde. L'exode de la population de la capitale vers la périphérie en a été la cause. Les communes de Genvai, La Hulpe et Rixensart ont vu leur population s'accroître de façon impressionnante. On ne compte plus les lotissements abritant désormais une population au mode de vie relativement élevé et donc grande consommatrice d'eau. Dès cette époque, on peut considérer qu'à partir de La Hulpe, l'Argentine et la Lasne étaient polluées. Dès lors, une solution s'imposait: l'établissement d'un collecteur pour drainer les eaux usées de La Hulpe, Genvai, Rixensart et Rosières. Les stations d'épuration de Rosières et de Basse-Wavre se profilaient. Une situation identique se présente aujourd'hui pour d'autres bassins comme celui de la Dyle entre Bousval et Archennes.



La Dyle - Wavre
Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Généalogie
de Wavre et du Brabant wallon

Voici comment se présente le réseau hydrographique des différentes communes desservies par l'IECBW.

Baisy-Thy: La Dyle, le Ri Pissebèche, le Ruisseau de la Falise, le Cala, le Ri del Wastez, le Ri de Long Pré, la Thyle, le Ri d'Hez, le Ri du Marais des Chiens, le Ri Barré, le Ri de Gémioncourt, le Ri Saint-Bernard, le Ri Davipont.

Bierges: La Dyle, la Lasne, le Ruisseau de Champles, le Ruisseau de l'Ermitage Saint-Jacques, le Ruisseau du Pré des Querelles, le Scovaimont, le Ruisseau du Manil, le Pirroi.

Bousval: La Dyle, le Cala, le Ri de Pallant, le Ri d'Hayette, le Ri Arichot, le Ri Vandermoot.

Braine-l'Alleud: Le Hain.

Braine-le-Château: Le Hain, le Ri de Longchamp, le Ri de la Bruyère Mathias, le Ri de la Taille d'aunes, le Ri Busclotte, le Ri de l'Ermitage, le Ri de Boukendaël, le Ri de Landuit, le Ri du Drape, le Ri Minou, le Ri du Longbrou.

Ceroux-Mousty: La Dyle, le Ri des Evaux, le Ri Angon.

Corbais: Le Corbais.

Couture-Saint-Germain: la Lasne, le Ru Milhous, La Claudine.

Court-Saint-Etienne: La Dyle, le Ri du Roissart, la Thyle, l'Orne, le Glori, le Beurieu, le Ri de la Marache, le Ri de Sainte-Gertrude, le Ri Pirot, le Cala.

Couture-Saint-Germain: La Lasne, le Milhous, la Claudine.

Glabais: La Cala.

Genappe: La Dyle, le Ri des Prés, le Ri de la Crawanne.

Genvai: La Lasne, l'Argentine, la Mazerine, le Ruisseau du Bois Pirard, le Salmon, la Margot.

Glabais: Le Cala.

Genvai: La Lasne, l'Argentine, la Mazerine, le Ruisseau du Bois Pirard, le Salmon, la Margot.

Houtain-le-Val: La Dyle.

Hévillers: L'Orne, L'Ornoit, La Houssière, Le Ri du Neufbois, Le Ri de la Fontaine aux Corbeaux.

La Hulpe: L'Argentine, la Mazerine, le Ruisseau du Bois Pirard, la Queue de Pigeon.

Lasne: La Lasne, le Ri des Henchaux, l'Ohain (Le Smohain), le Ri Delploi, le Ri de Saint-Germain

Lillois: Le Hain.

Limal: La Dyle, la Lasne, le Ruisseau de Fletry, le Ruisseau du Château, le Ruisseau du Manil, le Pirroi, le Pache, le Martineau, le Ruisseau des Baloux.

Limelette: La Dyle, le Pinchart, le Blanc Ri.

Loupoigne: La Dyle, le Fonteny, le Ri de Cireuse, le Ri d'Ondeuse, le Ri Davipont.

Maransart: La Lasne, la Claudine, le Milhous.

Marbais: Le Ri de Gentilsart, le Ri de la Banrou, le Ri de Dreumont, le Ri de Loverval, le Ri Chandelle, le Ri de Philippebourg, le Ri des Goutailles, le Ri Sainte Catherine, la Ligne, le Ri Dumont.

Mellery: Le Ri de la Banrou, le Ri de Theubais.

Mont-Saint-Guibert: Le Ri Angon, l'Orne, l'Ornoit, le Ri de la Fontaine aux Corbeaux.

Ohain: La Lasne, l'Argentine, la Mazerine, la Margot, le Prièsmont, le Ribauri, l'Ohain (Smohain).

Ophain: Le Hain, le Ri de Vervois, le Ri Ternel.

Ottignies: La Dyle, le Pinchart, le Blanc Ri, le Stimont, le Ri Angon, la Malaise.

Plancenoit: La Lasne, le Ri des Broux.

Rixensart: La Lasne, le Ruisseau du Château, le Ruisseau Monseigneur.

Sart-Dames-Aveline: La Thyle, le Ri d'Hez, le Ri du Pré des Saules, le Ri de Gémioncourt, le Ri du Pigeon.

Tilly: Le Ri de la Branrou, le Ri du Calvaire, le Ri Dreumont, le Ri du Tonnerre, le Ri de Loverval, le Ri des Goutailles, le Ri de Sainte Catherine.

Vieux-Genappe: La Dyle, le Fonteny, le Ri de la Crawanne, le Ri de la Cour des Moines, la Lasne, le Ri du Chanteleux.

Villers-la-Ville: La Thyle, le Ri de Goddiarch, le Ri de Gentilsart, le Ri Pigeolet.

Waterloo: Néant.

Wauthier-Braine: Le Hain, le Ri du Charron, le Ri du Longbrou, le Ri al Mâle, le Beguin, le Ri de Hautmont, le Ri des Vervois.

Wavre: La Dyle, la Lasne, le Potbeek, le Ruisseau de Louvrance, le Ruisseau du Pré des Graisses, le Ruisseau de la Bawette, le Ruisseau du Godru, le Ruisseau de l'Ermitage Saint-Jacques, le Ruisseau du Pré des Querelles.

Ways: La Dyle, le Ri Aunelle, le Ri Saint Martin, le Cala.

Source Tarlier J et Wauters A: Géographie et histoire des communes belges. Province de Brabant. Arrondissement de Nivelles. 5 vol. Bruxelles 1859-1872. t 1 Canton de Genappe 1859. t 2 Canton de Nivelles 1862. t 3 Ville de Nivelles 1862. t 4 Canton de Wavre 1864. t 5 Canton de Perwez 1865. t 6 Canton de Jodoigne 1872. On remarquera au passage que certains cours d'eau ont changé de nom.



AVANT 1912



Aqueduc du Hain - © Vivaqua

Ce nom d'aqueduc s'applique aux plus anciens ouvrages faisant partie du réseau d'adduction. Il s'agit de collecteurs à écoulement libre: l'eau y circule uniquement par gravité en fonction de la dénivellation existant entre le lieu d'origine et leur point d'aboutissement, grâce à une pente de l'ordre de 15 à 20 centimètres au kilomètre. L'aqueduc de Braine-l'Alleud a alimenté Bruxelles, via le réservoir d'Ixelles, à partir de 1855. Sa première pierre fut posée en 1853 par le duc de Brabant, le futur Léopold II. L'aqueduc de Mont-Saint-Pont, qui enjambe la rue des Piles à la frontière de Braine-l'Alleud et de Waterloo est un formidable témoin de l'histoire de l'adduction d'eau dans notre pays. Il est bâti en brique et pierre bleue, le radier et les piédroits du collecteur étant en béton armé. Cet ouvrage d'art, d'une longueur de 200 mètres, comporte pas moins de 27 arches. Il a servi jusqu'en 1972. Il est la propriété de Vivaqua.

Quand cinq petites communes du centre du Brabant wallon font œuvre de pionnières.

Si peu de vallées connaissent autant d'affleurements d'eau que celle de la Lasne, l'installation de l'eau de ville ne fut pas une mince affaire dans la région. A Ohain, les discussions commencèrent après 1890, année de l'inauguration de la fontaine "Mascart" sur la place communale du village¹. Au milieu du XIX^e siècle, Ohain était la commune aux sept sources². On ne parlait pas encore à l'époque de bornes fontaines et encore moins de raccordements individuels aux habitations.

Dans un premier temps, les distributions d'eau consistaient en l'aménagement de fontaines, puits ou sources publiques. Aucune loi n'imposait aux communes l'obligation de distribuer de l'eau potable aux administrés. Cependant, tout ce qui intéressait la propreté et la salubrité entraînait dans les attributions du pouvoir communal.

Des mesures adoptées en 1789 et 1790 établirent la responsabilité de la salubrité aux communes, lesquelles vont par extension s'arroger la compétence en matière de distribution d'eau et d'épuration au XIX^e siècle. A partir de 1850, les premiers réseaux de distribution d'eau se mettent en place dans les grandes villes: Bruxelles, Gand, Anvers... L'eau est alors considérée uniquement comme une ressource à exploiter et il n'est donc pas question de "politique de l'eau" en tant que telle.

La première ville belge qui disposa d'une distribution d'eau publique moderne fut Bruxelles en 1858. Et cela notamment via la captation des sources du Hain dans la région de Braine-l'Alleud et la construction d'un aqueduc à faible pente permettant l'écoulement naturel de l'eau, ce qui évita d'employer des machines. Les travaux d'adduction commencèrent en 1853, se terminèrent en 1855 avec la construction d'un jet d'eau dans le parc de Bruxelles. En 1860, les travaux de captation des sources de Braine-l'Alleud furent terminés.



- 1 Annie Peetermans: *L'installation de l'eau de ville à Ohain* dans *La vie à Lasne*, Septembre 2009, n°113.
- 2 Il y avait les fontaines de Sainte Wivine, de Mau Stampé, du Lai Brou, du Bois Ghion, des Loups, du Trépassé et de Renipont. Pour Lasne, on retrouvait les fontaines du Pré al Patte, du Comte, de la Louchette. Pour Couture Saint-Germain: les fontaines Saint-Germain, de l'Escassée, de Bric Benoît, du Grand Maréchal.

Fontaine Mascart -
Musée de l'Eau et de la Fontaine

Bref, dès le XIX^e siècle, le principe que tout particulier puisse avoir de l'eau à condition de la payer est admis. Mais l'eau distribuée dans la capitale ne l'était ni en qualité, ni en quantité suffisante. En 1857, on vendra même de l'eau... au seau. Les sécheresses, l'augmentation de la consommation, mais aussi des erreurs de calculs quant au débit des sources captées, sont cause de ces disettes. Cependant, tous les observateurs s'accordent pour reconnaître que la distribution à Bruxelles fut parmi les meilleures dans les villes européennes. A Bruxelles, en 1870, presque toutes les rues de la ville et des parties des faubourgs qui formaient l'agglomération étaient pourvues de conduites. L'eau était distribuée dans deux maisons sur cinq en moyenne. Et cela grâce notamment à l'eau du... Brabant wallon (Braine-l'Alleud). A la campagne, il faudra attendre plus longtemps. Beaucoup plus longtemps. Les progrès furent très lents en raison des multiples facteurs de résistance: le poids des habitudes, les intérêts personnels, l'indifférence, l'ignorance, le coût des équipements nouveaux. Jusqu'au début du XX^e siècle, l'eau pure demeura souvent un privilège réservé à une minorité aisée. Les campagnes conservèrent jusqu'à la Première Guerre Mondiale, un équipement hydraulique traditionnel. Et de fait, les réseaux de distribution leur étaient inaccessibles financièrement³.

Il y avait bien la commune de La Hulpe qui avait pris part à la constitution de la Coopérative Intercommunale des Eaux de l'Agglomération Bruxelloise. Elle s'en retira déjà en 1893, préférant chercher des solutions locales à l'alimentation en eau potable à Gaillemarde. Et cela via le captage par galerie drainante dont l'eau était amenée vers une citerne sise dans un bâtiment près de la ferme de la Ramée. Il abritait la machine des eaux, une roue hydraulique entraînée par l'Argentine qui refoulait l'eau vers le réservoir. Il y avait 13 bornes fontaines à Gaillemarde.

Les campagnes étaient en général fort en retard en la matière. On relève cependant quelques exceptions.

3 Mennes A: *Les distributions d'eau en Belgique*. Union des ingénieurs sortis des écoles spéciales de Louvain. 2e série. t.VI. 1912. fasc 5, p 778.



La Lasne

Aujourd'hui encore, à Genvai, on aperçoit un petit bâtiment de captage des eaux, à ne pas confondre avec l'actuelle station de pompage de l'IECBW sise de l'autre côté de la route. Une grande citerne située à cet endroit recevait initialement les eaux captées à deux sources proches, l'une en rive droite, l'autre en rive gauche. À partir de 1894, la roue du moulin actionnait également des pompes qui refoulaient l'eau captée vers un réservoir situé à l'emplacement du château d'eau de Genvai. Dès avant 1914, la commune fit installer un moteur électrique à côté de la roue hydraulique, car le débit de la Lasne, assez considérable par temps de pluie, était parfois trop faible en été pour actionner les machines élévatrices.

Roger Ghysens : *Le val de Lasne*. Juin 2000. 4^e randonnées des artistes. p 10.



Genvai - Photo Musée de l'Eau et de la Fontaine.

A Genvai (2.000 habitants), la distribution d'eau fut initiée en 1894 et opérationnelle en 1896 via une roue hydraulique faisant tourner l'usine élévatrice.

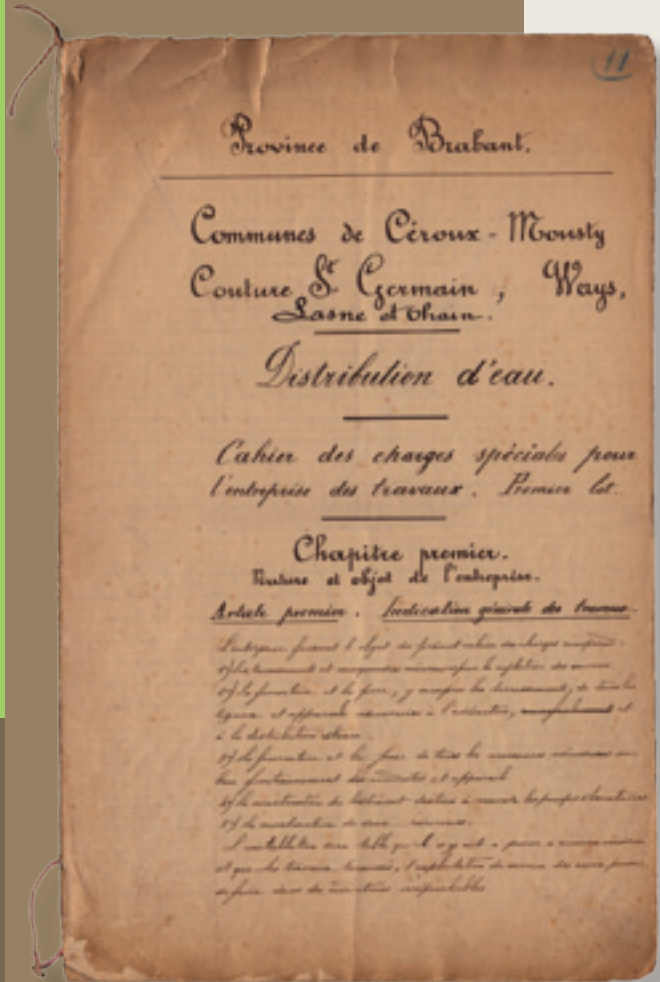
Une statistique relative aux usines élévatrices nous apprend que ce genre de machines fonctionnaient en Brabant wallon à Orp-le-Grand en 1904, à Lillois, à Waterloo, et à Perwez en 1905, à Braine-l'Alleud et à Ottignies en 1906, à Bierges en 1907, à Mont-Saint-Guibert en 1909, à Glabais en 1912⁴.

Un rapport daté de 1893 nous apprend que seuls 20 % des ménages belges étaient approvisionnés en eau de distribution et que la majeure partie de la Flandre se fournissait au moyen d'eau de pluie et d'eau puisée dans les mares. Mais il n'y a pas que dans les Flandres que l'on puisait l'eau dans les mares. A Beaumont, sur les hauteurs de Lasne, les habitants récupéraient l'eau, outre dans les nombreux puits, à la mare⁵. A partir de 1909, on amena l'eau jusqu'à Beaumont. Mais l'installation de l'eau courante coûtait trop cher pour que son usage devienne général. Avant 1914, les locaux venaient s'approvisionner, le "goria" sur les épaules, pour y remplir les deux seaux qui y pendaient. Quant à la commune de Bousval, elle dut attendre 1919 pour avoir sa propre distribution d'eau.

Signalons pour l'anecdote que Nivelles fut très probablement l'une des premières villes de Belgique à être équipée d'un service communal de distribution d'eau. Dès avant l'an... 1525 ! Et cela grâce à l'abbesse de Moerkerke, du chapitre Noble de Sainte-Gertrude qui l'introduisit et ... perçut les premières redevances.

4 Honoré Laurent: *Mons au fil de l'eau. Des crises aux remèdes. Préoccupations sanitaires et politiques communales d'hygiène publique (1830-1914)*. Publication extraordinaire du Cercle Archéologique de Mons. Nouvelles série. n°1 Mons 2005. p 451.

5 Augis Marc. *Le Folklore Brabançon*. Décembre 1971. n°192. p 331. Marc Augis alias Simone Dever (née en 1905), journaliste, poétesse, nouvelliste. Elle fut la première femme à effectuer la traversée Bruxelles Léopoldville et retour en avion. Voir son livre "L'Afrique à vol d'oiseau" 1935



Cahier des charges spéciales pour l'entreprise des travaux de captage des sources, en vue de l'établissement d'une distribution d'eau desservant les communes de Céroux-Mousty, Couture-Saint-Germain, Ways, Lasne-Chapelle-Saint-Lambert et Ohain - 1902

Dans une publication de la commune de Couture-Saint-Germain, on pouvait lire: "Les habitants prennent l'eau à des fontaines, à ciel ouvert, où les sources sont aménagées de façon à pouvoir y puiser. Elles sont généralement situées aux points bas et les conditions d'hygiène sont très rudimentaires." Tarlier et Wauters citent: la fontaine du Bosquet, la Fontaine de l'Esclavée, la Fontaine Mamour, la Fontaine du Grand Maréchal, la Fontaine Marcotte, la Fontaine Pâquet, la Fontaine Vanham et la Fontaine Saint-Germain. A l'atlas des communications vicinales de la commune, on relève aussi la Fontaine Dedave, située un peu plus bas que la maison communale actuelle.

Réuni en séance, le 27 février 1879, le conseil communal de Couture-Saint-Germain constate le fait suivant: "Le hameau de Sauvagemont, d'une population de 528 habitants, doit aller chercher ses eaux à 15 minutes de là pour l'alimentation de son bétail et en cas d'incendie, il est impossible d'avoir de l'eau attendu que les sinistres arrivent presque toujours en été, époque où les mares qui existent, à cause du terrain sablonneux, sont toujours à sec, il y a donc urgence d'apporter des améliorations à cet état des choses".

Le Hameau de Couture se trouve dans la même situation. Le 12 septembre 1891, le conseil communal est saisi d'un projet dressé par l'architecte Henri Rousseau, de Mousty, relatif à l'amélioration de la fontaine dite de la Franche Taverne, au centre du village. Le conseil approuve le projet et justifie ainsi sa position: "Les habitants de Couture sont privés d'eau et il y a urgence pour eux de remédier à cet état des choses".

En 1892, les habitants de Sauvagemont et de la Hutte interviennent auprès du Gouverneur de la Province du Brabant. Ils demandent l'extension vers leurs hameaux de la distribution d'eau de Maransart. La commune de Céroux-Mousty s'étant aussi ralliée à cette idée, un projet de distribution d'eau "au départ des installations créées à Maransart, destiné à desservir La Hutte, Sauvagemont et Céroux" est approuvé le 7 octobre 1894. La dépense présumée s'élève pour Couture-Saint-Germain à 8 500 francs. Le Bourgmestre, Félix Wilputte, est désigné comme délégué de la commune de Couture-Saint-Germain au comité représentatif des communes intéressées.

Le 3 mars 1895, le règlement pour la distribution d'eau est élaboré. Règlement qui ne trouvera jamais son application, tout simplement parce que les projets ne se sont pas réalisés.

On pouvait trouver dans ce règlement :

Article 2 : L'eau sera recueillie dans un vase d'une capacité ordinaire n'exigeant les efforts que d'une seule personne,

Article 3 : Il est défendu de prendre aux bornes-fontaines plus d'eau qu'il n'est nécessaire pour l'usage journalier; c'est-à-dire d'en faire provision pour plus d'un jour;

Article 5 : Il est défendu d'envoyer aux bornes-fontaines, pour y prendre de l'eau, des enfants âgés de moins de 14 ans.

Le 29 mars 1895, le conseil communal marque son accord en vue de contracter un emprunt de 10.000 francs auprès du Crédit Communal pour le financement des travaux.

Le 29 mars 1896, soit un an plus tard, les représentants communaux, à bout de patience, prennent la résolution suivante:

"Considérant que les habitants du hameau de Sauvagemont, sous Couture, sont complètement dépourvus d'eau potable;

Considérant que l'été arrive, que c'est à cette époque de l'année que l'absence d'eau de bonne qualité se fait le plus vivement sentir; que les eaux des mares, lorsqu'elles ne sont pas à sec, se corrompent sous l'effet des chaleurs et peuvent être cause d'épidémies; Maransart et Ways sont d'accord pour constituer une association Intercommunale ; Attendu que l'exécution de ce projet traîne en longueur; décident de prier l'autorité supérieure de statuer sur cette affaire et d'en ordonner la réalisation des travaux."

Le 4 avril 1897, le bourgmestre Wilputte, une fois de plus, est désigné comme délégué de la commune pour former la commission chargée de traiter les questions relatives à l'extension de la distribution d'eau de Maransart aux communes de Ways, Céroux et Couture.

Tout se termine le 30 novembre 1899, lorsque le conseil communal de Couture-Saint-Germain décide de faire réparer immédiatement et d'une manière convenable la fontaine de Sauvagemont...

Cette fois, tout le monde a compris. Vingt ans d'efforts et de palabres inutiles...

Et les couturois continueront d'utiliser leurs seaux pour puiser l'eau de la fontaine...

Le 10 décembre 1899, Marie Charlier, de Sauvagemont, sera condamnée à 5 francs d'amende par le Tribunal de Genappe pour "avoir pris de l'eau à une borne fontaine de Maransart"...

Quelques années plus tard, en 1904, les frères Camille et Frédéric Mathieu acceptèrent de vendre leur moulin d'Aywiers pour le prix de 54.100 francs. C'était enfin le point de départ de la distribution d'eau publique.

A la fin du XIX^e siècle, notre pays prend conscience des problèmes causés par l'eau sur la santé publique (les épidémies). En 1902 et en 1906, les rapports André démontrent la faiblesse de la distribution d'eau dans le pays.

Ainsi à Lasne Chapelle-Saint-Lambert, le conseil communal prit, en 1900, des dispositions contre la pollution des eaux. Il décide la construction de réservoirs publics.

Dans le procès-verbal de la séance du 19 août 1900, il était indiqué:

"Vu la quantité d'eau nécessaire pour l'entretien des bestiaux, le lavage du linge et le nettoyage des maisons; considérant qu'il importe que l'eau affectée à ces usages soit propre et ne contienne aucune matière putride; que l'eau fournie par les puits est insuffisante pour alimenter les hameaux de Beaumont, de Renival et de Genleau; que les constructions de réservoirs publics aux endroits où se trouvent actuellement à Renival et à Beaumont des mares infestées et dangereuses et à Genleau à un emplacement à désigner; présentent tous les avantages possibles à cet égard ; que ces réservoirs seraient d'un précieux secours en cas d'incendie et que l'Etat et la Province encouragent par des subsides, l'exécution de ces sortes de travaux; décide, en principe, la construction de réservoirs publics: un à Renival, un à Beaumont et un à Genleau⁶".

A Nivelles, les sources des anciennes Clarisses, existant depuis quatre siècles, furent, jusqu'en 1889, les seules sources d'eau potable avec celles de Grand Peine, faubourg de Charleroi, à alimenter toute la ville en eau potable. Une eau extrêmement pure, cristalline et d'une incomparable fraîcheur. Il existait là, deux puits produisant ensemble 100 m³ d'eau par jour. Dès 1525, la Fontaine du Perron sur la Grand-Place fut alimentée par les eaux des Vieilles Clarisses qui y étaient alors amenées par des tuyaux en poterie et les habitants installés le long des conduites, furent autorisés à "se raccorder", comme nous dirions aujourd'hui, pour la consommation d'eau potable. Cela se fit par des tuyaux en plomb. Les riverains étaient tenus de payer un droit de filet d'eau. Aujourd'hui, c'est l'IECBW qui fournit l'eau à Nivelles⁷.

Le manque d'eau potable était la cause de maladies épidémiques. A Céroux-Mousty, des cas de typhus furent signalés. "Cela s'explique...", lit-on dans un rapport envoyé au ministre de la Santé, "... par la contamination de l'eau alimentaire par des matières fécales". On relève la même situation à Ohain. En 1903, cette dernière commune décide de faire un emprunt au Crédit Communal pour couvrir une dépense liée à la distribution d'eau. Elle en profite pour participer à l'acquisition du moulin de l'abbaye d'Aywiers afin de le destiner au service de distribution d'eau des communes de Couture-Saint-Germain, Ways, Lasne, Ohain et Céroux-Mousty. L'acte est signé le 13 août 1904. Il passe par l'acquisition, à Couture-Saint-Germain, de trois parcelles et de bâtiments appelés à devenir le siège social de la future Intercommunale. L'acquisition est faite par les cinq communes en question. Coût de l'opération 61.000 francs. Part d'Ohain 21.897 francs.

6 Deloos Roger: A la découverte de Lasne. p 37.
 7 Delvaile Emile: Nivelles fut (très probablement) la première ville de Belgique à être équipée d'une distribution d'eau. Rif tout dju. n°120. 1968. pp 71-74.

Auparavant, en 1901, un projet de création d'une Intercommunale entre Rixensart, Lasne et Ohain capota: la préférence de Rixensart allant à l'utilisation de la force motrice du moulin de Genval, finalement abandonné pour un captage dans la vallée de la Lasne.

Fondée en 1215 par des religieuses liégeoises, l'abbaye d'Aywiers prospéra au fil des siècles jusqu'à disposer d'un patrimoine foncier de près de 2000 ha. A la Révolution, le site fut pillé pour ses matériaux et plusieurs bâtiments furent démolis, notamment l'église abbatiale. La vente du domaine et son réaménagement, au début du XIX^e siècle, permirent de sauver certaines constructions. La maison du prieur - aujourd'hui le château- les écuries, une aile de ferme, l'enceinte extérieure s'étendant sur trois kilomètres et ses trois portes (sainte Lutgarde au sud, saint Benoît au nord et porte de Graal au sud-est;), sans oublier le moulin abbatial.

Harlez de Deulin Nathalie : Parcs et jardins de Wallonie, Namur: IPWV, 2008, p 16.

Dès le départ, la dimension religieuse de l'établissement à Couture va se doubler d'une activité économique, avec l'implantation d'un moulin sur la Lasne. Dans l'enclos monastique, la Lasne par une chute de 5,32 m, active le vieux moulin d'Aywiers. C'est dans celui-ci, qui a été remonté d'un étage, que siège désormais l'Intercommunale des eaux⁸. Le moulin de l'abbaye d'Aywiers avait deux roues hydrauliques à augets dont la retenue était à 76 m et qui commandait cinq couples de meules. C'était donc un gros moulin. La vieille roue du moulin ne servit jamais à la distribution de l'eau car le moulin fut démonté au profit de l'usine élévatrice des eaux, munie de turbines. L'assemblée générale du 15 juillet 1912 évoque d'ailleurs "les travaux en cours au moulin d'Aywiers, relatifs à la turbine hydraulique".

On parle d'une usine élévatrice, parce qu'elle remonte les eaux qui y parviennent, au départ de la galerie drainante de Hubermont.



Ces eaux - à savoir 700m³/jour sont alors remontées via une conduite de refoulement jusqu'aux réservoirs de Sauvagemont sis sur les hauteurs de Couture-Saint-Germain.

Fontaine à Cérroux-Mousty

A Aywiers, l'étang de près de 2 ha, forme alors en 1904, le bassin d'épargne de l'usine élévatrice des eaux pour actionner la turbine hydraulique. A côté, se situait la grande ferme abbatiale en carré dont il reste une longue aile est-ouest en briques et pierres bleues. L'ensemble constitue la ferme ou la basse cour Colin.

L'usine élévatrice des eaux d'Aywiers desservait les cinq communes. En 1910, la population de Couture est de 634 habitants, celle de Lasne de 2.130 habitants, celle d'Ohain de 2.413 habitants, celle de Ways 695 habitants, celle de Cérroux de 1.543 habitants. C'était le secrétaire communal de Couture-Saint-Germain qui tenait alors -bénévolement- la comptabilité de la dite distribution.

Retenez bien le nom de ces cinq communes. Elles sont en 1906 à l'origine de la "Société Intercommunale des Eaux du Centre" qui sera mise sur pied en 1912. Mais dès 1906, le comte Cornet de Ways-Ruart, fort de sa qualité de bourgmestre de Ways, fit en sorte de doter les cinq communes d'une distribution d'eau. Une distribution "dont la marche était enviée par les communes voisines"⁹. Pensez donc, à cette époque, peu de communes rurales disposaient d'une distribution publique d'eau potable. Mont-Saint-Guibert et Hévíllers furent parmi les premières autres communes de l'arrondissement de Nivelles à bénéficier, en 1912, d'une distribution d'eau, via un captage avec galerie de récupération à l'Ornoy, le tout amené au réservoir des Trois Burettes. Une véritable distribution d'eau ne fut installée à Nil-Saint-Martin qu'en... 1948, suite à un accord avec la SNDE (ancêtre de la SWDE). Ce n'est, par exemple, qu'en 1935 que le conseil communal de Baisy-Thy fut saisi pour la première fois de la distribution d'eau potable. Et cela suite à la proposition de la commune de Sart-Dames-Avelines de créer une Intercommunale pour le captage en commun de la source du Try Coquiât. Le but était d'établir un branchement pour chaque habitation située à front de rue ou de canalisation. Une proposition qui débouchera en... 1941 sur la création de la Compagnie Intercommunale des Eaux de la Vallée de la Thyle (ancêtre de la IEVT)¹⁰. Bref, la Compagnie Intercommunale des Eaux du Centre était vraiment pionnière en milieu rural.

8 Denuit Désiré: *Vie d'un village*. 1968. p 163.

9 Eloge du vice-président Victor Courbet lors de l'AG du 2 mai 1932. Registre des délibérations. p 114.

10 Vanvrekem Fernand : *Tangissart en roman Païs de Brabant*. Edition du Chirel. p 207-209.

Mais en 1904, on ne parle pas encore de distribution d'eau au robinet dans les habitations du Brabant wallon. C'est alors l'époque des bornes fontaines. Elles furent la solution privilégiée par de nombreuses communes. Elles offraient la possibilité à tous d'accéder à l'eau potable en un temps où l'eau courante dans la maison n'était pas encore généralisée. Elles constituaient le mode de distribution le plus fréquent ; la distribution d'eau à domicile, au robinet, demeurant facultative et soumise à des suppléments de prix. Ainsi, à Ways par exemple, en 1904, seules la Hutte et Basse-Hutte bénéficiaient de la distribution, car les puits dans le centre du village étaient en bon état. Mais dès 1905 une conduite venant de la Hutte desservit en eau le centre de Ways. Et en avril 1906, dix bornes fontaines étaient placées dans le centre¹¹.

Ohain comptait, au début du XX^e siècle, 63 bornes fontaines incongelables, avec cuve en fonte et purgeur automatique. Lasne-Chapelle en avait alors une soixantaine. Des clés, permettant leur fonctionnement, étaient livrées avec chaque borne fontaine. Ces bornes furent placées dans des endroits stratégiques. A Ohain, dans le centre du village. Les autres furent disséminées dans les quartiers décentrés et les nombreux hameaux. Chaque ménage recevait une clé pour utiliser la borne fontaine contre paiement de la somme de 2 francs par an. La distribution d'eau s'y faisait gratuitement pour peu que la consommation journalière ne dépasse pas 40 litres par tête. Et pas question de prêter sa clé aux voisins. Il était aussi interdit d'arroser son jardin avec l'eau des bornes, de procéder auprès des bornes à des opérations de lavage et de nettoyage d'objets ou animaux ou de laisser prendre de l'eau aux bornes fontaines par

des enfants de moins de 14 ans. Enfin, pas question de produire un écoulement continu des bornes, ni de les faire couler sans recueillir l'eau domestique¹². Economie, économie ! On ne gaspille pas !

Des concessions d'eau pouvaient être accordées à ceux qui en faisaient la demande. L'eau était alors livrée à débit libre ou à compteur. Le prix de l'abonnement pour un robinet libre était de 5 francs (uniquement pour les usages domestiques); pour l'abonnement au compteur, le prix était fixé à 0,10 francs le m³. On le voit, les habitants d'Ohain bénéficiaient déjà de la possibilité de choisir un raccordement individuel au réseau communal de distribution d'eau.

Le fontainier d'Ohain gagnait en 1908 la somme de 700 francs par an. En 1908, l'administration communale d'Ohain décidait de voûter les puits communaux devenus totalement inutilisés. Il s'agissait aussi de prévoir la construction d'un château réservoir d'eau sur les hauteurs de Sauvagemont, (hameau de Couture-Saint-Germain), la pose de près de 40 km de canalisations nécessaires à l'amenée des eaux vers des bornes fontaines disséminées sur Lasne et Ohain. Et cela pour un montant de 336.536 francs. Il fallait prévoir aussi la construction d'un château d'eau sur les hauteurs d'Ohain, avec cuve métallique (d'une contenance de 180 m³) en tôle d'acier sur une tour en maçonnerie de briques pour une somme de 28.000 francs.

Bref tout était prêt pour enclencher la phase suivante, à savoir la constitution de l'Intercommunale. Et l'on était d'autant plus prêt, qu'en 1907, l'Etat belge s'était doté avec les lois sur les Intercommunales, des moyens nécessaires à la réalisation de réseaux de distribution d'eau. Cette loi prévoyait notamment la possibilité de procéder à des expropriations dans un but d'utilité publique. En réunissant leurs efforts et leurs capitaux, les communes pouvaient désormais établir des prises d'eau coûteuses et couvrir les lourdes charges d'une usine élévatrice.

11 Scarnière Claude: "Ways, village, village" Wapac, 1988 p 154-158

12 Petermaans A: *L'installation d'eau...* op cit;

Fontaine à Loupoigne -
Insitut Royal du Patrimoine Artistique
© KIK-IRPA, Bruxelles



Auparavant, l'agglomération bruxelloise avait donné l'exemple en instituant en 1891, la première société Intercommunale de distribution d'eau: la Compagnie Intercommunale des Eaux de l'Agglomération Bruxelles. Cette dernière deviendra, en se plaçant sous le régime de la nouvelle loi de 1907 sur les Intercommunales, la CIBE, aujourd'hui Vivaqua.

Les Intercommunales étaient d'autant plus autorisées que l'Etat tenait absolument à éviter que ne se développent des réseaux de distributions privés. Mais la loi de 1907 ne produisit pas rapidement les effets escomptés. La plupart des administrations communales restaient réticentes à l'idée d'abandonner une part de leur pouvoir de décision en matière sanitaire. Sur les 2.600 communes du royaume, 600 seulement ont été, en 1913, en mesure d'établir une distribution d'eau potable. Ce qui voulait dire que sur les 7,5 millions d'habitants, plus de 4,5 millions étaient privés des bienfaits d'une distribution d'eau.

Néanmoins naquirent dans la foulée de la loi de 1907, outre la CIECBW (1912), l'Association provinciale et Intercommunale des eaux de la province d'Anvers, la Compagnie Intercommunale de Distribution des Eaux du Haut Plateau du Brabant Wallon (1913), la Compagnie Intercommunale des Eaux de l'Agglomération Liégeoise et Extensions (1913), la Société Intercommunale des Eaux du Centre (1913), la Compagnie Intercommunale de la source Les Avins (1913).

Mais le nombre de communes qui profitèrent des avantages de la loi de 1907 était si minime, note W. Van Craenenbroeck, que le législateur lui-même prit l'initiative de créer une société chargée d'assister les communes dans le développement et l'exploitation d'une distribution d'eau. Ainsi naquit en 1914, la Société Nationale des Distributions d'Eau, la fameuse SNDE (ancêtre de la SWDE et de la VMW)¹³. Cette dernière devait se substituer aux communes qui n'avaient pas les moyens de réaliser leur distribution d'eau. Ce qui ne fut pas le cas dans la partie centrale du Brabant wallon, puisque le 15 juillet 1912, les délégués des communes d'Ohain, Lasne-Chapelle, Céroux-Mousty, Ways et Couture-Saint-Germain, - les fameuses cinq communes en question -, donnaient naissance à la Compagnie Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant Wallon.

Un arrêté royal du 30 mai 1912 autorisa les cinq communes à constituer, sous forme de société coopérative, une association Intercommunale de distribution d'eau sous la dénomination: Compagnie Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant wallon¹⁴.

Pour le Brabant wallon, et même à l'échelle nationale- c'était une Intercommunale pionnière. Pionnière car établie en milieu rural. A ce moment, seulement 573 communes sur les 2.629 que compte le royaume, disposaient d'un système de distribution d'eau. Soit en gros une commune sur cinq. Les cinq petites communes rurales du Brabant wallon, formant la Compagnie Intercommunale des Eaux du Centre, jouissaient ainsi d'une distribution d'eau avant des petites villes comme Ath, Enghien, Lessines, Leuze, Péruwelz... De plus, en 1914, la plupart des distributions d'eau se trouvaient concentrées au sud du sillon Sambre-et-Meuse, là où les caractéristiques hydrologiques et orographiques permettaient de disposer de sources nombreuses¹⁵.

Dans le centre et le nord du pays, la situation était fort différente. Car ici l'eau arrivait beaucoup plus difficilement par simple gravité ou en profitant des chutes d'eau naturelles pour assurer le fonctionnement des pompes de refoulement des eaux. En Brabant wallon, les conditions nécessitaient des travaux de captage parfois compliqués et à grande profondeur; la mise en œuvre de coûteuses installations pour actionner les pompes élévatoires... Voilà pourquoi, en 1912, 80% des communes des provinces de Brabant et de Hainaut étaient privées de distribution d'eau¹⁶. Sur les 344 communes que comptait le Brabant (unitaire), seulement 65 étaient desservies en 1912 par une distribution d'eau. Bref, la population jouissant d'eau de bonne qualité ne dépassait pas, au moment de la création de l'Intercommunale en 1912, les 30% de la population totale de la Belgique¹⁷.

13 Olbrechts A: *La Société Nationale des Distributions d'Eau*. Revue catholique de droit. t.VI. 1914. p 111.

14 Pasinomie 1912. n°317, p 553. Compagnie IECBW: Arrêté royal du 30 mai 1912 *Moniteur* du 9 juin 1912.

15 Honoré L: *Mons au fil de l'eau ...* op cit; p 468.

16 Ibidem p 468.

17 Mennes A: *Les distributions d'eau en Belgique...* op cit; p 768.



Plan d'ouvrages d'art - Commune de Couture-Saint-Germain - 1913 - Cercle d'histoire et d'archéologie du Pays de Genappe

**COMPAGNIE INTERCOMMUNALE DES EAUX
DU CENTRE DU BRABANT-WALLON**

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

A AYWIERS sous Couture-Saint-Germain

STATUTS

*Annexe au Moniteur Belge du 23-24 février 1914
Acte n° 1322, page 1095.*

*Arrêté Royal du 30 mai 1912, paru au Moniteur
du 9 juin 1912, page 3888.*

Entre les communes d'Ohain, Lasne-Chapelle-St-Lambert, Céroux-Mousty, Couture-St-Germain et Ways, représentées respectivement par :

- M. Van Hoegaerden Pierre, Bourgmestre d'Ohain ;
- M. Tilman Justinien, Bourgmestre de Lasne-Chapelle-St-Lambert ;
- M. Langhendries Ernest, Conseiller Communal de Céroux-Mousty ;
- M. Deleau Pierre, Bourgmestre de Couture-St-Germain ;
- M. Coraet de Ways-Raart, Paul (Comte), Bourgmestre de Ways.

Désignés chacun par délibération des dites communes, il est constitué sous forme de société coopérative, une association intercommunale de distribution d'eau sous la dénomination de : Compagnie Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant-Wallon.

Statuts de création de la Compagnie Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant wallon.

La Compagnie Intercommunale des Eaux du Centre était donc quelque peu en avance, puisqu'à quelques exceptions près, la plupart des sociétés de distribution d'eau du pays ont été créées à partir de 1913. Et cela quelques années après la publication de la loi de 1907 qui stimulait l'association des communes et prévoyait des moyens financiers pour créer des services de distribution d'eau.

Dès lors, en 1912, il n'existe que trois sociétés reconnues légalement et qui ont toutes choisi la forme coopérative. A savoir: La Compagnie Bruxelloise des Eaux, la Compagnie Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant wallon et l'Intercommunale des Eaux du plateau d'Awans, formée par les communes d'Othée, Villers-l'Evêque et Xhendremael¹⁸.

Et ce n'est pas un hasard si la nouvelle Compagnie établit son siège social au moulin d'Aywiers. Car ici, l'eau y coulait généreusement. Et d'ailleurs, si "les Blanches dames de l'abbaye d'Aywiers" s'y installèrent, c'était pour cette raison. Elles abandonnèrent vers 1210, la Neuve Cour à Lillois... par manque d'eau sur ce plateau. En venant s'installer dans la vallée de la Lasne, elles y trouvaient non seulement la Lasne, mais aussi le Ru Milhoux qui alimentera les étangs réalisés, au détriment des prés marécageux qu'il parcourait et qui surtout fera tourner la roue de leur moulin¹⁹. Ce Ru Milhoux, qui traverse aujourd'hui la réserve naturelle, descend des hauteurs de Maransart, forme des étangs, passe sous la route et sous la cour Colin, pour réapparaître à l'air libre dans le parc du château Limage, passe sous le mur d'enceinte, reçoit un trop plein et longe un court moment le mur d'enceinte avant de finir sa course en tant que deuxième affluent de la Lasne en rive droite. C'est le Ru Milhoux qui est à l'origine - entre 1215 et 1224 - du moulin d'Aywiers, sis alors au milieu de l'enceinte de l'abbaye.

¹⁸ Ibidem p 802.

¹⁹ Pinson Colette: *L'abbaye d'Aywiers*. Chroniques, n°23. 1995. pp 1-24.

Aywiers est non seulement une fille de Cîteaux, mais aussi une fille de la Lasne. L'abbaye d'Aywiers eut très tôt son moulin, car l'établissement des cisterciennes, au début du XIII^e siècle, implique de l'eau en abondance, tant pour les usages domestiques que pour le bétail ou pour la mouture des grains. Et d'ailleurs Aywiers vient du latin "aqua riae" qui signifie terres humides. L'abondance d'eau est telle, sans risques d'inondations pour autant, que sur bon nombre de documents anciens, l'abbaye d'Aywiers apparaît sous le nom d'Aqualia.

Nous sommes donc là, le long de la route internationale de Breda à Genappe que l'on appelle Route de l'Etat. Et plus précisément à proximité de la Lasne et de la ligne de chemin de fer vicinal Braine-l'Alleud-Wavre.



L'ancien moulin de l'Abbaye d'Aywiers
Cercle de Généalogie et d'histoire de Lasne



Ce tableau a été peint, en 1943, par Albert Storrer, et représente l'intérieur de la ferme de l'Abbaye d'Aywiers (devenu ensuite le parking de l'ancien siège social de l'IECBW à Lasne).

En bordure des polluantes Soieries de Maransart.

Reste un problème de prononciation. Les interprétations sont diverses et vont d'Ewière à Evier en passant par Awir ou Avirs, et comme en wallon on dit l'Abi pour l'abbaye, quelqu'un à qui l'on avait donné le nom oralement écrivit un jour à l'Intercommunale en la situant à l'Abidéviaire

L'abondance de l'eau à cet endroit explique pourquoi les soieries de Maransart s'y établirent en 1905. Car cette industrie avait besoin de beaucoup d'eau. Non seulement, il y avait des étangs pour la décantation, mais également de nombreuses sources. D'où son installation à proximité des étangs de Couture-Saint-Germain. Une installation qui ne se fit pas sans mal. Car en juin 1909, la société manifeste son intention de prendre l'eau directement dans la rivière et d'y rejeter les eaux résiduaires de l'usine. Et cela au grand dam des riverains, du meunier de Couture et de la meunière de Lasne. Sans parler de l'usine élévatoire des eaux juste à côté. Des heurts naissent entre le maieur Pierre Deleau, qui sera parmi les fondateurs de la Cie Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant wallon, et qui est favorable au projet et les échevins Berger et Wilpute qui défendent les opposants. Mais rien n'y fit. Ironie du sort, le fils du bourgmestre Pierre Deleau sera parmi les victimes du terrible accident des Soieries qui fit, en 1913, quatre victimes.

En 1914, Maransart fabriquait un quart de la production mondiale de soie artificielle. De nouveaux bassins de décantation furent créés et le personnel de la Compagnie des Eaux dut s'habituer; jusqu'à la faillite des usines en 1930, à travailler au milieu "d'une infâme odeur d'oeufs pourris". Quant aux berges des étangs de décantation, on n'y trouvait plus la moindre végétation...

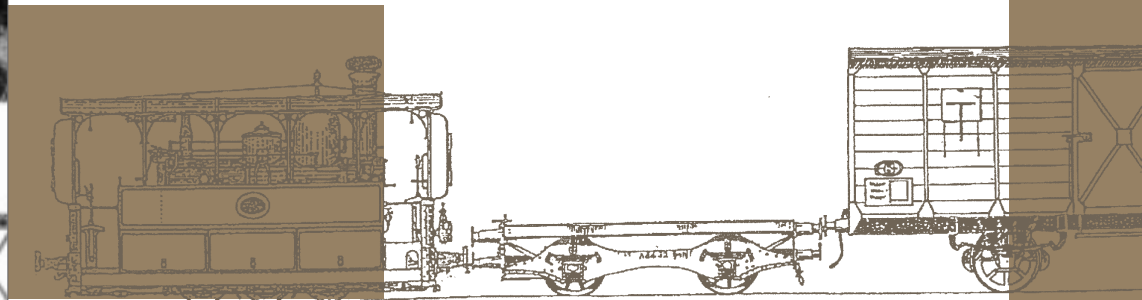
Aujourd'hui, on a du mal à imaginer qu'une usine élévatoire des eaux ait pu s'installer juste à côté d'une telle source de pollution. De plus, les Soieries faisaient usage des nombreuses sources locales, privant ainsi la Compagnie d'autant de captages d'eau. Captages qui seront d'ailleurs rachetés en 1937, après la faillite des Soieries. Une canalisation d'eau fut placée pour amener l'eau de la galerie à l'usine élévatoire.



Soieries de Maransart - Couture Saint-Germain -
Source : Cercle de généalogie et d'histoire de Lasne

Les registres du conseil d'administration et des assemblées générales fourmillent de détails sur les inconvénients d'un tel emplacement. Ainsi on peut y lire que "l'eau de l'étang renfermait un produit tellement acide qu'il avaria les appareils destinés à la retenue des eaux. Il suffisait alors de regarder l'état des deux pierres qui servaient à consolider la bonde de l'étang pour s'en rendre compte. Elles présentaient de fortes échancrures témoignant à suffisance que l'eau n'aurait pu les détériorer de cette façon". Pour l'usine élévatoire des eaux, pareil voisinage fut une belle tuile. Car une énorme quantité d'essence dut être consommée, faute de pouvoir profiter des eaux de l'étang destinée à alimenter la turbine. Un procès fut même intenté aux Soieries de Maransart.

Après la faillite des Soieries, la Compagnie n'était pas encore quitte de cet ancien et polluant voisin. En 1951, on apprend que la conduite d'eau de 60 mm alimentant les habitants du Petit Maransart sous Couture-Saint-Germain longeant les étangs de décantation des anciennes Soieries de Maransart était complètement attaquée par les acides souterrains.



Membres du personnel de la CIECBW en 1912
en haut, de gauche à droite: - M. Montois Joseph, fontainier - M. Godfroid Jules, comptable -
en bas, de gauche à droite: M. Douchamps Eugène, fontainier - M. Morsain, fontainier



CRÉATION

"En tant que responsable d'un service public, nous croyons que la qualité du service est plus importante que le bénéfice."

Le Président Verschuere lors de l'assemblée générale du 27 mai 1967

"L'eau est une denrée précieuse et vitale qui doit être extraite, traitée le cas échéant et ensuite transportée à domicile. Cela implique que le consommateur ne peut en aucun cas la gaspiller."

Le président de l'IECBW, René Delcambe lors de l'assemblée générale du 26 mai 1979



Pierre Van Hoegaerden, premier président de la CIECBW

"Notre Intercommunale est la première société de son genre qui ait été créée en Belgique."

Capter, traiter, pomper, transporter, stocker et distribuer l'eau. C'est parti ! L'instant est historique. La séance est ouverte à 14h30. Nous sommes le 15 juillet 1912, à la première Assemblée Générale de la Compagnie Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant wallon (CIECBW). Sont présents autour de la table, une vingtaine de délégués des cinq communes fondatrices. Des communes qui, en la circonstance, firent preuve d'un bel esprit d'entreprise puisqu'elles ne redoutèrent pas de s'engager dans la voie d'une coopération intercommunale plutôt novatrice pour l'époque. Lors de l'Assemblée Générale du 6 mai 1913, le président se plut d'ailleurs à rappeler : "notre Intercommunale est la première société de son genre qui ait été créée en Belgique."

Mais pour l'heure, il s'agit d'abord et avant tout, au cours de cette première assemblée générale, de nommer les administrateurs. Sont ainsi désignés pour Ohain, Pierre Van Hoegaerden (bourgmestre), pour Couture-Saint-Germain Pierre Deleau (bourgmestre); pour Lasne-Chapelle-Saint-Lambert, Justinien Tilman (bourgmestre); pour Cérroux-Mousty, Ernest Langhendries (conseiller communal) et pour Ways le comte Paul Cornet de Ways-Ruart (bourgmestre).

Le même jour, mais à 17h30, se tient le premier conseil d'administration. Il commence par procéder à la désignation du président et du vice-président. A savoir le bourgmestre d'Ohain Pierre Van Hoegaerden et le bourgmestre de Ways, le comte Cornet de Ways-Ruart. L'ingénieur Fourmanois est nommé secrétaire et administrateur délégué. Il est chargé de la gestion journalière des affaires. Le conseil d'administration décide que Jules Godefroid, le receveur caissier, recruté par concours, percevra un traitement de... 1.200 francs par an. Le traitement de l'administrateur délégué est fixé quant à lui à 2.000 francs par an. Mais ce dernier aura à supporter les frais du téléphone qui sera installé chez lui pour faciliter l'accomplissement de sa tâche. La séance est levée à 18 h30.

Première séance de l'Assemblée Générale de la Compagnie Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant Wallon - 15 juillet 1912 - Registre des Assemblées Générales 1912.

Siège social de la CIECBW - 1912



La société coopérative de distribution d'eau est fondée sous la dénomination de "Compagnie Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant wallon". Elle est régie par la loi du 18 août 1907, relative aux associations de communes et de particuliers pour l'établissement de services de distribution d'eau. Elle exerce deux missions.

D'une part, elle fournit de l'eau à ses communes et d'autre part, elle assume les activités entrant dans le cadre de l'exploitation du réseau de distribution. Rapidement, deux fontainiers sont nommés à l'essai. Un concours pour la place de receveur caissier est mis sur pied. Le président Van Hoegaerden est chargé de négocier avec une banque de Bruxelles, un emprunt pour l'achat des compteurs. Le conseil d'administration du 3 décembre 1912 décide d'installer un bureau pour le receveur caissier dans les locaux de l'usine élévatoire à Aywiers. La vie de la Compagnie s'organise...

La Compagnie établit tout naturellement son siège social à Couture-Saint-Germain dans le moulin de l'ancienne abbaye d'Aywiers.

La Compagnie compte alors, en 1912, un peu plus de 150 raccordements privés - luxe suprême - et dispose en 1913 de 230 bornes fontaines. Elle entretient 82.791 mètres de conduites en fonte.

Toute personne possédant une clé de borne fontaine doit payer deux francs de taxe et un franc par tête de bétail âgé de plus d'un an. L'acte constitutif rédigé en 1912, signé par les délégués des cinq communes, a été publié à l'Annexe du Moniteur belge le 24 février 1914 sous le n° 1322 p 1095. Nous y apprenons que le fonds social de 78 parts se répartit comme suit: Ohain: 28 parts, Lasne-Chapelle-Saint-Lambert: 22 parts; Cérroux-Mousty: 16 parts; Couture-Saint-Germain: 6 parts et Ways: 6 parts. Le bâtiment d'Aywiers, acquis auparavant par les cinq communes fondatrices, a été apporté dans le capital de la Compagnie. Cet ancien moulin, qui a d'abord servi uniquement à installer et actionner des pompes de relevage à l'aide de la roue à aubes, allait faire l'objet par la suite de plusieurs phases de transformation pour s'adapter aux besoins de la Compagnie.

Le premier grand ouvrage de la Compagnie a consisté en l'enlèvement de l'ancienne roue hydraulique de l'usine élévatoire des eaux et son remplacement par une turbine. Cette nouvelle force motrice, mue par la Lasne, n'emploie qu'environ 2/3 de l'eau que consommait l'ancienne roue hydraulique pour une force moitié moins forte. Elle peut tourner pendant 12 heures par jour et élever 700 m³ d'eau jusqu'au grand réservoir disposé sur les hauteurs de Sauvagemont.

La Compagnie dispose alors d'une galerie de captage, dans laquelle l'eau arrive par simple gravité; d'une chambre de jauge; d'une zone de protection avec clôture et plantations; de l'usine élévatoire d'Aywiers, avec remise, habitation et bureau; d'un moteur à essence avec pont transbordeur; d'une turbine hydraulique qui fonctionne depuis fin 1912; d'un réservoir de pompage; d'un château d'eau avec clôture; de 4 réservoirs d'eau; de 2 coupes pression avec chambre maçonnée et taque en fonte; de 82.791 mètres de conduites en fonte, de divers diamètres pour l'adduction, le refoulement et la distribution des eaux, ainsi que pour la décharge des vannes et de vidange; de 2.806 mètres de conduites en grès vernissé pour la décharge des bornes fontaines; de 164 mètres de gaines de protection des conduites pour la traversée des cours d'eau et chemin de fer; de 230 bornes fontaines avec bouches à incendie (en 1913) et de 253 raccordements privés avec conduite en fonte et vanne d'arrêt. Le château d'Ohain a une importance primordiale sur la distribution d'eau.

La turbine hydraulique, installée à l'usine élévatoire de la distribution d'eau, va rendre de fiers services pendant la guerre 14-18, car le moteur de secours ne pouvait plus fonctionner; faute d'essence. On lit dans les registres de délibération de l'assemblée générale: "Sans la turbine hydraulique, nous aurions été dépourvus d'eau, comme c'est le cas d'ailleurs dans de nombreuses communes du pays. Au contraire, cette turbine nous a fourni de l'eau presque gratuitement et en quantité suffisante". Cependant, la réserve de la rivière ne permet d'assurer le fonctionnement de la turbine que pendant 10 heures par jour. Et le président de la Compagnie d'attirer l'attention des communes "sur la nécessité d'éviter les gaspillages d'eau". Et pour éviter les gaspillages, il faut placer des compteurs. Le résultat ne se fait d'ailleurs pas attendre. Le président note: "Les gaspillages d'eau ont subitement disparu dans des proportions considérables au point que les moteurs ne doivent plus travailler aussi longtemps que par le passé".

En dépit de la guerre, la vie continue cahin-caha à la Compagnie. Ainsi l'on apprend que le 5 mai 1914, le conseil d'administration a accordé à chaque fontainier une somme de 150 francs pour l'achat d'une bicyclette, nécessaire à l'accomplissement de leur service. Dans les années trente, ils recevront une somme pour l'achat d'une moto. Reste que durant la guerre 14-18, la Compagnie vit au ralenti.

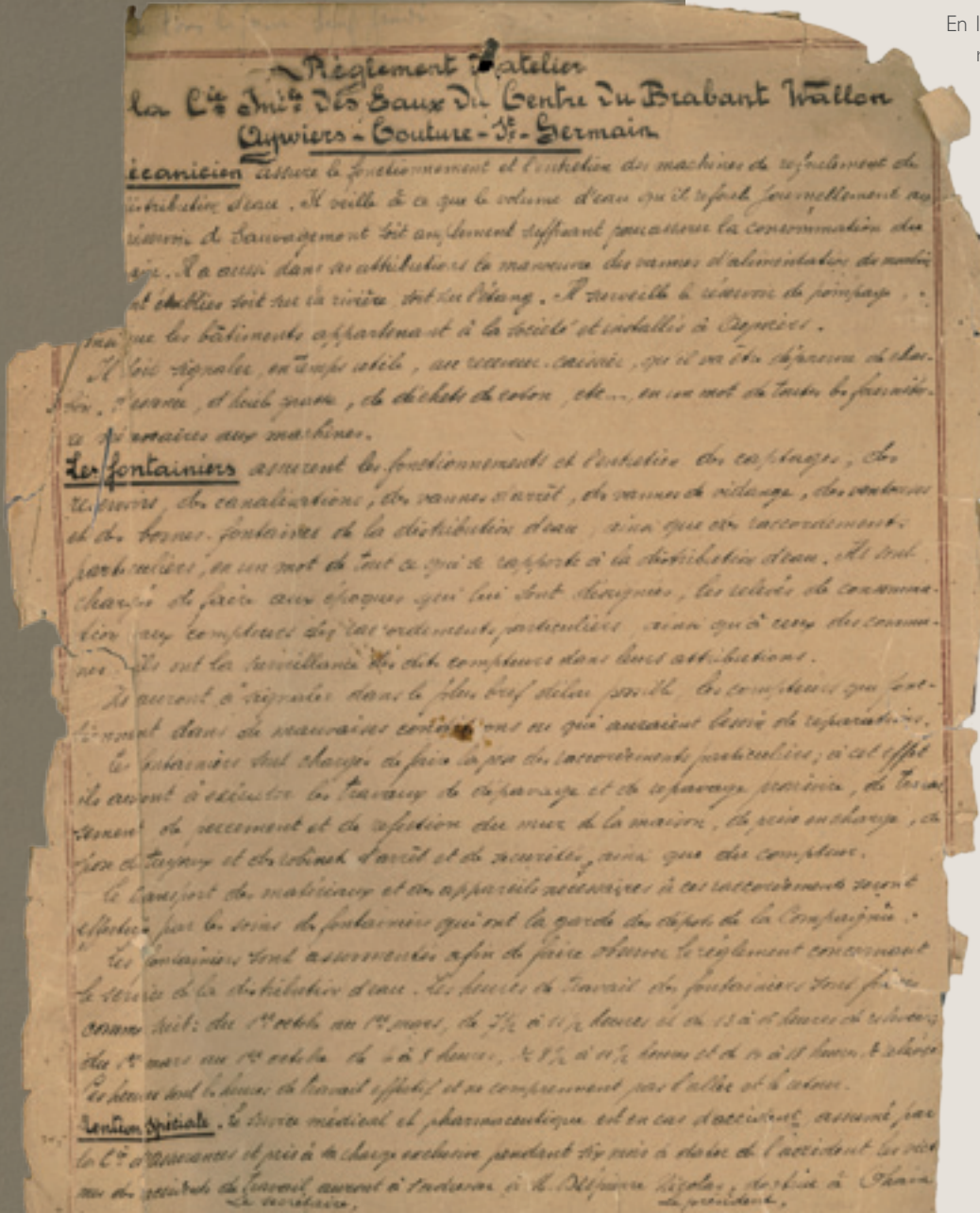
Elle manque de tout: d'essence, d'huile... En 1915, le comte Cornet de Ways-Ruart fut nommé président de la Compagnie à l'unanimité des membres du conseil d'administration. Et cela en remplacement de Pierre Van Hoegaerden décédé prématurément à l'âge de 34 ans.

Au sortir de la guerre, la situation financière de la Compagnie n'était pas du tout brillante. Aussi en 1921, le conseil d'administration décida de majorer le prix de l'eau. En 1922, en vue de parer au manque d'eau qui se fait sentir à certains endroits, le conseil d'administration prit les dispositions suivantes: toute l'eau de source devra être refoulée chaque jour pendant les périodes de sécheresse; des affiches interdisant les nettoyages et les arrosages superflus seront placardées dans les cinq communes pour éviter les gaspillages; les cinq bourgmestres seront invités à donner des instructions à leur police locale afin que celle-ci surveille et réprime les abus dans l'usage de l'eau; une prime de cinq francs sera accordée par la Compagnie aux agents de police et du service des eaux pour chaque PV dressé.

Exemple d'une facture de la CIECBW - 1923



Règlement d'atelier de la CIECBW



En 1927, la Compagnie fêta le comte Cornet de Ways-Ruart à l'occasion de son 15^e anniversaire d'administrateur. A cette occasion, la Fonderie Batardy de Bruxelles fut chargée de fournir un bronze représentant un lion couché, œuvre du sculpteur Bouré, auteur des Lions du barrage de la Gileppe, afin de l'offrir au président.

En 1929, la Compagnie acheta une parcelle de terrain renfermant une source d'un litre à la seconde située à Payot sous Lasne. Une source distante de 185 m de la conduite d'amenée des eaux du captage. Par la suite, une conduite fut installée en longeant la route de l'Etat pour permettre l'arrivée de la source au réservoir alimentaire. (120 m³/jour).

La faillite des Soieries dans les années 30' posa un gros problème à la Compagnie car un contrat faisait en sorte qu'elles intervenaient à concurrence des 2/3 dans la dépense d'électricité pour alimenter la turbine hydraulique. Une belle synergie en somme. En 1938, la Compagnie fut obligée d'acquérir la ligne aérienne reliant son usine, mais aussi le matériel électrique que la Soierie avait installé pour son usage. Fabela, devenu propriétaire des ex-soieries, fit une offre qui fut acceptée. La Compagnie devint ainsi propriétaire des installations électriques. L'autre conséquence importante de la faillite, fut l'acquisition en 1937 du captage des Soieries. D'où l'aménagement et l'installation d'une conduite d'adduction destinée à déverser l'eau du captage dans la conduite d'amenée des sources du captage d'Hubermont.

Un captage avec une galerie souterraine de 150 m de long, sis en amont de la soierie et qui débitait une quantité d'eau évaluée à 9 l/sec.

Pour la Compagnie, il s'agissait alors d'un achat d'une importance capitale. Prix de la transaction 25.000 francs. La Compagnie estima qu'en quatre ans, elle aurait complètement regagné la dépense résultant de l'acquisition de cette nouvelle source. Cette acquisition assura pour de longues années, l'alimentation des cinq communes associées. Elle évita aussi les ennuis qui étaient occasionnés en période de sécheresse prolongée.

Les rapports avec la Compagnie Intercommunale des Eaux de Bruxelles (CIBE) ne furent pas toujours des plus faciles. Lors de l'assemblée Générale du 7 mai 1935, le président rappelle les données du problème. En 1901, la "Bruxelloise" a mis en service le captage et l'usine de refoulement de Plancenoit. Ayant modernisé ses installations de pompage établies à Plancenoit, elle déverse maintenant dans l'aqueduc d'aménée des eaux de source de la vallée du Bocq à Vieux-Genappe, un volume de 3.500 à 4.000 m³ d'eau par 24h, provenant de ses captages de la source de la Lasne. Le débit du cours d'eau en a été dès lors considérablement réduit. A tel point qu'il ne put plus alimenter normalement le bassin d'épargne de la CIECBW qui formait la réserve d'eau pour le fonctionnement de la turbine hydraulique d'Aywiers.

Avec ce pompage de la CIBE, nous sommes-là sur le site du Moulin Tas au lieu-dit Champ du Chantelet et sur la station de pompage dite de Plancenoit de la CIBE. Ce moulin établi sur la rive droite de la Lasne tirait sa force motrice de la rivière et d'une chute d'eau de plus de 3 mètres. La CIBE intervient une première fois en 1896, lorsqu'elle loue, pendant deux ans au dernier propriétaire du moulin une source, la Platte, dont le captage va alimenter en eau potable la commune d'Anderlecht. En 1903, la CIBE achète le moulin et ses dépendances pour y creuser un puits et capter les eaux souterraines qu'elle refoule dans le siphon de la conduite d'aménée vers Bruxelles. Elle construit une station de pompage et une maison d'habitation pour l'agent responsable du site. En 1907, les anciens bâtiments du Moulin Tas sont abattus. La CIBE creusa un puits, capta les sources. Une turbine refoulait les eaux vers la conduite d'aménée vers Bruxelles.

(Henri Vets. Le Lothier Roman. 3. 2000. pp 1-3).

Grande première, en 1934, le conseil d'administration décida d'analyser la question de la suppression d'un certain nombre de bornes fontaines. Les fontainiers furent priés de faire des démarches auprès des intéressés afin qu'ils veuillent bien se raccorder à la distribution d'eau. Ces ménages avaient la faculté de payer en trois annuités le prix de leur raccordement. Il faut constater que les raccordements ont augmenté d'années en années. De 150 raccordements en 1912, la Compagnie en totalise 202 en 1914; 266 en 1921; 305 en 1922; 410 en 1925; 656 en 1929, 747 en 1932, 814 en 1933, 878 en 1934 et ...1 140 en 1939.

Annnonce de recrutement pour un fontainier - 1923

1940-1945 les ponts et les conduites d'eau souffrent

Puis vint la guerre. Elle commença par "la campagne des 18 jours". Vu les combats assez violents sur le territoire des différentes communes desservies par la Compagnie, les conduites furent endommagées. Le pont de la Dyle à Mousty sauta, emportant la conduite d'eau. Et puis, il y eu encore une forte diminution de la consommation conséquence de "l'évacuation".

L'année 1944 fut pénible pour la Compagnie. La région d'Ottignies ayant particulièrement souffert des bombardements, de la destruction des ponts et des conduites d'eau. La Compagnie dut alors alimenter en eau une grosse partie de la population de la commune d'Ottignies qui avait sollicité son aide au mois de septembre 1944 pour une durée de sept mois.

Le camp de volontaires du travail de Lasne que la Compagnie alimentait également, a été occupé par eux, jusque fin avril, puis par les Allemands jusqu'au 31 août, puis par l'armée des partisans, le reste de l'année 1944. Les factures d'eau de ces trois périodes durent être envoyées par l'intermédiaire de la commune de Lasne à trois organismes différents. La Compagnie a alimenté le camp américain de Lasne jusque fin février 1946, date du départ des troupes américaines pour Charleroi. Ce fut une bonne affaire pour la Compagnie.

1940-1945

COMPAGNIE DES EAUX à AYWIERS.

AVIS

Le Conseil d'Administration de la Compagnie Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant Wallon, annonce qu'une place de FONTAINIER est à conférer pour le service de la distribution d'eau.

Le traitement initial sera de 4500 francs.

Ce traitement pourra, par la suite, être augmenté si le titulaire fait preuve de dévouement & d'activité. D'autre part, cet agent sera affilié à la Caisse de Prévoyance constituée en faveur des employés provinciaux, de leurs veuves & de leurs orphelins.

Cette place sera conférée à la suite d'un concours qui comportera une épreuve écrite ainsi qu'une épreuve orale & pratique.

Les candidats postulant la place de fontainier, devront connaître le français, l'arithmétique, le métier de plombier & poser de conduites d'eau; ils devront, en outre, pouvoir faire les relevés des compteurs et avoir quelques notions de mécanique au point de vue des pompes & des moteurs à explosion et des moteurs hydrauliques (turbines).

Par décision de l'Assemblée Générale de la Compagnie, la place dont il est question ci-dessus ne sera conférée qu'aux habitants d'une des cinq communes intéressées: Ohain, Lasne-Chapelle-St-Lambert, Couroux-Mousty, Couture-St-Germain et Ways.

Pour obtenir cette place, il faudra avoir 21 ans au moins & 40 ans au plus, au 1^{er} Janvier 1923; il faudra établir que l'on est d'une moralité & d'une conduite irréprochables.

Le titulaire devra habiter l'une des communes de Lasne ou d'Ohain.

Les demandes devront être adressées au plus tard le 30 Mai, à la Compagnie des Eaux, à Aywiers; ces demandes devront être accompagnées d'un extrait de naissance & d'un certificat de moralité et de bonne conduite. — Les examens sont fixés au **Vendredi 1^{er} Juin**, à 9 heures du matin, au siège de la Société, à Aywiers.

AYWIERS, LE 22 MAI 1923.

Le Secrétaire, **Jean POSTIAUX.** Le Président, **Comité CORNET de WAYS-RUART.**

Ohain, Imp. BOBRECHTS.



Wavre - rue du Pont
Source Musée
de l'Eau et de la Fontaine

1945-1960

1945-1960 une fantastique amélioration des conditions de vie

Cette période fut accompagnée du développement de l'enseignement, de la culture, de l'amélioration de la santé publique qui provoqua une augmentation extraordinaire de la longévité. Notre pays connut alors une fantastique amélioration des conditions de vie. Entre 1953 et 1975, la part des soins personnels et de l'hygiène dans la consommation globale s'accrut de 5,3% à 9,8%. Aux "Silver Fifties" succédèrent les "Golden Sixties". Cette évolution sans précédent dans l'histoire économique se poursuivit jusqu'en 1974.

Autant dire que cette profonde mutation des comportements eut des conséquences particulièrement bénéfiques pour la Compagnie Intercommunale des Eaux. Le problème était surtout de rester à la hauteur de la demande.

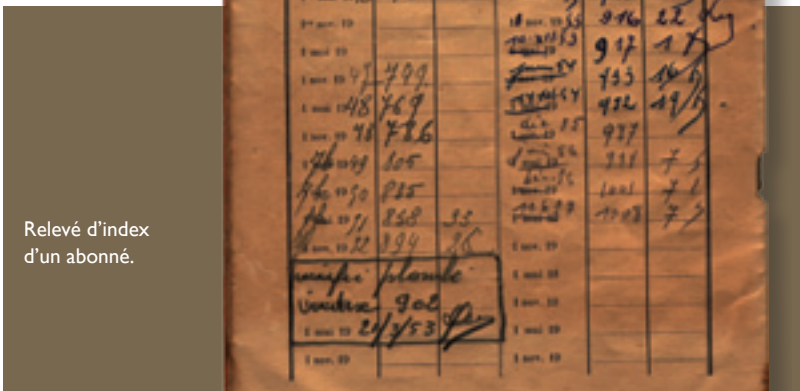
Monsieur Van Audenhove déclare: "Grâce aux efforts conjugués des communes et des sociétés intercommunales, 1.900 communes environ étaient dotées d'un réseau de distribution d'eau en 1961. Il en restait donc environ 700 à équiper, ce qui, d'après les estimations de l'époque, coûterait quelques 15 milliards de francs!"

En matière de travaux d'hygiène, une des grandes préoccupations du ministère de la Santé publique fut l'épuration des eaux usées, énorme problème, auquel les communes furent associées. C'est d'ailleurs à l'initiative de la province de Brabant que, pour la première fois, l'épuration d'une rivière fut entreprise: "la vallée de la Lasne".

1949-1950 fut le point de départ de la mutation économique la plus profonde de tous les temps. En une génération, la condition humaine se transforma dans le monde occidental d'une façon inimaginable pour les contemporains. C'est la période des "trente glorieuses" qui s'étendit en réalité sur un quart de siècle de 1949 à 1974. Au cours de cette extraordinaire période, le monde occidental connut: "le progrès matériel le plus extraordinaire" note le patron du crédit Communal Marcel Van Audenhove dans sa monumentale "Histoire des finances communales".

Mais voilà, la petite Compagnie intercommunale des Eaux du Centre du Brabant wallon n'était manifestement pas prête à affronter "cette fantastique amélioration des conditions de vie". Pour la Compagnie, la période d'après-guerre ne fut pas facile. Elle se traduisit même par une "crise énorme" pour reprendre le terme prononcé par le président à l'assemblée générale de 1946. Une "crise énorme" en matière de distribution d'eau. Et de fait, certaines conduites installées depuis 1906, n'avaient plus le diamètre suffisant que nécessitaient les besoins hygiéniques et les extensions toujours croissantes du réseau. Celle qui alimentait Ohain, d'une taille de 100 mm, était devenue insuffisante. Ways se trouvait dans le même cas, avec une conduite de 60 mm. Deux nouvelles pompes devaient être installées pour donner plus de pression vers Ways et Ohain. Sans parler des gros dégâts de l'hiver 1946, qui fut particulièrement rigoureux.

D'où "le caractère d'extrême urgence" à apporter des améliorations à la distribution d'eau. Il s'agissait d'établir à Lasne, une nouvelle conduite de 125mm, contiguë à celle existante depuis la gendarmerie jusqu'à la place sur une distance de 410 m, et d'installer à la station de pompage d'Aywiers un groupe pompe de 40 m³ à l'heure en vue de réduire la consommation de l'énergie électrique. Dès l'année 1949, les choses s'améliorèrent via la modernisation complète de la station de pompage. Une modernisation qui se traduisit par la démolition des anciennes pompes.



Relevé d'index d'un abonné.

- 12 -

Relevé du compteur appartenant à

N° _____ abonné.

Date du commencement de l'abonnement: 1.06.46

CONSOMMATION :

DATES	INDEX	CONSUMATION	DATES	INDEX	CONSUMATION
1 ^{er} mai 1946	700		1 ^{er} mai 1947	725	25
1 ^{er} mai 1948	749		1 ^{er} mai 1949	796	47
1 ^{er} mai 1950	769		1 ^{er} mai 1951	917	148
1 ^{er} mai 1952	786		1 ^{er} mai 1953	753	67
1 ^{er} mai 1954	805		1 ^{er} mai 1955	822	17
1 ^{er} mai 1956	825		1 ^{er} mai 1957	837	12
1 ^{er} mai 1958	850		1 ^{er} mai 1959	861	11
1 ^{er} mai 1960	868		1 ^{er} mai 1961	873	5
1 ^{er} mai 1962	884				



Fiche de salaire d'un fontainier - 1953

L'année 1950 fut marquée par le renforcement de la distribution d'eau sur Ohain. Il fallait alors remédier au manque d'eau sur les points hauts d'Ohain et de Lasne, lorsque les consommations de pointe s'accroissaient en période estivale. Une petite station de pompage et de captage fut établie à proximité du château d'eau d'Ohain et du Smohain. Une nappe abondante d'eau potable put y être exploitée dans les sables bruxelliens de la rivière.

L'après-guerre fut caractérisée par le développement urbanistique très important de la région. En 1955, la situation de la distribution d'eau devint même critique par suite des nombreuses constructions modernes. Sans parler du diamètre insuffisant de certaines conduites d'eau. Il était dès lors urgent de rechercher des nappes d'eau afin d'alimenter sur place le château d'eau. En 1958, le président Adelin Verlainne évoque le nombre d'abonnés qui augmente sans cesse. "Il faut acquérir 51 nouveaux compteurs. Les deux fontainiers ont prolongé de 87 m la conduite du petit champ à Couture-Saint-Germain. Ils ont posé 534 m de conduites à Ohain pour les Lotissements Brabançons. Ils ont commencé la conduite de 2.850 m dans le domaine de la Motte à Bousval. La situation financière de la société est bonne. Mais, il faut que des mesures radicales soient prises pour l'amélioration de la distribution d'eau à Ohain".

L'année 1959 se solde à l'échelle nationale par une explosion économique. Pour la Compagnie, cette année est celle d'une grande sécheresse. Le fontainier Auguste Piens rappelle qu'il devait se lever la nuit pour aller pomper. "J'ai dû intervenir pour empêcher qu'on arrose les jardins".

Mais l'année 1959, voit l'arrivée d'un nouveau conseil d'administration sous la présidence du conseiller communal socialiste de Couture-Saint-Germain, Marcel Glibert. Le changement de ton est radical. Le nouveau conseil d'administration découvre des "cadavres dans les placards". Il parle "d'un héritage difficile laissé par le conseil d'administration précédent". Il entend prendre le taureau par les cornes et surtout moderniser la Compagnie, car l'extension des réseaux rend la situation de plus en plus menaçante. On apprend à cette occasion que le personnel ouvrier, bien que déforcé en nombre, est mal rémunéré pour les gros efforts fournis; que le réseau se trouve dans un état lamentable; qu'il n'a jamais été entretenu, que les captages sont inabornables, les réservoirs non entretenus, les clôtures détruites, les échelles rouillées et brisées. Sans parler du manque absolu d'outillage pour les fontainiers. Un rapport présenté à l'assemblée générale nous informe qu'en 1959, plus de 120 abonnés n'étaient pas pourvus d'un compteur; qu'il n'y avait pas de compteur aux bacs de pâtures; que les captages étaient dans un état plus que lamentables au dehors comme au dedans; qu'il n'existait aucun plan du réseau, ni des installations; qu'il y avait de nombreuses pertes d'eau par suite de fuites inconnues; que les statuts de la société étaient fort ambigus et comportaient de nombreuses lacunes; que les communes de Ways et d'Ohain étaient mal desservies en eau surtout pendant la période estivale.



Auguste Piens, fontainier, dans l'atelier.



Auguste Piens, fontainier.



Un ingénieur est alors chargé de l'étude complète du réseau, de l'établissement d'une carte de celui-ci, de l'étude des remèdes à y apporter et du projet d'amélioration des installations de pompage. Selon ce dernier, 40% de l'eau pompée par la Compagnie l'est en pure perte. Il faut donc nettoyer les captages, de même que les réservoirs. Des gros compteurs sont placés à la sortie des captages. Une firme spécialisée procède à la détection systématique des fuites du réseau. Un releveur de compteur est engagé. Une petite camionnette est commandée suite à l'engagement de deux fontainiers (Camille David et Robert Vandeloise). Il faut augmenter leur traitement; (on passe du barème minimum au barème maximum); il faut donner une prime au personnel en compensation des nombreuses heures supplémentaires prestées, prime qui sera équivalente à un mois de traitement; il faut établir un roulement de garde aux pompes; appliquer la semaine des cinq jours ; faire tenir un inventaire permanent du matériel; acheter des lunettes de protection pour le personnel, poursuivre l'extension du domaine de la Motte à Bousval (entamé en 1950); acheter des compteurs en nombre suffisant pour que chaque abonné en soit pourvu; acquérir de nouvelles sources et installer si nécessaire une nouvelle pompe. Il faut aussi trouver une solution aux problèmes de Ways et d'Ohain et ne pas oublier de placer le téléphone chez le président, l'achat d'une machine à écrire à petit chariot et l'engagement d'urgence d'un releveur de compteurs, à savoir Jean Beauclercq. Vaste programme.

Mais voilà que la commune d'Ohain choisit ce moment pour faire la guerre au nouveau conseil d'administration. Elle menace de se retirer de l'Intercommunale. Ce qui vaut cette remarque du président: "L'eau n'a pas de couleur; il ne faut pas lui en donner une parce que la direction de l'Intercommunale est passée en d'autres mains que celles qui nous ont mis dans la situation que nous connaissons aujourd'hui."

Extrait du programme des élections communales de la liste du Bourgmestre d'Ohain (liste n°2) :

"Il était notoire que depuis des décades l'approvisionnement en eau de Ohain était déficient et que les installations datant d'une soixantaine d'années étaient devenues insuffisantes et nécessitaient une amélioration profonde en ce qui concerne l'adduction.
Des travaux ont été effectués et des travaux sont en cours, ..."

"Notre but est de poursuivre l'effort en vue d'augmenter le confort et les facilités souhaitées par la population de Ohain".

1960

Adieu la Compagnie. Place à l'Intercommunale !

Bientôt, l'étude des réseaux fit apparaître les erreurs qui avaient été commises depuis que la Compagnie existait. Le problème était simple. La propriété des réseaux par les communes constituait un obstacle sérieux à tout travail rationnel de distribution d'eau. Les communes étaient alors amenées à consentir des dépenses importantes, sans rapport pour elles et bien souvent pour améliorer en même temps la situation d'une commune riveraine. Les communes devaient supporter seules tous les frais d'installation de la distribution d'eau sans en retirer le moindre avantage. La Compagnie leur proposa donc la reprise des réseaux. Une commission fut constituée en 1959. Elle était chargée de l'étude et de l'élaboration d'un nouveau projet de statuts et d'un règlement concernant le service de la distribution d'eau. Elle termina ses travaux en mai 1960 et les textes des nouveaux statuts furent transmis aux diverses administrations communales. Par la suite, une assemblée générale extraordinaire fut convoquée. On y apprit que les statuts qui avaient été élaborés en 1912, représentaient à l'époque "la quintessence de ce genre de loi intérieure". Le rapporteur de la commission sut trouver les mots: "Ne perdons pas de vue que durant ces 48 années, l'eau qui n'était qu'un luxe, une facilité, est devenue progressivement un besoin, une nécessité".

La Compagnie a aujourd'hui une responsabilité considérable dans l'obligation où elle se trouve de fournir à des dizaines de milliers de personnes de l'eau en qualité parfaite et en quantité au moins égale à la demande en tous temps et en toutes circonstances. La situation hybride dans laquelle se trouve jusqu'à présent la Compagnie, l'a mise dans l'impossibilité de poursuivre ses engagements et de respecter l'obligation de donner satisfaction à sa clientèle parce qu'elle n'avait pas d'objet social. La distribution est contingentée par les réseaux qui sont la propriété des communes et non la sienne la Compagnie. Les statuts furent donc promptement révisés afin que la Compagnie puisse intervenir de manière efficace. Car des problèmes administratifs épineux s'annonçaient. Les nouveaux statuts furent publiés au Moniteur. La dissolution de l'ancienne Compagnie fut prononcée le 6 mai 1961 et approuvée par Arrêté Royal le 30 décembre 1961. Le même arrêté portant autorisation de créer la nouvelle société projetée. (Arrêté Royal du 18 avril). Bref, la CIECBW est dissoute. Exit la Compagnie. Place à l'Intercommunale. L'IECBW est fondée. C'est une société coopérative qui a pour objet l'exploitation de services publics de distribution d'eau.

Fort de ses nouveaux statuts, l'Intercommunale entreprit le grand nettoyage et la remise en état des captages et des galeries drainantes. On apprit à cette occasion que depuis la fondation de la Compagnie en 1912, aucun travail de ce genre n'avait été effectué ! Ce travail s'est donc avéré d'autant plus nécessaire qu'à deux reprises, les analyses avaient révélé que l'eau n'était pas potable. Le nettoyage des captages fut confié à une firme spécialisée. Le débit du captage d'Hubermont passa de 7 l/sec à 11 l/sec.

L'Intercommunale fut aussi confrontée au problème de l'eau non potable. Le problème n'était pas vraiment nouveau, mais personne ne s'en était rendu compte, du fait du peu de fréquence des analyses d'eau à l'époque. La pollution venait en fait du captage des Soieries. Elle était liée aux infiltrations extérieures rendues possibles par le mauvais état des murs de la galerie. Le conseil d'administration décida aussi de faire procéder à des analyses d'eau régulières tous les 15 jours. Il dénonça alors le peu de fréquence des analyses faites auparavant. Le 28 juin 1960, le conseil d'administration décida de supprimer l'arrivée d'eau du petit captage de Payot qui était pollué. La perte d'eau était minime. Ce captage ne débitait plus que 1 l/sec.



Ancienne galerie des Soieries

Pour alimenter Ohain, qui se développait de plus en plus, il était nécessaire de trouver une nouvelle source d'eau. Le conseil d'administration décida de procéder au creusement d'un puits à grande profondeur à proximité de l'usine de pompage à Aywiers. Le dossier a été introduit en décembre 1960 au ministère de la Santé publique. Et, un an après, l'Intercommunale recevait l'autorisation ministérielle. La réalisation d'un tel forage, jusque dans la nappe, sous la couche imperméable, se fit sous injection d'eau. On descendit un tube crépiné, c'est-à-dire percé de petits trous, dans la partie qui plongeait dans la nappe et un tube étanche dans la partie qui se trouva au-dessus de celle-ci. La grandeur des trous était fonction des grains du sol. L'espace entre le tube crépiné et le bord du

forage fut alors rempli de graviers calibrés, sur toute la hauteur de la nappe. Ils avaient un rôle de filtre. Au-dessus, une obturation en ciment empêchait les infiltrations indésirables dans le puits. Il s'agissait d'un forage tubé, dans la roche, d'une profondeur de 75 mètres. Ce forage avait la particularité d'être artésien, en ce sens que l'eau y était sous pression et qu'il suffisait de démonter la tête du puits pour la voir jaillir à plus de deux mètres de haut... On fore et l'eau remonte à la surface. Sauf si le niveau de la nappe baisse. Il faut alors pomper. Ce captage pouvait produire jusqu'à 230, voire 250 m³/heure. Mais la société n'en utilisa au début que 50 m³, conservant donc une importante réserve au cas où d'autres communes viendraient rejoindre l'Intercommunale.

Un fois ce puits en service, l'Intercommunale était sauvée en matière de volumes d'eau. C'était parfait pour la quantité, mais pas pour la qualité. Car l'eau était rouge. Elle était ferrugineuse.

Restait alors, dans les années soixante, à solutionner une série de problèmes. Et notamment, la suppression des bornes fontaines. Dès 1959, le conseil d'administration souhaite voir inscrire le problème à l'ordre du jour. Et cela compte tenu de la difficulté de trouver des pièces de rechange, sans parler de leur mauvaise rentabilité. Il s'agissait donc de les supprimer progressivement et de procéder au raccordement des immeubles ainsi desservis à des conditions spéciales. Le but du conseil d'administration était, en 1961, d'accélérer le mouvement. Le conseil d'administration charge le chef fontainier d'établir un devis par maison pour le raccordement à la distribution des personnes abonnées à la borne fontaine.

Restait aussi à résoudre le problème de la commune d'Ohain qui était alors très mal desservie. Il s'agissait de poser une conduite de refoulement vers Ohain au départ du siège de l'Intercommunale. Sans oublier une conduite de refoulement vers Ways qui subissait le même problème d'approvisionnement en eau. Il fallait aussi faire modifier la station de pompage et y prévoir deux pompes pour alimenter le château d'eau d'Ohain et deux pompes pour Sauvagemont.

Les installations d'Aywiers furent étendues suite à l'acquisition, pour 575.000 francs, de l'ancienne Ferme Troisième en 1961. Et cela pour permettre la construction d'un atelier, d'un magasin et d'un nouveau bâtiment administratif. Objectif de l'opération: permettre une installation plus rationnelle des services de l'Intercommunale et éliminer le danger de contamination des eaux par la proximité des matières organiques provenant de l'exploitation agricole.

Un demi-million de francs était une grosse somme pour une petite Intercommunale dont le personnel comprenait alors: un receveur-caissier, un releveur de compte, un chef-fontainier, un brigadier et quelques fontainiers. L'Intercommunale était si petite que le conseil d'administration fourmillait des craintes récurrentes de reprise par la Bruxelloise des Eaux. Il fallait donc absolument grandir pour ne pas se faire absorber.

Siège social de l'IECBW
rue de l'Abbaye à Lasne



Et voici la semaine des 5 jours !

En sa séance du 5 septembre 1959, le conseil d'administration charge le receveur d'établir un roulement de garde aux pompes, ainsi qu'un horaire permettant à tous les agents de bénéficier de la semaine des cinq jours. Les heures de prestation sont fixées comme suit : le matin de 8 à 12 h et l'après-midi de 12 h30 à 17 heures.

Registre des délibérations
du conseil d'administration - p 208

1960



Puits d'Aywiers



Ancien réservoir de Ways

Ottignies frappe à la porte, Limelette s'affilie et Court-Saint-Etienne se prépare

En 1963, le président du conseil d'administration lit une lettre de la commune d'Ottignies qui évoque sa demande d'affiliation à l'Intercommunale. Le président de l'Intercommunale déclare dans la foulée: "c'est techniquement impossible à l'heure actuelle, aussi longtemps que les cinq communes affiliées ne sont pas convenablement alimentées en eau". Le bourgmestre d'Ottignies, Yves du Monceau de Bergendal (qui siège au conseil d'administration en tant que représentant de la province), donne alors l'assurance que sa commune ne manque pas d'eau et qu'elle pourrait même en donner. "Le problème" dit-il "est de s'unir pour mettre ses forces en commun et apporter plus de bien être à la communauté". Le conseil d'administration marque alors son accord de principe sur l'affiliation d'Ottignies dès que ce sera possible. Mais il faut noter qu'après cet accord intervenu en 1964, la commune ne donna plus signe de vie.

Voilà déjà que la commune de Court-Saint-Etienne frappe à la porte. Et celle de Limelette qui sera la première à être admise comme nouveau membre de l'Intercommunale au terme de l'Assemblée Générale du 5 mars 1966. Il fallait trouver un nouveau captage à Limelette et y envisager la construction d'un nouveau château d'eau. Limelette, ce n'était pas une grande commune. (594 ha), ni une commune très peuplée (1.951 habitants en 1962). Les six communes associées représentaient un territoire de 6.257 ha sur lequel étaient répartis 3.800 points d'eau, soit un point d'eau par 1,65 ha.

"Entre 1968 et 1974, le pays va connaître une nouvelle période de croissance exceptionnelle. L'apogée se situe entre 1969 et 1970, mais la croissance se maintient à un niveau élevé jusqu'en 1974. On assiste" note Van Audenhove "à une fantastique élévation du niveau de vie jusqu'en 1974, avec une augmentation inouïe du pouvoir d'achat. En 1972-1973, l'activité économique du pays atteint des sommets jamais vus".

"La gueule de bois et la bourse vide"

Pour l'Intercommunale, les années septante furent marquées, plus que jamais, par le risque d'absorption par les grandes compagnies (CIBE, SNDE...). Celles-ci recherchaient alors activement à s'introduire tant dans les régies communales que dans les intercommunales. L'optique était de préserver l'autonomie, même si les dirigeants de l'IECBW étaient conscients que pas plus qu'une autre, l'IECBW ne possédait la puissance susceptible d'assurer son maintien sous sa forme d'alors. Mais les dirigeants étaient résolus à ne pas attendre le groupement qui leur serait imposé tôt ou tard. Il s'agissait alors de prendre des contacts avec des intercommunales et des communes voisines afin d'étudier la possibilité de proposer un plan de restructuration qui convienne au mieux aux intérêts de la région et de l'Intercommunale.

Entre-temps, la crise rattrapa l'Intercommunale. "En fait, au niveau national, la situation empira brusquement en 1975". Le patron du Crédit Communal, Mr Van Audenhove, note: "Les gouvernements qui se sont succédés depuis la crise avaient perdu sous l'influence de l'inflation et de leurs politiques laxistes, le contrôle des dépenses publiques, ce qui provoqua un déficit quasi unique en son genre. Le déficit budgétaire prit une envergure inouïe". Et Van Audenhove a alors cette formule lapidaire: "La Belgique s'était conduite comme un étudiant frivole qui se réveille avec la gueule de bois, la bourse vide". En matière de finances communales, c'était pire encore. Marcel Van Audenhove dresse alors le récit hallucinant de la dégradation, après 1976, des finances de nombreuses communes belges. "Le spectre de la faillite hante ces pages où beaucoup apprendront à quel point, on a vécu, au fil de ces années, au bord du précipice" note le professeur Jean Stengers, dans la préface du livre de Marcel Van Audenhove.

La bourse vide, c'est aussi le cas de l'IECBW. L'Intercommunale a subi une perte importante (3,6 millions de francs) qui s'explique d'une part par un ralentissement très marqué des travaux pour tiers et d'autre part, par une augmentation très vive des charges salariales. Elles ont doublées. Le président Joseph Delens en profite alors pour faire remarquer que "la société travaille encore selon des études faites en 1912". Il réclame un travail sérieux, à réaliser par un bureau d'études. Il déplore également le fait que les membres du personnel sont âgés et qu'il en résulte un absentéisme assez important.

Mais déjà la fusion des communes se profile. Durant les six années qui la précèdent, l'Intercommunale posa 44.000 m de canalisations et réalisa 1.067 raccordements. En 1970, le nombre de m³ vendus était d'un peu moins de 400.000 contre 558.447 en 1976. Le nombre d'abonnés passa de 4.395 en 1970 à 5.459 en 1976.

"Avec cette fusion", note Van Audenhove, "les communes du pays allaient aborder la période cruciale marquée par la récession économique la plus longue de tous les temps". La fusion des communes mit en évidence un certain nombre d'aberrations. Ainsi par exemple, dans ce qu'on appelait alors le "Grand Lasne", il y avait désormais trois prix de l'eau de consommation et trois prix du raccordement. Ohain, Lasne-Chapelle et Couture-Saint-Germain relevaient des prix pratiqués par l'IECBW, tandis que Maransart relevait de ceux de sa régie communale (via une pompe et un réservoir situé à la ferme du Croissant) et Plancenoit de ceux de la "Bruxelloise" via les captages de Tailfer.

Quant aux captages de l'IECBW, il s'agissait de ceux d'Hubermont et de Maransart (dans le Milloux). Ce sont des captages par galeries à deux ou trois mètres de profondeur dans les sables bruxelliens. Le troisième captage était situé dans la cour de l'ancienne abbaye. C'est le fameux puits de 75 m de profondeur creusé dans le socle. Reste que la situation financière de l'Intercommunale continuait en 1977 de se dégrader année après année.

En 1978, l'IECBW effectua un entretien convenable tant des galeries d'eau souterraine que des réservoirs. Pour éviter tout accident de pollution des eaux de la galerie située en contrebas des eaux de la Lasne, les services techniques provinciaux procédèrent à un curage en profondeur de la Lasne à cet endroit. Le contrôle de la potabilité fut exercé régulièrement par l'Institut Pasteur.

En 1978, le président Delcambe attirait l'attention de l'Assemblée Générale sur les travaux à réaliser, à savoir: la recherche de l'eau, le renouvellement de certaines installations de refoulement d'eau, la déferrisation et démanganisation de l'eau du puits, l'entretien indispensable du réseau de distribution.

1970



Galerie d'Hubermont

ANALYSE D'EAU		INSTITUT PASTEUR DU BRABANT	
Demandée par l'Adm. Comm. de		Rue du Montoignon, 28 - 1040 BRUXELLES	
Origine: Intermunicipale des Eaux du		N° de l'analyse: 1471	
Nom: Puits de l'abbaye de Limelette		Date de l'analyse: 1.10.75	
Adresse: Couture-Saint-Germain		N° de l'analyse: 1.10.75	
* type d'eau:		Demandé I.P.B.:	
- Distribution - captage - source - puits		Date de réception: 1.10.75	
* Traitement de l'eau: - chlor - filtration - UV - ozon - ou autre:		Date de réception: 3.10.75	
* Motif de l'analyse: - contrôle de potabilité - autre: - autre aspect sanitaire:		N° de l'analyse: 1.10.75	
Date prélevement: 1.10.75			
RESULTATS			
BACTERIOLOGIQUES		CHIMIQUES	
	** Résultats	** Normes	** Résultats
Coliformes	0	0/100 ml	36
Colifécues	0	0/100 ml	97
Streptocoques lactiques	±	0/100 ml	0
Nb tot. germes/ml > 23	5		0
POTABILITE ** OUI / NON - A SURVEILLER		POTABILITE ** OUI / NON - A SURVEILLER	
** NOTES: PRESENCE - ABSENCE 0		EAU NON POTABLE	
NORMES: quantité maximale admise		4 PLUS PETIT OU EGAL A	
POTABILITE: voir remarques au verso		> PLUS GRAND OU EGAL A	
		Pour le Directeur	
		J. Van Audenhove	

1980-1990 ou l'après fusion des communes

Le rapport de l'assemblée générale du 31 mai 1980 nous apprend: "que les travaux de renforcement de la station de refoulement d'eau de Ohain ont été entamés; que l'entretien convenable des captages d'eaux souterraines et des réservoirs s'est régulièrement déroulé; qu'une campagne de détection des fuites a été organisée et sera poursuivie; qu'une étude en matière de recherche de nouvelles ressources d'eau a été entreprise. "Et le président de conclure sur ce qu'il appelle "une vérité" : "Un effort considérable devra être entrepris au sujet du remplacement des canalisations vétustes, du renouvellement du parc de compteurs dans les communes, sans oublier la recherche active de nouvelles ressources d'eau".

Le chiffre record de 545 nouveaux raccordements (dont 284 sur Céroux-Mousty) a été atteint. Ce chiffre représente l'équivalent d'un village de 1.500 habitants avec une consommation de plus de 50.000 m³ par an.

En mai 1981, une campagne de détection des fuites a été réalisée, sans parler de la récupération d'une grande partie d'eau excédentaire des captages, déversée par le trop plein du réservoir central dans la Lasne.

Mais voilà, la crise économique perdure. Entre 1981 et 1983, notre pays tombe dans ce qu'un observateur aussi avisé que Marcel Van Audenhove appelle "un état de dégradation exceptionnelle". En 1984, le nombre d'autorisations de bâtir, au niveau national, chute au plus bas, sans oublier le niveau exceptionnellement élevé du taux hypothécaire, qui, déjà en 1981, atteignait un maximum historique de 15%.

Pour l'Intercommunale, cette solide récession économique se marqua, dès le début des années 80', par une baisse spectaculaire des mises en chantier et des demandes d'autorisation de lotir ou de bâtir. Il fallait retourner 14 ans en arrière, soit en 1966, pour retrouver une conjoncture aussi basse. L'année 1980 se signala par une régression des travaux de l'ordre de 3,5 millions de francs.

La situation était tellement mauvaise que, pour équilibrer l'exercice, le conseil d'administration décida d'effectuer un prélèvement sur les réserves disponibles. L'assemblée générale de mai 1980 mettait en garde: "Si la conjoncture actuelle persiste, il deviendra à nouveau opportun d'introduire une demande d'augmentation du tarif de l'eau. Mais à l'expresse condition d'effectuer des investissements beaucoup plus importants dans le secteur du renouvellement des conduites vétustes".

L'assemblée générale du 29 mai 1982 se concluait par ces termes: "Dans cette conjoncture défavorable que nous traversons, les perspectives en matière de travaux nouveaux restent particulièrement sombres". Or, les prix pratiqués par l'IECBW tenaient toujours compte des recettes "travaux" (raccordements, lotissements, etc.) et, si les années 70'-80' avaient été fastes dans notre région, l'IECBW eut alors à faire face à une diminution constante du nombre de nouvelles constructions et donc du nombre de nouveaux raccordements à exécuter. Des travaux représentant une source de revenus importante pour l'Intercommunale et qui permettaient de maintenir le tarif "eau" largement en dessous du prix de revient. Mais cela était un avantage du passé...

En attendant, les problèmes de distribution d'eau sur la partie nord de Ohain perduraient. L'Intercommunale traversa à cette époque "une crise très grave". Une crise liée notamment à l'absence de vision prospective. Tout se passait comme si ses dirigeants n'avaient pas réussi à anticiper le développement urbanistique prodigieux du centre du Brabant wallon en général et de Ohain en particulier. Les investissements avaient été insuffisants. Les fontainiers travaillaient avec un matériel désuet. Des bêches, des pioches... comme au début du siècle. Et, crise aidant, en 1981, rien n'allait plus. Les abonnés se plaignaient de la mauvaise qualité de l'eau (eau trouble due aux excès de fer et de manganèse). Outre une carence de sécurité dans les équipements de refoulement, il y avait des problèmes de stockage (insuffisance de volume). Sans parler de l'état de vétusté des réservoirs qui n'offraient plus aucune garantie d'étanchéité.

Pour faire face à tous ces défis, l'Intercommunale décida de recruter un directeur. Le président Delcambe qui était ingénieur agronome, voulait un "ingénieur à bottes". Il sera recruté en la personne du lasnois Alain Gillis. Ingénieur industriel de son état, le nouveau directeur ne tourna pas autour du pot. Il mit le doigt sur les dysfonctionnements du système, insista sur les problèmes liés à la production d'eau distribuée par l'Intercommunale. Trente ans après, Alain Gillis se souvient: "L'eau trouble était la conséquence d'un excès de fer et de manganèse en solution dans l'eau pompée par le puits d'Aywiers. Je préconisais alors la construction d'une station de correction des eaux afin de faire face au problème. Il y avait aussi l'insuffisance du volume d'eau stocké. La réserve était de deux heures en régime de pointe alors qu'il eut fallu une réserve de deux jours". Alain Gillis souligna aussi l'état de vétusté des réservoirs, ceux-ci n'offrant plus aucune garantie d'étanchéité et l'insuffisance du nombre de points de captage. Une bonne partie des eaux produites était extraite du seul et unique puits que possédait l'IECBW à Aywiers. La question se posa en juillet 1981. Il fallut interrompre la production d'eau des captages suite à une pollution bactériologique des galeries. L'intercommunale se trouva alors confrontée à de gros problèmes techniques, en particulier de qualité et de quantité. D'où les nombreuses plaintes reçues.

Au moment où Alain Gillis arrive en 1981, l'Intercommunale était presque vouée à disparaître. "L'IECBW, c'était, en 1981, un effectif de 17 personnes, moi y compris. On risquait l'absorption à tout bout de champ. La Lyonnaise des Eaux avait débarqué à Liège. La SWDE voulait nous reprendre...". Beaucoup évoquaient la reprise de l'IECBW par la CIBE, en parlant "du choix douloureux à faire, soit être repris, soit investir des millions pour rendre l'intercommunale plus fonctionnelle".

Le nouveau directeur proposa alors un vaste plan d'investissements qui s'éleva à la somme de 30 millions de francs avec un emprunt de 20 millions au Crédit Communal de Belgique et une demande de subsides auprès de la Région wallonne. Un plan susceptible de permettre à l'Intercommunale d'affronter l'avenir. Du jamais vu. C'était une somme énorme pour une petite Intercommunale. Et d'autant plus énorme qu'elle était victime de gros problèmes financiers qui se traduisaient par un déficit de 6 millions de francs.



René Delcambe,
Président de l'IECBW
de 1977 à 1988



Alain Gillis, Directeur et
Madame Delbrassinne, Commissaire aux comptes



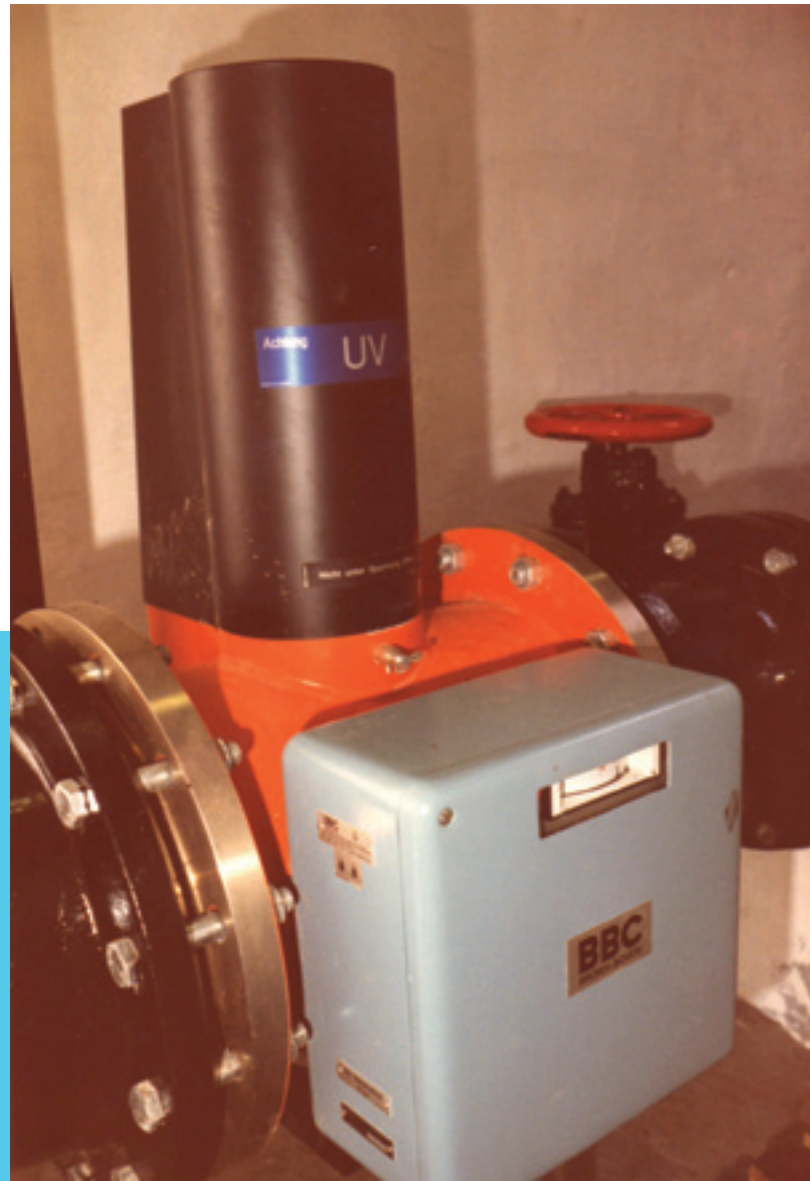
Chantier

1980

Le directeur Alain Gillis se souvient : "Le bateau était prêt à couler. Il fallait investir. Je propose mon plan. Le conseil d'administration me fait confiance". Un audacieux programme est approuvé à l'unanimité au cours de deux assemblées générales extraordinaires en 1982. Les investissements à réaliser étaient la construction d'une station de déferrisation et de démanganisation de l'eau souterraine, la construction de réservoirs d'eau de stockage, la protection des captages, l'instauration d'une prise de secours de la CIBE en cas d'immobilisation des stations de refoulement et enfin le traitement bactériologique via le système UV et la chloration.

Aussitôt dit aussitôt fait ! En 1982, le président invite déjà les délégués des communes à visiter la nouvelle station souterraine de traitement bactériologique. Elle a permis la récupération des deux captages d'eau abandonnés (Soieries et Hubermont) pour cause de pollution bactériologique depuis juillet 1981. Il s'agit d'une station ultra moderne à système UV qui permet de récupérer 1.500 m³ d'eau par 24 h en provenance des captages souterrains. Le président se veut lyrique: Il déclare : "La station ultra moderne d'épuration bactériologique de l'eau des captages et le forage du puits d'Ohain permettent à l'Intercommunale d'envisager l'avenir avec confiance." L'exercice 1982 fut une année très médiocre au niveau de la réalisation des travaux de raccordements.

A la même période, Thierry Rotthier, le bourgmestre de Lasne, exprimait sa volonté d'appliquer un tarif unique à sa commune. "Quelle est la position du conseil au sujet de la reprise des réseaux de Maransart et de Plancenoit ? " demande-t-il, un peu énervé.



Système ultra violet

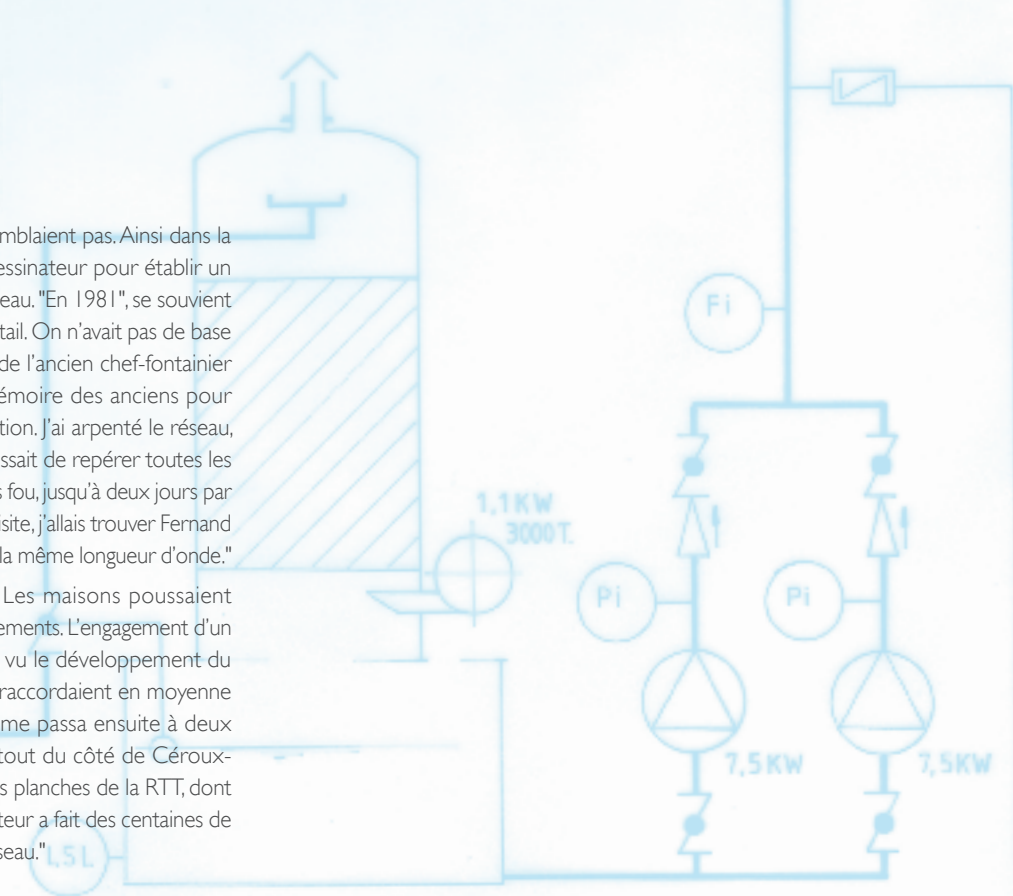
BRABANT. COUTURE ST. GERMAIN

Les mesures se suivaient et ne se ressemblaient pas. Ainsi dans la foulée, l'Intercommunale recrute un dessinateur pour établir un plan général du réseau de distribution d'eau. "En 1981", se souvient Alain Gillis, "il n'y avait pas de plan de détail. On n'avait pas de base cartographique. Tout était dans la tête de l'ancien chef-fontainier Fernand Petit. On faisait appel à la mémoire des anciens pour connaître l'emplacement d'une canalisation. J'ai arpenté le réseau, avec le dessinateur, rue après rue. Il s'agissait de repérer toutes les vannes sur le terrain. Cela a pris un temps fou, jusqu'à deux jours par semaine durant trois ans. Après chaque visite, j'allais trouver Fernand Petit pour m'assurer que nous étions sur la même longueur d'onde."

Les temps avaient pourtant changé. Les maisons poussaient comme des champignons dans les lotissements. L'engagement d'un dessinateur était devenu indispensable vu le développement du réseau. Car les fontainiers de l'IECBW rattachaient en moyenne deux cents habitations par an. Le rythme passa ensuite à deux raccordements par jour ouvrable, surtout du côté de Céroux-Mousty et Limelette. "Avec les anciennes planches de la RTT, dont on a obtenu des photocopies, le dessinateur a fait des centaines de calques. On a pu ainsi reconstituer le réseau." LSL



Fernand Petit, chef Fontainier



INPLANTATION INSTALLATION DE DEFERRISATION. SITUATION A CREER. COUTURE ST. GERMAIN.

Dirk Petrens, dessinateur technique, se rappelle de cette époque:

"On tirait les plans dans le grenier des locaux à Aywiers. Cela sentait tellement l'ammoniac que j'avais le nez débouché en permanence. On allait mesurer ensemble, Alain Gillis et moi sur le terrain et par tous les temps. Quand on a mis la première session de cartographie en route, il n'existait rien en la matière dans le pays. Rien n'était informatisé dans ce domaine à l'époque. C'était des plans papier. Par la suite, on a dû adapter deux ou trois programmes informatiques."

"A Ohain, c'est pire qu'au Sahel"

L'année 1982 fut une année difficile pour les habitants d'Ohain. Des incidents eurent lieu en mai, juillet et août. Le personnel dut intervenir à Ohain de jour et de nuit. En juillet, l'eau fut déclarée non potable. Il s'agissait d'une pollution plus technique que biologique. La nouvelle pompe installée entre Aywiers et le château d'eau, racla le conduit qui mène à Ohain avec pour conséquence à l'arrivée, une eau chargée en partie de boue de fer et de rouille. En plein mois d'août, la protection civile dut alimenter en eau la commune. "Le mal était certes chronique" notait le quotidien "Le Soir" (15.08.82), "mais jamais la situation n'a été à ce point catastrophique". Et pour cause, les filtres se bouchaient quand on les nettoyait, il sortait une eau noire comme de l'encre." C'est pire qu'au Sahel" lâcha même, non sans cynisme, le conseiller communal d'Ohain, Richard Kegelart.

Consciente de la gravité de la situation, l'IECBW convoqua une assemblée générale extraordinaire. Une solution de secours fut mise en oeuvre. Elle consistait à se raccorder à la CIBE, au hameau d'Honnonsart (chaussée de Louvain). Cette conduite permettait d'alimenter Ohain jusqu'au Messenger de Bruxelles et au Vieux chemin de Wavre.

Alain Gillis se rappelle cette période: "Il y avait d'importants problèmes techniques. Chaque week-end, Ohain était sans eau ! Le bourgmestre de Lasne, Thierry Rotthier, était furieux. Une baronne qui habitait à côté du château d'eau d'Ohain était toujours la première à être privée d'eau. Un jour, elle m'a demandé si elle pouvait venir prendre son bain chez moi. Non seulement, il n'y avait pas d'eau, mais quand il y en avait, elle était rouge à cause de la présence du fer dans l'eau. Tous les jours, des ménagères en colère arrivaient avec leur linge, à la société. Il y avait les frais de filtrage de l'eau, les dégâts aux appareils ménagers... Les plaintes affluaient."

La situation d'Ohain était d'autant plus difficile que c'était le point haut de la commune. C'était aussi la partie de Lasne qui avait connu le développement urbanistique le plus important. Les capacités du château d'eau ne suffisaient plus. Une liaison avec la CIBE dut être établie.

L'IECBW eut encore à faire face à une belle tuile en 1983. Alain Gillis raconte : "Lors de la rénovation par le Ministère des Travaux Publics (devenus par la suite le MET) de toute une série de routes nationales - à savoir la RN 236 (Ways-Genappe), la RN 253 (chaussée de Louvain à Lasne), la RN 239 (Limal-Ottignies...) - le ministère nous obligea à déplacer les canalisations à nos frais. Et cela, parce que l'autorisation de poser des canalisations dans le domaine public avait été accordée à titre précaire. Cela tombait bien mal, compte tenu des investissements lourds que nous devons entreprendre. De plus, aucune raison technique ne le justifiait. Nous avons donc refusé. D'autant que l'Intercommunale s'était alors financièrement engagée dans la réalisation d'investissements importants en matière de production d'eau. Le ministère des Travaux Publics a alors acté notre refus, quitte à récupérer les sommes par la suite. L'IECBW a réalisé les travaux aux frais du ministère et la dernière facture à peine envoyée, nous avons reçu du même ministère une citation par huissier nous assignant à rembourser l'entièreté des sommes. A savoir une somme de 23,3 millions de francs. Un long procès s'ensuivit, qui aboutit finalement en 1994 à une solution transactionnelle. Une solution prévoyant que l'IECBW n'était tenue de rembourser que 40 % du montant, le reste étant considéré comme subsidié."

1983



L'année 1984 fut encore une année décisive pour l'avenir de l'Intercommunale. D'importants investissements eurent lieu: le remplacement des pompes de refoulement vers les réservoirs de Sauvagemont, le forage du second puits au pied du château d'eau d'Ohain (950 m³/j). Un des plus importants investissements fut le renforcement de la distribution d'eau à Lasne, Céroux-Mousty et Limelette, par la pose, au Grand Chemin, d'une nouvelle conduite de 300 mm. Sans oublier un puits de forage à Céroux-Mousty, dès le printemps 1984. L'objectif numéro 1 du conseil d'administration fut de supprimer tout achat d'eau à la CIBE et de récupérer ainsi 5 millions de francs en deux exercices.

Grâce à la station ultra moderne de traitement bactériologique de l'eau des captages et au forage du puits d'Ohain, l'Intercommunale put désormais affronter, forte de ces deux outils de production, l'avenir avec confiance. "Le but est atteint" note le secrétaire dans le registre du conseil d'administration en soulignant la phrase, écrite pour la circonstance, en majuscules. A Aywiers, la station de déferrisation et de déminéralisation de l'eau du puits fut refusée, en février 1983, par la Commission des Monuments et des Sites (station de correction des eaux du puits). Mais une solution de rechange fut trouvée via l'achat en 1984 d'un terrain appartenant à l'IECBW, rue du Réservoir (29 ares) à côté des réservoirs de Sauvagemont. Y furent créés deux puits de captage et la construction d'un réservoir de stockage d'eau de 3.500 m³.

Pour le stockage, c'est l'électronique qui fait désormais la régulation. En fonction du niveau des réservoirs de tête, un automate peut assurer la mise en route des pompes de refoulement de Couture vers le réservoir de Sauvagemont ou le château d'eau d'Ohain, ou transférer de l'eau d'un réservoir à l'autre.

1984

La rationalisation des intercommunales

Avant 1976, on comptait en Brabant wallon, 31 organismes différents: la SNDE, la CIBE, l'IECBW, l'IEVT, la HPBW, deux régies communales et 24 services communaux. Le Roman Païs ressemblait à un immense patchwork aquifère, sans oublier, Bornival et Monstreux, deux villages qui ne disposaient pas d'un réseau de distribution.

Monstreux, petit village agricole de 250 habitants fut longtemps victime de son isolement. Et pour cause, il n'avait pas été raccordé au réseau d'eau. Les villageois puisaient l'eau à un puits privé ou à un puits communal exploité en commun. Quant aux égouts, ils étaient tout simplement remplacés par la Thines.

Le ministre régional de l'eau soulignait également la politique des prix, amenant à une situation particulièrement étonnante allant du simple au double et parfois davantage.

En 1983, le problème de la rationalisation et de la restructuration des distributions d'eau revint sur la table alors que l'on en avait plus entendu parler depuis 1977-78. Il faut dire que pas moins de 147 organismes assuraient la distribution d'eau en Wallonie et certaines communes étaient desservies par plusieurs distributeurs. Ainsi par exemple dans l'entité de Genappe, la distribution était assurée par trois compagnies: l'IEVT (Bousval, Baisy-Thy et Houtain-le-Val), la CIBE (Genappe, Vieux-Genappe et Loupoigne) et l'IECBW (Ways, Glabais et le domaine de la Motte).

En avril 1983, le Ministre régional wallon de l'Eau, Valmy Féaux, réunit les bourgmestres du Brabant wallon avec l'idée de créer une seule société de distribution d'eau pour le Brabant wallon. "En 1980, le Roman Païs produit 35 millions de m³ d'eau souterraine, mais deux grandes sociétés de distribution se taillent la part du lion: 14,5 millions pour la SNDE et 12,7 millions pour la CIBE. Les trois autres intercommunales du Brabant wallon, à savoir l'IECBW, la Compagnie des Hauts Plateaux du Brabant wallon, et l'IEVT plafonnent à 3,6 millions tandis que l'ensemble des régies et services communaux approchent des 4 millions de m³. Si l'on regarde maintenant la consommation du Brabant wallon, elle s'établit à 12 millions de m³ par an dont 7 millions pour les usages domestiques et artisanaux. Ainsi donc en 1980, le Brabant wallon a exporté 23 millions de m³. "Les prévisions", ajoute le ministre, "permettent d'estimer à près de 16 millions de m³ les besoins annuels du Brabant wallon en 1990, dont 10 millions pour les besoins domestiques et artisanaux." (Le Soir - 7 avril 1983)

En 1984, le Ministre Valmy Féaux présente à la presse ses projets de regroupement pour mettre fin à ce qu'il appelle "l'immense puzzle d'organismes de distribution d'eau en Brabant wallon". Le puzzle se présente en 1984 comme suit: la SNDE 41.133 raccordements, la CIBE 20.328, l'IEVT 4.360, l'IECBW 7.390, HPBW 3.968, régies et les services communaux 43.990. Ce qui donne 121.169 raccordements pour une population de 294.465 habitants (Le Soir du 27/03/84).

Quant au prix de l'eau, il fluctuait de façon importante: de la gratuité à plus de 60 francs le m³ alors que la redevance fixe variait de zéro à 2.000 francs par an. Le prix pour 50 m³ de consommation variait, en Brabant wallon, de 630 francs à 2.130 francs.

Le Ministre Féaux annonça le dépôt d'un projet de décret. Le projet prévoyait un regroupement des distributeurs afin de desservir 50.000 raccordements en ville, 30.000 raccordements en semi-urbain et 20.000 raccordements en zone rurale ainsi qu'une distribution assurée par un seul organisme sur le territoire d'une entité communale. Un an plus tard, force était de constater... qu'on était toujours au point mort.

Des forages et des puits

À l'Intercommunale, la vie continue. Pour subvenir aux besoins des clients, il fallait trouver des nouveaux captages pour assurer la production. Sur la colline d'Ohain, au chemin du Pêque, l'Intercommunale procéda à deux forages de 80 m de profondeur dans le sable. Les résultats furent bons. Le forage du puits au pied du château d'eau d'Ohain disposait d'une production journalière de 950 m³. L'eau extraite des sables bruxelliens était une eau de toute première qualité, quasi exempte de fer et de manganèse. Cet "audacieux projet" d'un coût d'un million de francs permit non seulement de régler les irrégularités de la distribution d'eau dans tous les secteurs de l'ex commune d'Ohain, mais aussi de récupérer des achats d'eau auprès de la CIBE pour un montant de 2,5 millions de francs par an sur base du tarif de 1983. L'Intercommunale commençait à sortir la tête de... l'eau. La décentralisation s'est poursuivie par le forage d'un puits à Céroux-Mousty dénommé captage du Try dont la production journalière atteint 400 m³. Cela va permettre dès l'année 1985 de supprimer les achats d'eau auprès de la CIBE.

Outre la mise en place d'équipements de déferrisation et de démantanisation à Aywiers, la société a pris la décision de procéder à de nouveaux forages. Trois précisément, au hameau de Sauvagemont, entre Couture et Céroux, où elle possédait déjà un réservoir. Malgré l'étude menée par un géologue, la production y est faible (45 m³/heure) et l'un des trois forages ne donne même rien.

Pour alimenter Mousty, un petit réservoir avec forage (20 m³/heure) fonctionne sur le plateau de Céroux (rue Croix Thomas). Sauvagemont peut suppléer cette installation.

Forage d'un puits à Céroux-Mousty



De 1981 à 1985, le directeur Alain Gillis s'est dépensé sans compter. Le conseil d'administration le constate en sa séance du 25 janvier 1985. "Le directeur effectue depuis son entrée en fonction pas mal de prestations dites "exceptionnelles", que ce soit après les heures normales de service, des nuits, des samedis, des dimanches, des jours fériés légaux, voir même pendant les congés de vacances. Il serait bon de pouvoir recruter un technicien en vue de le seconder".

L' Association de Court-Saint-Etienne

La bonne nouvelle vient en 1985 avec la demande de Court-Saint-Etienne. Cette dernière possédait un service communal des eaux et désirait devenir partenaire associé de l'IECBW. Depuis près de 20 ans, la quantité d'eau utilisée par les particuliers n'a cessé d'augmenter et a obligé l'administration communale à forer de nouveaux puits. Il y avait aussi les problèmes liés aux nouvelles normes de potabilité de l'eau, compte tenu des normes européennes, et à la volonté de la Région wallonne de restructurer la distribution d'eau en Wallonie. Le président René Delcambre ne s'opposa pas à l'extension de l'Intercommunale, d'autant plus qu'il s'agissait d'une commune très limitrophe présentant des facilités d'alimentation en eau. Le président se disait convaincu qu'il y avait lieu d'accroître la puissance de l'Intercommunale en acceptant sans réserve l'affiliation de la commune de Court-Saint-Etienne au 1er janvier 1987. "Il ne peut être question que cette commune glisse vers une autre société pour constituer une puissante association géographiquement attenante à la nôtre et qui pourrait avoir pour effet dans un avenir plus proche qu'on ne le pense, notre disparition par absorption".



Ancien réservoir de Beurieux

Alain Gillis se rappelle sa rencontre avec le bourgmestre Jean Goblet d'Alviella. "J'avais été chargé de le rencontrer afin de négocier avec lui le rachat de sa régie des eaux. Le rendez-vous était fixé dans la salle du conseil communal. On me prie de m'asseoir au pied du promontoire du haut duquel le comte Goblet préside le conseil. La porte s'ouvre et j'aperçois sa stature impressionnante dans l'encadré de la porte. Il escalade l'estrade, monte sur son espèce de trône en bois, me toise de sa superbe et m'engage de sa puissante voix à exprimer mes vœux. J'étais très impressionné, mais je dois dire que la négociation s'est fort bien déroulée. Clin d'oeil de l'histoire, aujourd'hui son fils, actuel bourgmestre de Court-Saint Etienne, occupe la place de vice-président de l'IECBW."



Jean Goblet d'Alviella,
Bourgmestre de Court-Saint-Etienne

Le conseil communal de Court-Saint-Etienne vota la décision d'associer la commune afin que l'IECBW assure le service de production et de distribution d'eau. La reprise du réseau fut effective au 1er janvier 1987. L'IECBW décida de continuer à exploiter deux des sites repris: l'un à Beurieux, l'autre à Sart-Messire-Guillaume. A Sart-Messire-Guillaume, l'eau était produite par une galerie captante très profonde (30 mètres sous terre) et un forage. L'eau pompée au forage de Beurieux contenait trop de manganèse. Le nécessaire fut fait pour alimenter le réservoir depuis Couture également. Alain Gillis a alors cette formule: "cette reprise de Court-Saint-Etienne, ce fut le gros morceau. L'IECBW s'était alors remise d'aplomb".

Selon la loi des vexations universelles, la commune était à peine affiliée à l'IECBW que ses canalisations furent victimes du gel. En cause, les travaux de la rue de Sart où passaient justement de grosses conduites d'alimentation. Une rupture obligea les hommes de l'IECBW à travailler jusqu'à 3 heures du matin. Mais cela ne suffit pas pour alimenter certains hameaux comme Beurieux. Car une ou plusieurs fuites s'étaient déclarées ailleurs dans le réseau. Mais voilà, comme ce réseau venait d'être repris, les fontainiers de l'IECBW ne le maîtrisaient pas encore. Un ravitaillement en eau de onze rues fut donc organisé par les pompiers de Wavre d'abord, par la protection civile ensuite. (Le Soir 15 01.1987).

Alain Gillis n'oubliera pas cette période: "Le gel avait été terrible. On n'arrivait pas à trouver toutes les fuites. J'ai passé des nuits et des nuits à les chercher avec Jacques Joachim. Le problème venait des usines Henricot qui venaient d'être fermées. Tous les raccordements à l'usine étaient restés en service. Un ancien ingénieur du site nous a prêté main forte. Je me souviens qu'on déambulait dans le froid glacial et l'obscurité totale sur le site. C'était absolument lugubre."

Les investissements continuent. Ils passent par le parachèvement de la station de pompage à Céroux-Mousty et l'achèvement de la pose d'une double conduite d'adduction de 300 mm au Grand Chemin à Lasne à partir des réservoirs de Sauvagemont et sur une distance de 3 km. Ce Grand Chemin -celui du Buisson des Cailloux et de la chapelle Robert- est en fait l'antique route du Roman Païs de Brabant qui relie directement et en ligne droite Wavre et Nivelles. Elle est établie sur la ligne de crête qui sépare la vallée de la Lasne de la vallée de la Dyle. La Tour de Moriensart domine d'ailleurs les vallées de la Dyle d'un côté et de la Lasne de l'autre. Voilà pourquoi ce Grand Chemin se rattache aux chaussées romaines qui reliaient Tongres à Chastre en passant par Wavre et Nivelles. Il longe Lasne et forme la limite tantôt avec Ottignies et Limelette tantôt avec Céroux-Mousty. Cette double conduite du Grand Chemin permet désormais une adduction efficace tant pour Lasne que Céroux-Mousty et Limelette. A cela s'ajoute en 1987, la pose d'une seconde conduite de refoulement de 300 mm au départ de la station de pompage de l'Intercommunale vers les deux réservoirs de Sauvagemont.



Noeud de vanne de départ de l'adduction du Grand Chemin



Passage sous la voirie, creusé à la main, sans ouverture de route.



Prolongation de la conduite du Grand Chemin vers Rixensart

En 1988, avec 1,7 millions de mètres cubes produits, traités et distribués directement aux consommateurs chaque année, l'IECBW est la plus grosse société purement brabançonne wallonne. Juste devant l'Intercommunale des Eaux de la vallée de la Thyle (Sart-Dames-Avelines), avec la différence que cette dernière se contente de vendre l'eau aux communes et de surveiller les compteurs placés à l'entrée de leur territoire. Le réseau de l'IECBW s'étend alors sur les cinq communes fondatrices, mais aussi sur une partie de Bousval, Limelette et, depuis deux ans, sur toute l'entité de Court-Saint-Etienne. Si on compare l'IECBW à la CIBE ou la SWDE, l'intercommunale reste bien sûr une petite société. Presque familiale, avec ses 26 membres du personnel et ses quelques 10.000 abonnés. Mais, note le journal "Le Soir" du 17 décembre 1988, "avec aussi une infrastructure moderne qui ne souffre pas la comparaison avec les installations de certaines régies communales de la région dont on pourrait, à première vue, se demander comment elles produisent de l'eau potable..."

La montée en puissance se poursuit avec l'admission de la ville de Genappe, pour l'ex-entité de Glabais, et pour la régularisation du domaine de la Motte à Bousval en qualité d'associé de l'Intercommunale en 1989.

En absorbant ensuite Glabais, l'IECBW a atteint le seuil des 20.000 compteurs.

"Glabais" signale Roger Delooz "était riche de son eau potable. Le nom du village signifierait d'ailleurs "eau claire ou eau vive". Les fontaines principales étaient la fontaine Denuit à la Bruyère et la fontaine Saint-Pierre au centre. C'est elle d'ailleurs qui alimentait la plus grande partie du village. Quelques maisons possédaient un puits. En certains endroits, aux Flamandes, ces puits avaient plus de trente mètres de profondeur. Les travaux de 1910 et de 1911 (captage aux sources, érection d'une usine élévatrice et d'un château d'eau, placement de bornes fontaines ...) aboutirent à un système de raccordement généralisé. L'eau à Glabais était distribuée à débit libre, c'est-à-dire sans compteur..."

Roger Delooz: *A la découverte de Genappe*. p 82.



Ancien réservoir de Glabais



DE 1990 À 2012

"En moins de 20 années, le nombre de foyers alimentés par l'IECBW est passé de 7.000 à plus de 75.500 unités, ce qui représente plus de la moitié des habitants de la province du Brabant wallon".

Alain Gillis, Directeur général de l'IECBW.

Des nappes et des réservoirs

Pour capter l'eau, différentes techniques se présentent. Il y a le captage de sources à leur émergence, le captage par galeries drainantes ou encore le captage par puits et forages.

En 1989, l'Intercommunale possède une dizaine de sites de production. Deux captages alimentent par gravité le réservoir se situant au siège social ainsi qu'un puits, creusé dans la roche à 75 m de profondeur. L'eau est stérilisée par ultra-violets. La station de pompage refoule chaque jour près de 4.000 m³ d'eau vers les réservoirs de Sauvagemont dans d'impressionnantes cuves de 17 m de diamètre et 7 m de profondeur. Deux puits situés au pied du château d'eau d'Ohain approvisionnent également ceux-ci. Ce réservoir fournit Ohain et toute la partie de Lasne qui se trouve au nord de la Lasne. Les réservoirs de Sauvagemont alimentent Lasne, Limelette, Céroux, Ways et Court-Saint-Etienne centre. Ces réservoirs sont remplis par l'eau envoyée du réservoir de la rue de l'Abbaye, mais également par deux forages situés sur le même terrain. Court-Saint-Etienne possède deux réservoirs. Celui de Sart bénéficie d'une galerie de captage et d'un puits dont l'eau doit subir un traitement de déferrisation et de démanganisation. Ce réservoir dessert La Roche, Tangissart et Faux. Le réservoir de Beaurieux est quant à lui alimenté par un forage.

Depuis décembre 1991, l'IECBW exploite, pour le compte de l'IEVT, une station de pompage à la source même de la Dyle à Houtain-le-Val. Un procédé unique en Belgique permet l'élimination naturelle du fer de l'eau par le sol. Cette eau est pure et sans nitrate. La source provient d'une nappe de surface qui donne un débit de 25 m³ à 40 m³ par heure. L'IEVT en capte environ 25 m³ et "rejette" l'excès dans la rivière pour ne pas l'assécher.

Les installations de pompage sont en activité toutes les nuits, au moment où le prix de l'énergie est au plus bas. Le coût de l'énergie électrique représente 25% environ du coût de production de l'eau. L'IECBW capte journalièrement 7.000 m³ d'eau dans les nappes phréatiques. Ce volume ne suffit pas pour alimenter les 80.000 consommateurs de l'époque. Voilà pourquoi, l'Intercommunale achète 6.000 m³ d'eau par jour à d'autres sociétés. Ces volumes sont principalement prélevés sur les adductions de la CIBE qui traversent le Brabant wallon pour alimenter Bruxelles. Une partie de l'eau produite chaque jour (400 m³) est aussi revendue à la SWDE pour les besoins de la population de Rixensart.

La montée en puissance se poursuit

En juillet 1990, le conseil communal genappien avait décidé, majorité contre opposition, de confier la gestion du réseau de distribution d'eau en exclusivité à l'IECBW. Cela concernait les communes d'avant fusion de Vieux-Genappe, Genappe, Houtain-le-Val, Bousval, Loupoigne et Baisy-Thy.

La Région wallonne, suite à la réclamation de l'IEVT qui désirait reprendre Genappe, avait annulé cette délibération, estimant que le conseil avait mal appliqué la loi permettant qu'une portion de territoire soit desservie par deux intercommunales offrant des services identiques. Dès lors, au cours de l'année 1991, l'IECBW procéda à une révision de ses statuts dans le but de favoriser de nouvelles affiliations. Les activités de l'Intercommunale ont donc été scindées en activité de production et de distribution. Cela permit de rétablir les contacts avec la ville de Genappe.

1990 sera une année record en matière de pointe de consommation.

Cette année fut aussi marquée par le nouvel aménagement du siège administratif de Lasne. Il a connu des importants travaux de rénovation pour un montant de 5.250.000 de francs. Des travaux entrepris afin de doter le personnel administratif de locaux plus fonctionnels.

Dans la foulée, l'IECBW fit des propositions à la commune de Lasne pour reprendre la régie de Maransart qui avait été maintenue après la fusion des communes. Le captage que possédait Maransart fut confié à la CIBE en échange d'un contrat avantageux de fourniture d'eau à la régie de Maransart. Au 1^{er} janvier 1992, Maransart s'affilia officiellement à l'IECBW. Plancenoit fera de même un an plus tard. Au 1^{er} janvier 1993, les cinq communes de l'entité de Lasne relevèrent enfin toutes de l'IECBW. Il aura fallu attendre quinze ans après la fusion des communes. L'IECBW passa ainsi de 11.000 à 16.500 abonnés.



Sources de la Dyle à Houtain-le-Val



René Delcambe, Président et Joseph Delens, Vice-Président de l'IECBW

1990

Mont-Saint-Guibert se pointe

La commune guibertine connaissait alors une situation hybride. Hévillers et Mont-Saint-Guibert relevaient de la régie communale, tandis que l'ancienne commune de Corbais était jusque-là desservie par l'Intercommunale des Hauts Plateaux du Brabant wallon, dont le siège est basé à Chaumont-Gistoux, qui détenait la majorité de l'intercommunale. Cette dernière commune décida de remettre le réseau à la SWDE. Les anciens partenaires, à savoir les communes de Chaumont-Gistoux, Incourt (pour Opprebaix et Sart-Risbart) et Perwez (pour Malèves et Thorembais-les-Béguines) choisirent donc de s'affilier à la SWDE.

Dans un premier temps, en avril 1992, la commune guibertine avait désigné la SA Aquinter comme reprenneur. A savoir une société privée fondée en 1985 par Tractebel (55%) et la Lyonnaise des Eaux (45%). Mais le 27 avril, le Ministre régional wallon, Guy Mathot avait pris un arrêté d'annulation de cette décision évoquant notamment "l'intérêt régional supérieur". Pour la commune guibertine, trois solutions se présentaient: une régie communale, la SWDE ou l'IECBW. L'échevin Breuer ne tourna pas autour du pot. Il déclara en conseil communal: "si nous voulons garantir le meilleur service à nos habitants et au moindre coût, nous ne pouvons plus songer à une gestion communale de notre réseau à l'avenir. L'IECBW offre des conditions avantageuses en matière de prix, d'investissement, de personnel, d'image de marque et de services excellents". Et le bourgmestre de préciser: "le prix de l'eau restera à 25 f/m³ pour tous les habitants. Ce qui aura pour conséquence de diminuer de 9f/m³ le prix payé par les habitants de Corbais". La proposition fut votée majoritairement contre opposition. Et le 1^{er} janvier 1993, Mont-Saint-Guibert rejoignait officiellement l'IECBW.

"La Leffe que vous buvez" déclare alors en boutade Alain Gillis, "c'est en quelque sorte de l'eau de l'IECBW améliorée."

En 1993, l'IECBW dispose d'un personnel de 37 unités et dessert 15.600 clients. Et dans chacune des communes desservies, la consommation est en hausse. "Les gens ont besoin de plus en plus souvent de gros débit d'eau" constate Alain Gillis. "Les fluctuations sont maintenant quasi constantes. Elles sont dues aux pratiques des Brabançons wallons, à certaines facilités qu'ils ont. Cela va du bain à bulles, du jacuzzi de plus en plus fréquent dans les maisons et consommant beaucoup d'eau, à la piscine individuelle en augmentation elle aussi". Tout cela incita l'IECBW à augmenter le prix de l'eau. Un prix qui était resté inchangé depuis 1984. L'IECBW compte alors 1.000 km de canalisations. Elle approvisionne le haut de Rixensart pour le compte de la SWDE.



Jean-François Breuer

1994



Château d'eau de Corbais

Des investissements, encore des investissements

En 1994, l'IECBW, c'est quelque 7.000 m³ d'eau captés chaque jour dans les nappes phréatiques, 80.000 consommateurs dans six communes, 1.200 kilomètres de canalisations, une douzaine de sites de production et un chiffre d'affaires de 150 millions de francs belges.

Parmi les investissements prévus, il fut décidé de poser une nouvelle adduction d'eau vers Vieux-Genappe (Promelles, Bruyère Madame). Cette partie du territoire de Genappe a toujours disposé d'une alimentation précaire. L'IECBW établit d'entreprendre des travaux de pose d'une nouvelle canalisation d'adduction, de près de 2 kilomètres, qui permettrait d'alimenter la zone au départ du château d'eau de Lillois.

Le second investissement visait à dédoubler l'alimentation de la section de Corbais. Son château est en effet alimenté par une seule conduite qui transporte des volumes d'eau en provenance d'un captage situé à Chaumont-Gistoux. À plusieurs reprises, cette alimentation fit défaut et on remarqua des pressions insuffisantes. Une station de surpression fut mise en service. Un puits d'exploitation fut creusé à Corbais afin de dédoubler l'alimentation. Il fut mis en service en 1994. Ce puits fournit un débit de 25 m³/h. L'investissement se chiffra à plus d'un million de francs.

L'IECBW réalisa un forage de reconnaissance à Fichermont afin d'envisager d'y exploiter l'aquifère des sables bruxelliens situé sous le célèbre champ de bataille de Waterloo. Il semblait avoir un potentiel important. L'essai démontra le potentiel de la nappe mais révéla une teneur en nitrate de 40 mg/l, ce qui obligea l'Intercommunale à y renoncer.

En 1994, et pour la première fois de son histoire, l'IECBW constata que les volumes achetés à d'autres sociétés dépassaient les volumes produits.

Cette année-là, il y eut également un investissement lié à la télégestion des installations de Mont-Saint-Guibert. Comme celles d'Hévillers, elles furent toutes équipées d'instruments de surveillance et de mesure à distance, ce qui permit d'intervenir plus rapidement en cas d'incident électrique. Le site de la rue des Trois-Burettes et celui de Corbais furent également équipés de pareil système.

Un grand réservoir de stockage sur les hauteurs de Court-Saint-Étienne fut aussi prévu afin de ne plus connaître de problème d'approvisionnement, notamment lors des coupures d'électricité au sud de la vallée de la Dyle. Ce réservoir permettra à l'IECBW d'alimenter par gravité Court-Saint-Étienne et Mont-Saint-Guibert, ce qui n'était pas le cas jusqu'alors. Ce projet de grande envergure, situé à l'Arbre de la Justice, sur les hauteurs de la commune, représenta un investissement de 27 millions de francs. L'eau captée à Court-Saint-Étienne (après son traitement à Sart-Messires-Guillaume) et à Mont-Saint-Guibert sera redistribuée de façon gravitaire sur les deux communes. L'IECBW disposera ainsi d'un deuxième centre important de stockage d'eau, le premier se situant à Sauvagemont.

En 1994, l'Intercommunale s'est rendue compte qu'il faudrait, dans le futur, arrêter deux captages: celui de la galerie des Soieries à Maransart, dont la situation ne permettrait jamais de mettre les dispositifs de protection prévus par la Région wallonne en place, et provisoirement celui de Céroux-Mousty dont l'eau, avec plus de 40mg/litre de nitrate, était trop agressive. Pour compenser les volumes perdus, l'IECBW améliorera le rendement de la galerie d'Hubermont et exploitera plus intensivement le puits d'Aywiers qui ne présentait pas de nitrate. Un module supplémentaire fut également ajouté à la station de déferrisation d'Aywiers (coût: 6 à 7 millions de francs).



Forage de Fichermont



Des conventions tripartites entre les communes, la CIBE et l'IECBW

Petit retour en arrière pour comprendre les enjeux. Pour répondre à la demande en eau nécessaire à leur développement, certaines communes du Brabant wallon, traversées par les grosses conduites d'adduction de la CIBE, firent appel à la Compagnie Intercommunale Bruxelloise des Eaux lorsque les ressources locales n'étaient plus en mesure de satisfaire les besoins en eau de leurs habitants. Ce fut le cas de Braine-l'Alleud en 1950, de Waterloo en 1951, de Braine-le-Château en 1955 et d'Ottignies-LLN en 1971. Ces quatre communes s'associèrent à la CIBE et conclurent un contrat de fourniture d'eau et une convention pour le service de distribution d'eau.

La régionalisation de la politique de l'eau en Belgique (lois spéciales du 8 août 1980 et du 8 août 1988) rendait la tâche de la CIBE de plus en plus difficile. D'abord parce qu'elle devait négocier avec trois pouvoirs de tutelle, mais aussi parce que les normes flamandes, wallonnes et bruxelloises étaient, en matière de production et de distribution d'eau, différentes les unes des autres. La CIBE décida donc de concentrer ses activités uniquement sur la production d'eau. Elle chercha des partenaires pour assurer le service de distribution, tant en région flamande qu'en région wallonne. La CIBE se tourna en priorité vers des Intercommunales en place, capables d'assurer un service de qualité et ayant les infrastructures suffisantes.

Ce partenariat, commença en 1993 avec l'IECBW pour Ottignies-Louvain-la-Neuve et fut ensuite étendue, en 1995, à toute la région desservie en Brabant wallon par la CIBE, à savoir Braine-l'Alleud, Waterloo, et Braine-le-Château (uniquement Wauthier-Braine). La CIBE pris contact avec ces trois communes en vue de leur proposer une convention tripartite (commune, IECBW, CIBE). Les avantages pour la commune étaient une participation aux différentes instances de l'IECBW et une souscription aux parts de capital (partie distribution). L'objectif final était de rationaliser la distribution et d'unifier le tarif de l'eau sur l'entièreté de leur territoire.

Ces conventions tripartites furent signées entre les quatre communes, la CIBE et l'IECBW. Le 3 septembre 1993 pour la ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et le 20 décembre 1995 pour les communes de Braine-l'Alleud, Braine-le-Château et Waterloo.

Ces conventions conviennent que la CIBE continue à assurer l'exploitation de la distribution en sous-traitance pour l'IECBW.

L'eau fournie à Ottignies par la CIBE provient de l'importante usine de Tailfer où l'eau de la Meuse est traitée, avant d'être acheminée vers Bruxelles, via Ottignies, dans des grosses conduites (feeder).

Dans le cadre de cette rationalisation, l'IECBW convient avec la CIBE (devenue Vivaqua en 2006) de ne pas renouveler les contrats de prestations de service de distribution d'eau au-delà de leurs échéances, et ce progressivement à partir de l'année 2009. Vivaqua réduira ses prestations en matière de distribution d'eau, en cédant ainsi l'exploitation des réseaux à l'IECBW.

Le processus de reprise par l'IECBW des activités de distribution s'échelonna sur Ottignies-LLN en 2009, Waterloo en 2010, Braine-le-Château en 2012 et Braine-l'Alleud en 2013. A terme, en 2013, Vivaqua ne disposera plus d'aucun service de distribution d'eau en Région wallonne. En contrepartie, Vivaqua assurera 3 services spécialisés sur l'ensemble des communes de l'IECBW et ce jusqu'au 1^{er} janvier 2020: la protection cathodique des réseaux et ouvrages enterrés, la vérification et la réparation des hydrants ainsi que l'entièreté des analyses d'eau.

Vivaqua et l'IECBW ont également signé, pour une durée de vingt ans, un contrat de fourniture d'eau selon lequel l'IECBW s'engage à prélever auprès de Vivaqua 5 millions de m³/an. Une prise de participation de chaque intercommunale dans le capital de l'autre renforce les liens existants entre les deux partenaires et permet à l'IECBW de bénéficier du tarif "associés" de Vivaqua.

Ces deux nouveaux contrats permettent de gérer certaines synergies entre Vivaqua et l'IECBW qui peut ainsi assurer une stabilité du tarif de ses achats d'eau et garantir au citoyen une continuité de l'approvisionnement.

Et voici Genappe

En 1992, Genappe s'affilia à l'IECBW (pour les sections de Bousval, Genappe, Vieux-Genappe, Houtain et Loupoigne).

En 1994, la ville de Genappe décida de se désaffilier de l'Intercommunale des Eaux de la Vallée de la Thyle et de souscrire à l'IECBW des parts nouvelles pour la section de Baisy-Thy.

L'IECBW gère maintenant la distribution d'eau dans les sections suivantes: Ohain, Lasne, Couture-Saint-Germain, Maransart, Plancenoit, Ways, Genappe, Vieux-Genappe, Baisy-Thy, Bousval, Loupoigne, Houtain-le-Val, Glabais, Court-Saint-Etienne, Mont-Saint-Guibert, Héவில், Corbais, Cérroux-Mousty, Limelette et Ottignies-LLN. Le réseau comporte 700 km de conduites mères. Plus de 23.000 branchements alimentent en eau potable près de 80.000 habitants du Brabant wallon. L'IECBW est par sa taille la quatrième intercommunale pure et la cinquième société de distribution d'eau en Région wallonne.

Désormais l'IECBW s'identifie comme l'Intercommunale des eaux par excellence du Brabant wallon. La convention avec la CIBE lui permet de pouvoir faire face à d'éventuels manœuvres de rachat ou d'incorporation. L'IECBW peut maintenant voir venir, même s'il faudrait atteindre les 50 000 points de fournitures vitales aux yeux de la Région wallonne pour être totalement à l'abri. C'est la raison pour laquelle l'extension vers Rixensart et Wavre fut capitale.

Usine de Tailfer
Source : AIP - Vivaqua



Et maintenant Genval

A Rixensart, afin d'assurer une eau de qualité, la majorité libérale/écologiste souhaitait, au grand dam de l'opposition, céder le droit d'usage, de distribution, de production et d'adduction d'eau de la vétuste régie de l'eau de Genval à l'IECBW. Alors que les communes de Rosières et Rixensart étaient fournies par la SWDE, la commune de Genval avait son propre système de captage (puits, pompes, installation de déferrisation et de traitement) et son propre réseau de distribution. Le réseau de la Régie était à moderniser d'urgence (compteurs à remplacer, raccordements en plomb...) et elle présentait une perte de 9 millions de francs en 1996. Sans compter qu'avec 2.722 raccordements, la Régie était trop petite. Lors de sa reprise par l'IECBW, la commune a donc souscrit, avec l'apport de ses installations, un montant total de parts de capital d'environ 65 millions de francs. Quant au château d'eau de Genval, il ne fut repris qu'en 1998.

En 1995, l'évolution des volumes facturés par commune confirme une tendance à la baisse de la consommation d'eau. Par contre, la consommation d'eau des habitants de Lasne est quant à elle en constante augmentation. Les consommations annuelles moyennes par raccordement varient de 115 m³ pour les habitants de Genappe à 165 m³ pour ceux de Lasne. Le record absolu se situe à Ohain avec 180m³ par raccordement et par an.

Dix-neuf mille abonnés en 1993, quarante-trois mille en 1996, l'IECBW a maintenant la taille critique. L'année 1996 est à marquer d'une pierre blanche. Le volume d'activités a en effet doublé. Quatre nouvelles communes se sont associées, portant ainsi à neuf le nombre de villes et communes dans le capital de la société (24 communes avant fusion).

En 1996, l'IECBW a reçu l'autorisation de porter le débit de pompage du puits d'Aywiers de 50 m³/h à 150 m³ /h. Une étude faite par un hydrogéologue a démontré que l'augmentation de la quantité pompée n'aura probablement pas d'influence sur le rabaissement de la nappe phréatique et donc sur les habitations avoisinantes (risques de tassements du sol). C'est cette solution qui est envisagée pour remplacer la galerie drainante à abandonner. L'eau pompée dans la cour d'Aywiers est ferrugineuse et doit donc subir un traitement à la station de déferrisation. La station permet, à ce moment-là, de traiter 50 m³/h.

Château d'eau de Genval



L'échec des bureaux communs CIBE/IECBW

D epuis l'association des communes de Waterloo, Braine-l'Alleud, Braine-le-Château (section de Wauthier-Braine) et d'Ottignies-Louvain-La-Neuve qui, comme nous venons de le lire, sont gérées en sous-traitance par la CIBE, il était nécessaire de regrouper les services des deux intercommunales en un seul et même endroit situé en Brabant wallon, afin d'y établir un siège commun d'exploitation. Le siège de Lasne ne pouvait plus répondre à une telle demande. C'est pourquoi la CIBE s'est mise à la recherche de plusieurs sites. La condition principale demandée par l'IECBW était que ce site se trouve sur le territoire d'une de ses communes associées. Trois sites ont alors été proposés: le site de Bousval, et les anciens établissements Peduzzi; le site de Genval et les anciennes papeteries; et le site de Mont-Saint-Guibert avec la brasserie Interbrew.

Le site qui répondait le mieux aux besoins des deux intercommunales fut celui de Mont-Saint-Guibert. Les bâtiments étaient en parfait état, récents (1990), la superficie des halls atteignait quelque 9.000 m² aménageables sur 2 niveaux. Une installation de captage et de potabilisation d'eau souterraine existait également, ainsi qu'une station d'épuration. Le coût de l'investissement pour la distribution était d'environ 65 millions de francs soit seulement 55 % du budget à prévoir pour acquérir et aménager le site de Bousval. De plus, la surface disponible devait permettre à la CIBE de rassembler à Mont-Saint-Guibert du personnel affecté à la production et actuellement dispersé dans différents sites. Le conseil à l'unanimité marqua son accord sur le choix du site de Mont-Saint-Guibert comme proposé par la CIBE. Un début d'installation pour les services techniques et commerciaux s'opéra en janvier 1997, pour les réseaux sous-traités à la CIBE.

L'achat du site de Mont-Saint-Guibert fit partie de la stratégie de régionalisation de la CIBE qui consistait à disposer d'un siège dans chaque région.

Mais finalement, du siège commun d'exploitation, rien ne se fit. La CIBE changea d'avis à la dernière minute. L'IECBW projeta alors de s'installer à Ways. "Il avait été dit que nous construirions un siège commun d'exploitation et c'est dans cette optique que l'IECBW a acheté un terrain à Ways en 2000 " se souvient Alain Gillis. Mais, la CIBE ouvrit des bureaux à Braine-l'Alleud. A cette période, les relations entre les deux intercommunales étaient fort tendues, l'IECBW redoutant les velléités d'absorption de la CIBE. En se remémorant cette période, Alain Gillis souligne : "Je me suis battu pour inverser la vapeur. L'IECBW, c'est un peu comme mon enfant".

L'année 1997 a vu la mise en service des réservoirs de l'Arbre de la Justice, l'extension de la station de déferrisation d'Aywiers ainsi que la modernisation et l'amélioration de la station de traitement de Genval.

L'année 1997 confirme aussi la régression des consommations facturées (1,5%) et ce en dépit de l'accroissement du nombre d'abonnés par commune. Il ne fait plus aucun doute que l'augmentation du prix de l'eau au travers des taxes et redevances incite de plus en plus les abonnés à l'économie.



Inauguration du réservoir de la Justice à Court-Saint-Etienne. Jacques Cosse (Bourgmestre de Court-Saint-Etienne), Valmy Féaux (Gouverneur de la Province du Brabant Wallon) et Jean-François Breueur (Bourgmestre de Mont-Saint-Guibert et Président de l'IECBW)



1997



1^{er} logo de l'IECBW

Des tarifs encore si différents

En 1990, moins de 25% des eaux urbaines résiduaires sont épurées en Wallonie. La Région wallonne adopte alors deux décrets de première importance. Le premier instaure une taxe sur le déversement des eaux usées, le second vise à favoriser l'exploitation rationnelle des eaux potabilisables et à les protéger contre la pollution. Ce décret a pour but de délimiter des zones dans lesquelles certaines activités (domestiques, industrielles ou agricoles) sont limitées voire interdites.

Toute prise d'eau est soumise à autorisation préalable de la Région wallonne. Cette dernière détermine également le volume annuel pouvant être prélevé et les limites des débits de prélèvements.

Dès le milieu des années 90, la Wallonie prépare la restructuration de son secteur de l'eau. Son objectif est de se conformer avec le moins de retard possible à la mise en œuvre obligatoire des directives européennes et d'organiser une gestion globale et intégrée de l'eau.

Jusqu'en 1994, le coût de l'eau était principalement constitué de l'énergie pour le pompage, le traitement de potabilisation, les frais de transport et de stockage, l'entretien des réseaux de distribution et les coûts de l'administration. Les investissements tels que les nouvelles canalisations et les installations de production d'eau étaient subsidiés à 60 % par le ministère de la Santé Publique et par la Région wallonne ensuite. De ce fait, l'évolution du prix de l'eau resta comparable à celle du coût de la vie

Quel paradoxe: même si elle provient des mêmes puits, l'eau de l'IECBW a encore des tarifs différents selon les communes où on la consomme. Ainsi, à Lasne, Genappe, Mont-Saint-Guibert, Court-Saint-Étienne et Ottignies-LLN, le consommateur paye en 1996, 960 F de redevance, 23,50 F les 20 premiers m³, 47 F les suivants. A Waterloo, il paye 840 F de redevance et 50 F par m³. A Braine-l'Alleud, 720 F de redevance, 33,50 F les 20 premiers m³ et 53,50 F les suivants, et à Braine-le-Château (Wauthier-Braine) 1.200 F de redevance, 39 F les 20 premiers m³ et 59 F les suivants.

L'objectif est désormais de tendre vers l'uniformisation du prix de l'eau sur tout le territoire de la Région wallonne.

Jusqu'en 1997, on ne se préoccupait guère trop de l'environnement. L'eau utilisée était renvoyée dans la nature et la pollution était digérée par ce milieu naturel. Mais bientôt, l'amélioration des standards de vie aidant, ce milieu n'a plus été en mesure d'assurer seul son rôle épurateur. La qualité des eaux douces s'est alors fortement dégradée et certaines réserves d'eau ont été surexploitées. Devant cette situation alarmante, des mesures furent prises par la Communauté européenne et répercutées vers ses Etats membres. Des moyens financiers disponibles ont été mobilisés pour l'épuration et la protection des zones de captage de manière à satisfaire des normes de qualité très sévères. Le niveau de taxe prélevé par la Région wallonne a augmenté sensiblement.

Plus aucun subside ne fut accordé par la Région wallonne pour les investissements. Or, il était impérieux de maintenir les réseaux de canalisations en bon état et les moyens d'alors étaient insuffisants. D'autant que l'IECBW souhaitait atteindre un taux de renouvellement annuel des canalisations de 18 km, soit 1,5% de la longueur totale. Afin d'arriver à cet objectif, une tranche tarifaire destinée exclusivement aux investissements fut prévue. Histoire de pourvoir au remplacement de tous les raccords en plomb puisqu'une directive européenne impose de les faire disparaître avant fin 2013. Les augmentations de prix furent donc inévitables.

L'eau de la nature est gratuite et n'appartient à personne. Ce n'est pas cette ressource naturelle que le consommateur paie, mais bien les services et les infrastructures nécessaires pour capter l'eau, la traiter, la stocker, l'acheminer vers le robinet et l'assainir après usage. Le prix intègre toutes les étapes du cycle de l'eau. Le distributeur applique une tarification qui assure la récupération de l'ensemble des coûts engendrés par les interventions de l'homme dans le cycle de l'eau, à savoir la protection des captages, la production, le contrôle de l'eau, ainsi que la collecte et le traitement des eaux usées. C'est le fameux concept du "coût-vérité de l'eau"

(Collectif. *L'assainissement des eaux usées domestiques dans le bassin Dyle Gette*. p. 57.)

Création de la Société Publique de Gestion de l'eau (SPGE)

En 1999, l'Europe tire la sonnette d'alarme. En Région wallonne, 40 % seulement des eaux usées sont épurées. En Europe, il n'y a que le Portugal qui fait encore moins bien. Pour remédier à cette situation et répondre aux normes de la Communauté européenne, il faut absolument poser des égouts et des collecteurs ainsi que construire de nombreuses stations d'épuration. Chez nous, l'évaluation de ces investissements frôle les 200 milliards de francs belges.

Un décret du Gouvernement wallon porte sur la création d'un nouvel organisme baptisé, Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) avec pour mission d'équiper la Wallonie dans le domaine de l'épuration collective et d'assurer la protection des captages d'eau. La SPGE est destinée à être l'entité centrale chargée de la coordination et du financement du traitement des eaux usées de la Région wallonne.

Un contrat de gestion liant le Gouvernement wallon et la SPGE, en février 2000, fixe les objectifs à atteindre :

- assurer l'exécution des travaux de réalisation des stations d'épuration, en collaboration avec les organismes d'épuration,
- assurer la coordination des travaux d'égouttage,
- assurer l'exécution du programme de protection des captages,
- assurer une mise en place du "coût-vérité" de l'eau, c'est-à-dire, le coût réel des opérations du cycle de l'eau, à savoir: la protection, la production, la distribution, la collecte des eaux usées, leur épuration et le rejet des eaux épurées dans le milieu naturel.

Pour assurer la couverture des charges liées à ces objectifs, la SPGE disposera de recettes perçues dans le cadre de la facturation de l'eau et du "coût-vérité".

La SPGE est un outil stratégique opérationnel qui a pour but de développer et d'accélérer les programmes d'épuration des zones urbanisées. Ses trois missions sont: l'application rapide des directives européennes relatives au traitement des eaux usées publiques; la gestion des eaux publiques par bassin et sous-bassin versants; la création d'un fonds social pour l'eau, en vue de maintenir cette ressource accessible à tous.

(L'assainissement des eaux usées domestiques dans le bassin Dyle Gette).



Station d'épuration de la Lasne à Rosières - IBW

1999

Un milliard de chiffre d'affaires en 1999

Cette année-là, l'Intercommunale uniformise ses tarifs. Il en coûtera pour tout le monde 1.200 F de redevance annuelle, 26 F pour les 20 premiers m³ et 52 F pour les suivants. Sont non comprises: la taxe pour la protection des zones de prises d'eau (4 F/m³), la taxe de la Région wallonne sur le déversement des eaux usées (16 F/m³), la tranche pour investissement de 2, 4, 6 ou 8 F et la TVA. Cependant, pour les communes associées, il sera toujours loisible de demander l'application de conditions tarifaires particulières pour certaines catégories sociales (familles nombreuses, pensionnés), en prenant à leur charge la différence entre le tarif intercommunal et le tarif appliqué.

Communiquer efficacement

Compte tenu des changements importants de législation et de réglementation tarifaire, il paraît fondamental à l'IECBW de communiquer plus efficacement avec ses clients afin de les sensibiliser à la problématique de l'eau et de son coût futur. C'est l'objet de la campagne d'images de l'an 2000. La mascotte Blouby, petit personnage en forme de robinet rondouillard, a été créée dans cette circonstance. Un des principaux supports de communication entre l'IECBW et ses 50.000 clients est la facture de consommation d'eau. L'Intercommunale décide de la moderniser, et de la rendre plus lisible. La facture comprendra toutes les explications permettant de comprendre le détail du calcul du prix de l'eau et des informations pratiques. Grande nouveauté, le consommateur peut visualiser l'évolution de sa consommation d'eau depuis 1996.

En 2001, l'IECBW emploie 52 personnes. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 14 millions d'euros. Entre 1996 et 2005, le nombre de raccordements alimentés par l'Intercommunale est passé de moins de 7.000 à près de 70.000, ce qui représente 60% des habitants de la province. Et puis, suite aux accords de partenariat passés avec la CIBE, l'IECBW est parvenue à se hisser au troisième rang des intercommunales de production-distribution d'eau en Région wallonne derrière la CILE et Aquasambre.



Alain Gillis, Directeur Général, la mascotte Blouby et Gérard Hancq, Président

L'eau c'est la vie, ensemble préservons l'essentiel

Intercommunale des Eaux du Centre de Brabant Wallon s.a.r.l.
 rue Grille François, 27 1474 GENAPPE (BR) (B)
 Tél: 067280 111 Fax: 067280 186
 info@iecbw.be - www.iecbw.be
 TVA BE 0200 987 111 - 0194 104440

Facture annuelle n° 200610754
 Date 29/04/10
 Client n° 7399
 Raccordement n° CE/0001/0011

VOTRE CONSOMMATION

Compteur	Échelle	Unité	Échelle	Unité	Consommation (m³)
1000410	1000410	250410	300	1,328 m³	1,400 m³ (sans travaux de téléphone)
Nombre de jours de la période :					300
Consommation à facturer :					128

DETAIL DE LA FACTURE

	Échelle	Quantité	Éch.	R.T.T.C	Cote	T.T.C.	
Coût net de Distribution (CND)							
Relevance annuelle (250CV - 300)	01/04/10 au 31/03/11	300	0,1921	57,63	(1)	43,704	
Consommation de 0 à 25 m³	004(000/000) (*)	100400 au 050709	214*	0,9100	28,21	(1)	29,803
Consommation de 25 à 50 m³		100700 au 301209	304*	1,8000	54,78	(1)	113,803
Consommation de 50 à 120 m³ (Processus tarif)		01/04/10 au 25/04/10	304*	1,8000	54,88	(1)	79,270
Sous-total CND :						248,57	
Coût net de Assainissement (CNA)							
Relevance annuelle (300CV)	01/04/10 au 31/03/11	300	0,10751	32,24	(1)	41,304	
Assainissement des eaux usées (CNA)	004(000/000) (*)	100400 au 050709	214*	0,30000	6,85	(1)	6,850
		100700 au 25/04/10	304*	1,30000	39,78	(1)	128,671
Sous-total CNA :						187,42	
Autres composantes du prix de l'eau							
Contribution fonds social de l'eau	100400 au 25/04/10	129 m³	0,01229	1,81	(1)	1,797	
Sous-total Autres :						1,81	
Coût pour la période						437,80	
+ acomptes déjà facturés						-314,20	
TOTAL FACTURE (EUR)						123,60	
Prix T.T.C. d'un m³ d'eau: 2,43 € (pour 1000 litres)							

(*) Tarif moyen (voir rubrique "INFORMATIONS TARIFAIRES" au verso)
 (*) 300 au 10/04/09 au 25/04/10

VOS PROCHAINES FACTURES INTERMÉDIAIRES

Montant T.V.M.C. des prochaines acomptes (EUR)	Décalage du prochain relevé
108,40	Avril
Fréquence : Trimestrielle	
Nombre d'acomptes prévus : 3	
Mois du prochain acompte : 07/02/10	

L'article 0230 du code de l'eau prévoit l'envoi de factures d'acomptes dont la fréquence doit être au minimum bimestrielle



Une première fusion d'intercommunales en Wallonie

C'est en Brabant wallon qu'est survenue la première fusion d'Intercommunales, quelques jours après le dépôt du rapport de rationalisation des Intercommunales en Région wallonne.

Elle intervint dans le secteur de l'eau entre l'IECBW et l'IEVT qui couvrait la distribution d'eau sur Villers-la-Ville et Les Bons-Villers.



Ce fut l'événement majeur de l'année 2004. Pour reprendre les termes du bourgmestre villersois Michel Mathy, ce fut "le mariage de raison". Par cette fusion, l'IECBW a acquis la majorité du capital de l'IEVT qui est devenue ainsi une filiale de l'Intercommunale.



Château d'eau de Sart-Dames-Avelines

Cette démarche rencontrait bien la volonté du gouvernement wallon dans le cadre de la rationalisation du secteur des Intercommunales. Elle revêtait, pour l'IECBW, un caractère stratégique, vu l'importante capacité de production d'eau et les raccordements concernés (3.730 sur Villers-la-Ville et 483 sur Les Bons-Villers).

Constituée en 1941 par Villers-Perwin, Wagnelée, Saint-Amand, Mellery, Villers-la-Ville, Baisy-Thy, Tilly et Genappe, l'IEVT ne comptait plus que deux partenaires au moment de la restructuration : Villers-la-Ville et Les Bons Villers (entité de Villers-Perwin). L'IEVT vendait également de l'eau à la SWDE (Société wallonne de Distribution d'Eau) pour Nivelles et à l'IECBW pour Genappe.

Désormais, le paysage du Brabant wallon est un peu plus uniforme: seules Wavre, La Hulpe et Perwez (mais pas ses villages) disposent encore pour l'instant d'une régie propre, le reste ayant été absorbé. Mais les mentalités continuent d'évoluer. Les communes se rendent de plus en plus compte qu'il n'est plus possible de gérer leurs installations seules, alors que de nouvelles exigences européennes imposent une gestion rigoureuse et complexe.

Zone de desserte de l'IECBW en 1912



Zone de desserte de l'IECBW en 1990



Zone de desserte de l'IECBW en 2000



Zone de desserte de l'IECBW en 2012



L'eau du robinet au Coût-Vérité

Depuis le 1^{er} janvier 2005, la facture est calculée de manière identique sur le territoire wallon. En effet, tout consommateur alimenté par la même société de distribution d'eau et habitant le même sous-bassin hydrographique payera le même prix pour l'eau, quelle que soit la commune où il réside.

Cette nouvelle structure tarifaire repose sur les notions de Coût-Vérité à la Distribution (CVD) et de Coût-Vérité à l'Assainissement (CVA). Pour l'IECBW, le Coût Vérité de la Distribution s'élève au 1^{er} février 2005 à 1,67 € m³.

CVD= Coût Vérité à la Distribution

Calculé par m³ distribué, le CVD prend en compte l'ensemble des charges relatives à la production et à la distribution de l'eau: la protection des captages, les frais de pompage et de transport, le stockage dans les réservoirs ou châteaux d'eau, la maintenance du réseau de distribution, l'entretien des raccordements et la gestion administrative. Le CVD est déterminé par chaque producteur conformément aux directives comptables édictées par le gouvernement wallon. Un même distributeur ne pourra appliquer qu'un seul tarif sur le territoire d'un sous bassin hydrographique. En d'autres termes, les consommateurs alimentés par une même société de distribution d'eau et habitant le même sous bassin hydrographique payeront le même prix quelle que soit la commune où ils résident.

CVA = Coût Vérité à l'Assainissement

Calculé par m³ d'eau distribué, le CVA inclut toutes les charges liées à l'assainissement public des eaux usées domestiques. Il intègre le prix du service lié à l'assainissement et remplace la taxe sur le déversement des eaux usées. Cette partie de la facture doit permettre de financer les égouts, les collecteurs, les stations d'épuration et l'entretien des ouvrages. Le CVA est déterminé pour l'ensemble du territoire wallon, par la SPGE.



Un nouveau siège à Ways

La fusion avec l'IEVT exigeait un agrandissement des infrastructures. Dans ce contexte, le site d'Aywiers ne convenait plus. Le siège était situé dans la zone classée de l'abbaye d'Aywiers et les voisins commençaient par ailleurs à en avoir assez du va-et-vient des 35 véhicules de l'Intercommunale. En 2005, le conseil d'administration décide de vendre l'ancien siège social de Lasne (sauf une partie qui restait affectée à l'activité de production).

Le nouveau bâtiment de Genappe a représenté un investissement de 5 millions d'euros. Très moderne, le bâtiment offre pour les membres du personnel des espaces et une fonctionnalité accrues. Très lumineux, le bâtiment se verra octroyé par la suite le label HQE (Haute Qualité Environnementale) qui récompense les entreprises favorisant l'économie d'énergie.

La première pierre fut posée en octobre 2002.

Pour la circonstance, le ministre Michel Foret "donna la vie" à la fontaine qui fut placée dans le futur hall d'entrée du siège social.

Le personnel s'y installera en février 2005. Le nouveau Blouby News spécialement créé pour le déménagement fut imprimé et distribué en toutes-boîtes aux habitants des communes associées.



Fontaine de l'entrée



Nouveau siège social, rue Emile François, 27 à 1474 Genappe (Ways)



Signature de l'acte de reprise du réseau de distribution de Wavre. Charles Aubecq (Bourgmestre de Wavre), Gérard Hancq (Président), Alain Gillis (Directeur Général), Madame Baccaert (Secrétaire communale de Wavre)

Et voici Wavre, en attendant La Hulpe

L'IECBW est maintenant un des principaux distributeurs d'eau en Brabant wallon et alimente déjà près de la moitié de la population. Dans le cadre de la restructuration, elle souhaite conforter sa position sur le territoire du Brabant wallon.

Et déjà, d'aucuns évoquent l'arrivée de Wavre. Dans la cité du Maca (comme à La Hulpe d'ailleurs), l'IECBW a déjà effectué des travaux techniques sur le réseau de la ville et établi des liaisons de secours. L'association de la ville de Wavre était d'autant plus importante stratégiquement, qu'elle permettait à l'IECBW de s'approcher du seuil des 70.000 raccordements. Un seuil qui représentait la moitié du nombre de raccordements des sous-bassins Dyle-Gette et Senne réunis.

Alain Gillis se souvient des négociations. "Je me suis retrouvé entre les deux Charles, Charles Aubecq, le bourgmestre et l'échevin Charles Michel; Charles Aubecq parlait encore en francs alors que moi je lui expliquais tout en euros. Quelle ne fut pas notre surprise de le voir à un moment quitter le bureau et revenir avec une vieille machine à calculer pour convertir de ses grands doigts les euros en francs".

"L'arrivée de Wavre (12.600 abonnés et 260 km de conduites) était donc capitale pour obtenir la taille critique" se rappelle Alain Gillis. "C'était essentiel pour notre avenir. Ce fut un cap ultra important pour nous. On ne pouvait se permettre de rater la reprise de Wavre". Or la SWDE était également sur le coup. Cinq critères avaient été fixés pour départager les deux candidats. Au décompte final, la balance a nettement penché en faveur de l'IECBW. Cette dernière avait proposé un montant plus élevé pour la reprise: 6.846.000 euros contre 6 millions. L'IECBW pratiquait également des tarifs plus bas: 1,68 euro le mètre cube garanti pour trois ans contre 1,82 euro garanti pour un an. Pour les 14 membres du personnel de la régie de Wavre, les propositions étaient identiques des deux côtés: une reprise avec de meilleures conditions salariales.

Pour le bourgmestre Charles Aubecq, il était temps de céder la régie. Non seulement, elle était en perte les dernières années, mais en plus il fallait remplacer 6.000 raccordements en plomb (4 millions d'euros) et 3.000 compteurs.



Réservoir de Bierges : "La Boule"

Un autre élément important à relever, était que la Régie des Eaux de la Ville de Wavre produisait toute l'eau nécessaire à la distribution d'eau sur son territoire. Il n'y avait donc pas à acheter de l'eau à une société extérieure. Cela permit donc à l'IECBW d'augmenter sensiblement la part de l'eau produite.

Pour les Wavriens, la facture est salée. On passe du simple au double entre les tarifs pratiqués à l'époque par la Régie des eaux de Wavre et ceux de l'IECBW (de 0,79 cent à 1,67 euros/m³). Non seulement la régie pratiquait des prix plus bas, mais elle offrait surtout 30 m³ d'eau par an et par ménage. Mais voilà, désormais il fallait appliquer un tarif unique sur toutes les communes. Compte tenu des charges imposées par la Région wallonne, la hausse du prix de l'eau pour les Wavriens aurait été encore plus spectaculaire si la cession à l'IECBW n'était pas intervenue.

Wavre reçu, en contrepartie de la vente de sa régie, 6.500.000 euros en cash ainsi que 270.000 parts sociales de 25 euros. Les employés de la régie furent intégrés parmi le personnel de l'IECBW. La régie à peine cédée, des travaux commencèrent à la "boule d'eau" de Bierges. De 22 heures à 4 heures du matin, une équipe sécurisait l'alimentation du zoning nord. Il était temps. Les compresseurs de l'hydrophore rendaient l'âme et mettaient en péril l'alimentation, notamment de GlaxoSmithkline qui consomme 1.000 m³ d'eau chaque jour.

Enfin la taille suffisante ?

En 2004, l'IECBW a produit 2.687.843 m³ d'eau tandis que sa filiale IEVT en produisait 2.256.246 m³. La régie de Wavre avait produit, quant à elle, 2.500.000 m³. En deux exercices, l'IECBW aura donc triplé sa production par rapport à 2003. Cette année-là, 12.326 mètres de tuyaux furent également renouvelés pour 2,8 millions d'euros, soit environ 1,1 % des 1.390 km du réseau. Le réseau de la régie de Wavre compte désormais, quant à lui, 260 km de tuyaux.

Le nombre de raccordements au réseau a augmenté de 8 % en 2004 pour atteindre un total de 54.000. Avec l'arrivée de la régie de Wavre, ce chiffre est passé à 70.000 raccordements.

En 2004, l'IECBW a vendu près de 8.000.000 m³ soit un total de 35 m³ par habitant. On considère que le Brabançon wallon utilise entre 100 et 120 litres d'eau par jour. En incluant la régie de Wavre, les ventes ont atteint les dix millions de mètres cubes cubes en 2005.

Pour l'exercice 2004, l'IECBW a réalisé un bénéfice comptable d'exploitation d'un million d'euros et un boni d'un demi-million d'euros. "Nous appliquons une politique de non-distribution des dividendes aux communes depuis une dizaine d'années," explique Alain Gillis. "Tout est réinvesti directement, ce qui nous permet de maintenir l'outil en état et d'offrir un service de qualité."

Dans un premier temps menacée, l'IECBW semble, en 2005, tirée d'affaire. La reprise de l'IEVT en 2004 et de la régie de Wavre en 2005 y est évidemment pour quelque chose.

"Le gouvernement wallon souhaitait une seule entité pour le bassin de la Senne et de la Dyle-Gette", explique Alain Gillis. "La reprise de la régie de Wavre nous permet d'avoir une taille suffisante pour prétendre être cette entité".

En avril 2005, le gouvernement wallon rédigea une note qui prévoyait que, sur les 16 intercommunales wallonnes de production et de distribution d'eau, seules trois subsisteraient. L'IECBW figurait dans la liste des intercommunales à maintenir.

C'est maintenant le tour de La Hulpe en 2006

En 2006, l'IECBW est devenu le principal distributeur d'eau du Brabant wallon: les 11 communes dans lesquelles elle est active représentent 58 % de la population. Le Gouvernement wallon reconnaît l'IECBW comme acteur autour duquel des convergences sont à favoriser pour ce qui concerne le Brabant wallon.

L'observation de la carte du Brabant wallon permet de constater que La Hulpe est entourée de tous côtés par des communes déjà associées à l'IECBW: Waterloo, Lasne et Rixensart. D'une telle localisation, il ne peut que découler des synergies performantes.

De plus, le service des eaux de La Hulpe produit toute l'eau nécessaire à la distribution d'eau: il n'y a donc pas d'achat d'eau à l'extérieur." Cela permet dès lors, dit Alain Gillis d'augmenter la part de l'eau produite par nos propres installations dans l'ensemble du volume d'eau fourni en tête des réseaux de distribution d'eau et de réduire le coût de revient de l'eau injectée dans la distribution."

La Régie de l'eau de La Hulpe avait été créée en 1958. Elle était alimentée par deux puits semi-artésien d'environ 20 mètres de profondeur.

En 2006, la Régie fut cédée pour 3,2 millions d'euros à l'IECBW. Cette dernière était en concurrence pour la reprise de la régie lahulpoise avec la SWDE et la CIBE. Au terme d'une analyse comparative des offres, et en fonction des six critères retenus (montant, prix, personnel...), la SWDE totalisait 2 points, contre 7 pour la CIBE et 9 pour l'IECBW. Dans son offre, l'IECBW avait prévu le remplacement de 550 raccordements en plomb, la réalisation d'une liaison de secours avec le réseau de Genval et le remplacement des compteurs.

Willy Neuttens fontainier au service de la commune de La Hulpe a pris sa pension en 2002. Il nous raconte:

"Le problème de La Hulpe a longtemps été le manque de pression. Je me souviens d'un garagiste qui habitait avenue Reine Astrid et qui devait se lever à une heure du matin pour prendre une douche. Par contre, l'eau de la Régie a toujours été de qualité. On la tire directement de Gaillemarde. On n'y ajoute rien et on l'envoie dans les robinets. La nappe est abondante, ce qui fait que durant la sécheresse de 1976, on n'a jamais eu peur de manquer d'eau. En plus, avec la Forêt de Soignes juste à côté, elle n'est jamais polluée. Quand j'ai commencé ma carrière à la fin des années soixante, il y avait 1.600 abonnés à La Hulpe. A l'époque, je connaissais tous les habitants, rue par rue, numéro par numéro. Car lors du renouvellement des compteurs, je suis allé chez tout le monde. Aucune cave ne m'est inconnue. Sauf celles des châteaux Solvay et Janssen qui avaient leur propre système d'approvisionnement. J'en ai vu couler de l'eau. Et pas toujours des plus pures. Comme ce Gaillemardois qui remplissait "en stoemeling" sa piscine au départ d'une bouche incendie. Crac dedans ! Sans parler de l'inondation en pleine nuit des coffres des clients d'une agence bancaire. 70 cm d'eau dans les coffres et les pompiers qui débarquent en ayant oublié leur pompe ! Ma spécialité, c'était les fuites. Il y en avait même une qu'on a cherchée pendant 15 jours."

L'IECBW a maintenant bien grandi. L'Intercommunale est devenue incontournable pour la gestion de l'eau dans la province du Brabant wallon.

En 2007, l'IECBW est parvenue à vendre les anciens locaux de l'abbaye d'Aywiers. Prix de la transaction 375.000 euros. Une somme que les cinq communes fondatrices se sont partagées. Il va de soi que l'IECBW est restée propriétaire des installations de pompage et d'une partie des chemins d'accès aux installations.

Captage de Gaillemarde



Préserver la qualité des nappes

En Wallonie, 80% de l'eau distribuée provient des nappes d'eau souterraine. 20 % de l'eau distribuée provient des eaux de surface, à savoir des cours d'eau et des lacs de barrage.

Entre 1940 et 1990, l'utilisation des engrais dans l'agriculture s'est intensifiée exerçant une pression sur la qualité des nappes d'eau.

En 1991, la Directive européenne 91/676/CEE, communément appelée la Directive Nitrate, a été adoptée et concerne la protection des eaux contre la pollution par le nitrate à partir de sources agricoles. Elle impose un seuil de 50 mg de nitrate par litre d'eau (égal à la norme de potabilité fixée par la Directive européenne relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine), aussi bien pour les eaux de surface que pour les eaux souterraines.

En 2002, cette Directive a été transposée en Région wallonne pour devenir le Programme de Gestion Durable de l'Azote en agriculture. De nouvelles zones vulnérables furent définies. Ces zones sont des territoires pourvoyeurs d'eaux (de surface et souterraines) dont la teneur en nitrate dépasse ou risque de dépasser une concentration de 50 mg/l.

Ces zones vulnérables sont actuellement au nombre de six en Wallonie : le Crétacé de Hesbaye, les Sables du Bruxellien, le Sud Namurois, Comines, le Pays de Herve et le Nord du Sillon Sambre et Meuse. Les deux nappes les plus vulnérables sont le Crétacé de Hesbaye et les Sables Bruxelliens. Ce sont ces derniers qui préoccupent particulièrement l'IECBW.

Les Sables Bruxelliens constituent une couche géologique composée de sable. Une importante quantité d'eau est logée entre les grains de sable, formant une nappe. La nappe d'eau souterraine a une épaisseur moyenne de 25 mètres et s'étend sur environ 134.000 hectares. Les sables sont recouverts d'une couche de limon d'une épaisseur moyenne de 10 mètres. Environ 35 millions de m³ d'eau sont prélevés chaque année dans les Sables Bruxelliens pour la distribution publique, soit 11% du total prélevé en Région wallonne. La potabilité de l'eau de cette nappe est menacée par une teneur en nitrate élevée. Cette zone vulnérable s'étend sur 25 des 27 communes du Brabant wallon. Mais aussi au Nord de la province de Namur et au Nord /Est du Hainaut. L'entière du bassin de la Dyle est concernée ainsi qu'un bon tiers du bassin de la Gette. L'agriculture occupe 65% de la superficie de cette zone.

Dans la nappe dite "des Sables Bruxelliens", bon nombre de captages dépassent au moins une fois par an la norme des 50 mg/l de nitrate. La nappe des Sables Bruxelliens est plus difficile à gérer que les autres car l'eau y percole plus vite.

Mais l'IECBW a la chance de pomper l'eau dans quatre nappes phréatiques différentes: celle des Sables Bruxelliens principalement, celle du crétacé de la Dyle, celle des calcaires dolomitiques du Couvinien et celles du Givetien.

Cela lui permet ainsi de mélanger l'eau, plus chargée en nitrate, des Sables Bruxelliens avec celle des autres nappes qui contiennent peu ou pas de nitrate.

Lors d'une Assemblée Générale, en 1994, Alain Gillis déclare: "la qualité de l'eau souterraine que nous captions se dégrade de manière continue. Pour la nappe des Sables Bruxelliens, il y a une augmentation de la concentration en nitrate de l'ordre de 0,5 à 1 mg par litre et par an. Mais les mesures prévues par la Région wallonne permettront d'arrêter et d'inverser cette évolution". Il annoncera ensuite " Les captages de Maransart (les Soieries) et de Cérroux-Mousty, trop riches en nitrate, seront fermés".

L'application du strict du Programme de Gestion Durable de l'Azote devrait permettre, au fil des ans, d'inverser la tendance au niveau des concentrations en nitrate dans la nappe des Sables Bruxelliens.

Protéger les zones de captage

Afin de limiter les risques de pollution, des zones de prévention entourant les captages furent établies. Dans la zone de prise d'eau, soit les 10 mètres les plus proches du puits, toute autre activité que celle prévue pour la production d'eau est formellement interdite. Suivent une zone de prévention rapprochée de 25 à 35 mètres, puis une zone de prévention éloignée pouvant aller de 100 à 1.000 mètres et enfin une zone de surveillance. Des règles strictes régissent certaines activités pour les particuliers, les industries et les installations agricoles établis dans ces zones.

La délimitation des zones de prévention se réalise sur base du temps mis par un polluant potentiel pour atteindre les points de captage selon la nature du sol (24 heures pour la zone de prévention rapprochée et 50 jours pour la zone de prévention éloignée). Les activités humaines y sont plus ou moins sévèrement réglementées: interdiction d'implantation de stations-service ou de citernes pour hydrocarbures, obligation éventuelle de s'équiper d'un système d'épuration individuelle, en l'absence d'égouts.

En 2000, un contrat de service de protection de l'eau potabilisable a été conclu entre l'IECBW et la SPGE, aux termes duquel la SPGE recourt aux services de l'Intercommunale en vue de lui faire assurer la réalisation de mesures particulières de protection qui se rapportent aux prises d'eau qu'elle exploite. Dans le cadre de ce contrat, des programmes quinquennaux sont prévus. L'ordre de priorité a été établi en fonction de la vulnérabilité de ces zones: la Marache, Chapelle, Ornoy, Manil, 4 Sapins, Haute Thyle, Piraumont, sources de la Dyle.

L'IECBW disposait en 2007 de 16 sites de captages. Elle a entrepris l'aménagement des zones de prévention en fonction du risque de pollution. En mai 2010, trois sites étaient déjà protégés. Il s'agissait de la galerie de Hubermont et des puits de Cérroux et de Corbais. La protection de Sauvagemont, Gaillemarde et Ohain a également été réalisée. A terme, les seize zones de prévention des risques de pollution seront, petit à petit, aménagées.

"A la galerie d'Hubermont, par exemple, qui fournit 750 m³ d'eau par jour (pour 5.000 personnes), explique Alain Gillis, nous avons dû placer du béton étanche sous les pavés, mettre un rail de sécurité en bois et rendre étanche le lit de la Lasne avec une membrane en polypropylène. Et nous avons la chance que l'ancienne ferme d'Hubermont ne soit plus en activité. Le nouveau propriétaire devra épurer ses eaux et les renvoyer au-delà de la zone de captage."



Une pollution au diuron

En août 2002, l'IECBW a dû faire face à un problème de pollution au diuron (produit désherbant utilisé par un riverain) de l'eau captée dans un puits exploité à Ohain. Les deux puits situés au pied du château d'eau ont été immédiatement mis à l'arrêt par mesure de précaution. Ohain a été alimenté par l'eau de la CIBE, l'eau de Genvall et l'eau de Lasne. L'IECBW décida de placer une installation mobile et provisoire de traitement au charbon actif. A savoir; un silo de 10 m de hauteur et de 35 tonnes. Le charbon actif qu'il contient emprisonne les molécules stables du diuron.

La mésaventure du diuron mit bien en évidence la nécessité de protéger les zones de captage. Il est nécessaire d'attirer l'attention des responsables politiques sur l'importance de ces pollutions. Plusieurs solutions sont envisagées : mélange d'eaux provenant de divers captages, forage de nouveaux puits, traitement de l'eau, protection des captages.

L'IECBW, désormais incontournable pour la gestion de l'eau dans la province

L'IECBW a maintenant bien grandi. L'Intercommunale est devenue incontournable pour la gestion de l'eau dans la province du Brabant wallon. Le Gouvernement wallon a d'ailleurs confirmé en janvier 2006 que l'IECBW devait être maintenue dans le cadre de la restructuration des intercommunales. Cette décision est le résultat du développement de l'IECBW.

Pour alimenter l'ensemble de ses communes associées, l'IECBW gère la production de 7,12 millions de m³/an. Elle a recours, d'autre part, à des achats d'eau à concurrence de 6,12 millions de m³ par an, principalement auprès de Vivaqua*. L'IECBW gère 29 puits, 6 galeries de captage et la source de la Dyle à son émergence. Les installations sont composées de 6 châteaux d'eau, 21 réservoirs et 17 stations de pompage. Le réseau de transport se compose d'environ 90 km de canalisations de gros diamètre. En outre, en cas d'incident technique ou de mise hors service d'un point de production d'eau, l'IECBW dispose de 13 prises d'eau de secours sur les adductions de Vivaqua ce qui permet une sécurité d'approvisionnement maximale. Toutes ces installations sont gérées à distance par un système de télégestion et d'automates programmables.

Notons encore que Vivaqua et l'IECBW ont résolu de regrouper l'ensemble des 12 contrats de fourniture d'eau existant dans la zone de distribution de l'IECBW en un seul et unique contrat. Celui-ci a été approuvé par le conseil d'administration en date du 16 novembre 2007 et son entrée en vigueur fut fixée au 1^{er} janvier 2009. Aux termes de ce contrat, l'IECBW bénéficie des conditions de fourniture établies par Vivaqua pour ses communes associées, pour un volume annuel forfaitaire de 5 millions de m³. Tout volume d'eau fourni à l'IECBW au-delà des 5 millions de m³ est également facturé aux conditions fixées par Vivaqua pour ses communes associées. Pour pouvoir bénéficier d'un tarif réservé aux communes associées de Vivaqua, il est logique que l'IECBW soit elle aussi associée. Cette participation n'a aucune incidence financière, vu son caractère minoritaire. Elle n'ouvre pas le droit à l'attribution d'un siège d'administrateur.

* La Cie Intercommunale des Eaux de l'agglomération bruxelloise (CIE) a été créée le 12 décembre 1891. En 1908, elle modifie son nom en Compagnie Intercommunale Bruxelloise des Eaux (CIBE). Depuis septembre 2006, l'Intercommunale s'appelle Vivaqua.

La lutte contre les fuites

Le réseau de distribution d'eau n'échappe ni à l'usure ni aux accidents. Conséquence: de nouvelles fuites qu'il faut impitoyablement et continuellement déceler et réparer.

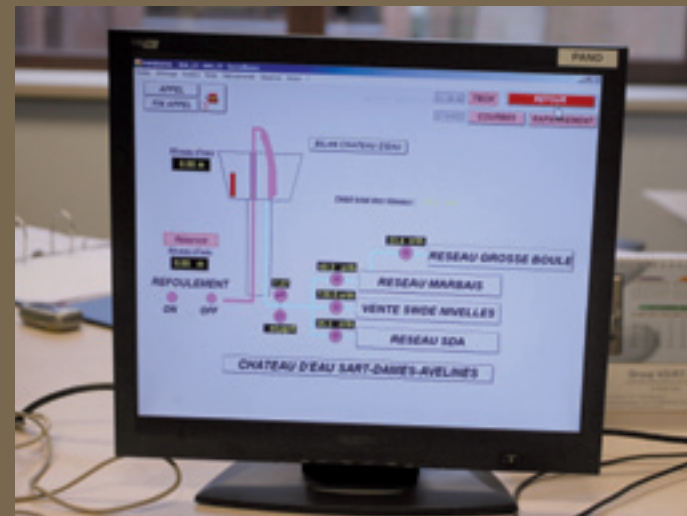
Les causes de ces fuites sont variables: corrosion, mouvements de terrain, vibrations dues à la circulation, vétusté du réseau, courants vagabonds.

Pour éviter le gaspillage et réduire la consommation en eau, l'IECBW pratique depuis plusieurs années une recherche systématique des fuites sur le réseau de distribution d'eau.

Certains membres du personnel sont employés à temps plein pour cette mission. Deux véhicules sont entièrement équipés à cet effet. Ils transportent plusieurs appareils de haute précision dont un corrélateur acoustique. A ce jour, l'IECBW est parvenue à réduire le taux de perte de ses réseaux à +/- 10%. Le maintien d'un taux de perte le plus bas possible permet de contribuer à une bonne gestion de l'environnement en préservant la quantité d'eau disponible dans les nappes phréatiques.

Coûteuses pour les consommateurs et pour l'environnement, les fuites doivent être réparées dans les plus brefs délais. Plusieurs indices peuvent indiquer l'existence d'une fuite: les infiltrations d'eau dans les caves, les écoulements en voirie, les effondrements de terrain ou l'augmentation inexplicable des consommations. C'est le bruit généré par la fuite qui permet de localiser le lieu du problème. Ce repérage se fait en deux étapes. D'abord les techniciens déterminent grossièrement la zone dans laquelle la fuite se situe. Pour ce faire, ils auscultent le sol ou les conduites au moyen d'un appareil qui, placé sur le sol ou sur les conduites, amplifie les sons générés par la fuite, à l'instar du stéthoscope d'un médecin. Dans de bonnes conditions, des oreilles expertes peuvent entendre une fuite jusqu'à 50 m de distance. La localisation plus précise se fait au moyen d'un appareil électronique dont les capteurs sont placés sur la conduite de part et d'autre de l'endroit présumé par la fuite. Quand les conditions sont optimales, le corrélateur permet de localiser les fuites avec une précision d'une dizaine de centimètres.

(Source: Aquanews n° 163 janvier 2009)



Télégestion



Recherche de fuite

Le plan stratégique 2008-2010

Engagement, investissements, agrandissement. Trois mots clés pour qualifier le plan stratégique 2008-2010. Ce plan témoigne de la très bonne santé de l'Intercommunale.

L'IECBW investira 4.300.000 euros, sur trois ans, dans son outil de production. Sont notamment prévus de nouveaux puits, de nouveaux réservoirs, de nouvelles stations de traitement et la poursuite de la protection des captages.

Suite aux accords passés en 2005 avec Vivaqua, l'IECBW récupérera progressivement l'exploitation de la distribution d'eau à Ottignies (2009), Waterloo (2010), Wauthier-Braine (2012) et Braine-l'Alleud (2013). L'IECBW continuera néanmoins à acheter de l'eau à Vivaqua pour l'alimentation de ces communes.

En 2008, l'IECBW employait 96 personnes. L'Intercommunale engagea 24 personnes durant les deux années suivantes, pour passer à 120 en 2010, contre 25 en 1988.

Le siège social de la rue Emile François, à Ways, pourtant inauguré en 2004, se révéla vite trop petit, vu l'arrivée non prévue de Wavre, La Hulpe et Villers-la-Ville. Un montant de 1.750.000 euros fut prévu pour l'agrandissement et la transformation du bâtiment : garage, aire de stockage, sanitaires, parking ainsi que de nouveaux bureaux.

En 2007, l'IECBW estimait que 10.000 raccordements en plomb devaient encore être remplacés. L'IECBW investira d'importants montants pour pourvoir au remplacement de ces raccordements. Plusieurs millions d'euros seront encore consacrés à investir dans la modernisation du réseau.

Enfin, ce plan stratégique prévoit afin de faire face à l'augmentation des coûts en matière d'énergie, des matières premières et de l'indexation des salaires, d'augmenter de 15 cents par mètre cube d'eau son "coût-vérité distribution".



Signature des accords entre Vivaqua et l'IECBW



Réservoir d'eau à Ohain, chemin du Pêque

Quatre nouveaux réservoirs

Deux réservoirs à Ohain

La production du site de Ohain couvre l'approvisionnement de 65 % des habitants de la commune de Lasne. Les puits, datant respectivement de 1983 et 1988, ne permettent plus d'assurer la continuité d'approvisionnement dans les zones d'Ohain et de Lasne. En effet, un des puits a perdu 60 % de son débit initial et l'autre 15 %. De plus, le permis d'urbanisme provisoire délivré pour le placement du filtre à charbon actif relié au puits n°2, suite à la pollution accidentelle au diuron, est expiré.

La capacité du château d'eau situé à proximité des puits est trop faible et ne permet pas de garantir le débit requis pour le service incendie en heure de pointe de consommation et pour l'alimentation à la population en cas de panne d'électricité. La capacité de la cuve du château d'eau en haut de la Grande Buisserie ne permet qu'une autonomie de deux heures en moyenne. Pour ces raisons, il a été décidé la réalisation d'une nouvelle prise d'eau sur le site de la Marache d'une part et la construction, en avril 2010, de deux nouveaux réservoirs, de 1.500 m³ chacun, sur le site dit "du Pêque" à Ohain d'autre part. Ce en vue d'augmenter la capacité de stockage mais aussi d'abriter un filtre à charbon actif.

Le réservoir est du type de celui installé à Sauvagemont. Il est semi enterré, totalement engazonné et donc bien intégré dans le contexte paysager.

"Ce futur réservoir - explique Alain Gillis - est indispensable, car la capacité de l'ancien château d'eau n'est plus du tout adaptée à la consommation actuelle. Si la moindre panne s'y manifestait au plus mauvais moment de la journée, elle priverait d'eau, en moins d'une heure, près de 10.000 habitants".

Un réservoir au zoning nord de Wavre et un à Limal

Deux autres réservoirs sont en construction: un réservoir de 5.000 m³ dans le zoning nord de Wavre et un autre, de 3.000 m³, à Limal.

La préservation de l'environnement au cœur des préoccupations de l'IECBW

Actrice au premier plan de l'environnement, l'IECBW se doit d'être exemplaire dans ses pratiques. La gestion des ressources en eau est particulièrement confrontée aux enjeux du développement durable. L'Intercommunale a intégré ces enjeux dans sa stratégie comme dans son action quotidienne.

Elle a donc opté pour une démarche respectueuse de l'environnement, fondée sur la protection des milieux et de la ressource en eau, la gestion conforme des déchets, les économies d'énergie et va s'engager dans une démarche d'achats publics verts.

Le personnel de l'IECBW est particulièrement sensibilisé à la maîtrise et à la réduction des impacts environnementaux dans l'exploitation des installations, la réalisation des travaux et la conduite générale des activités de l'intercommunale.

L'Intercommunale a ainsi obtenu sa première certification ISO 14001 et l'enregistrement EMAS en 2005.

Le nouveau masochisme hydrique

Voici un grand paradoxe. L'IECBW, comme les autres Intercommunales d'ailleurs, relève chaque jour le défi de capter, traiter, acheminer, stocker et fournir en permanence, à la population, de l'eau à la potabilité irréprochable. "Tout cela a un coût croissant" explique Ricardo Petrella dans un livre récent. "Or, les pouvoirs publics incitent continuellement les sociétés publiques de production et de distribution à limiter au maximum l'augmentation des tarifs pour d'évidentes raisons sociales. Cela place les opérateurs publics de l'eau dans une situation tout à fait paradoxale. Car, dans aucun autre métier, on ne verrait un industriel investir dans la technologie pour faire évoluer la qualité de sa production, sans en répercuter le coût sur le prix de son produit et qui plus est, en demandant à son client d'en consommer le moins possible."

Une belle illustration de ce que l'on pourrait appeler "le nouveau masochisme hydrique".

Collectif (sous-directeur Ricardo Petrella) *Bruxelles Eau*, p. 57



Démarche qualité

En 2006, l'IECBW s'est lancé un nouveau défi. Elle a décidé de compléter sa démarche d'amélioration permanente et de développement durable.

Son système de management environnemental a donc été intégré dans un système plus vaste qui vise l'amélioration permanente dans différents domaines :

- la Qualité des services rendus à l'ensemble de ses partenaires (ISO 9001-2008),
- le respect de l'Environnement (ISO 14001-2004 – EMAS-2009),
- la Santé, la Sécurité et le bien-être de notre personnel sur le lieu du travail (OHSAS 18001-2007),
- l'Ethique et de la Responsabilité sociale (SA 8000-2008).

Avec la collaboration de son personnel, l'IECBW a œuvré à la mise en place du système de management QSEE (Qualité, Sécurité, Environnement et Ethique) et a obtenu sa première quadruple certification en janvier 2008. Aucune entreprise publique belge n'a atteint cet objectif à ce jour.

En 2010, il a été décidé, vu son coût prohibitif, de ne pas renouveler la certification vis-à-vis de la norme SA 8000. Néanmoins, l'IECBW a décidé de continuer à suivre volontairement les exigences de cette norme.

En 2011, elle a obtenu le renouvellement de sa certification QSE et son enregistrement EMAS pour 3 ans et a été nommée aux European EMAS Awards.



Remise officielle de la certification QSEE en présence des Ministres Jean-Claude Marcourt et André Antoine, de P. Klees, administrateur délégué de AIB Vinçotte et les membres du comité de gestion de l'IECBW.

Eau, certifiée du robinet

Depuis 100 ans, l'IECBW, met tout en œuvre pour délivrer à chaque citoyen une eau de bonne qualité 24h/24. Depuis de nombreuses années, l'IECBW sensibilise ses clients à la qualité de l'eau de robinet. L'eau du robinet dispose de toutes les qualités requises pour un usage domestique malgré l'image négative qui en est souvent donnée. Des contrôles réguliers à tous les points du circuit de l'eau prouvent que l'eau du robinet figure parmi les produits alimentaires les plus surveillés. Promouvoir l'eau du robinet, c'est également promouvoir le développement durable.

En 2009, l'IECBW proposa, à ses communes associées, des carafes d'eau et l'installation gratuite d'une fontaine d'eau raccordée au réseau de distribution. L'eau du robinet est ainsi apparue sur la table du conseil communal de Wavre, Waterloo, Lasne... sans oublier la table des conseillers provinciaux.

Alain Gillis énonça lors d'une conférence de presse : " Choisir l'eau du robinet, c'est faire un geste citoyen pour l'environnement: pas d'emballage à fabriquer, moins de plastique produit, moins de pétrole consommé, pas de transport à organiser, 3.000 fois moins de CO2 produit, pas de déchets à trier, à évacuer, à recycler, ... "

Depuis 2011, un logo slogan "eau, certifiée du robinet" apparaît désormais sur tous les supports promotionnels de l'IECBW afin de favoriser la consommation de l'eau du robinet. Ce logo n'est pas une certification officielle mais indique que l'eau concernée provient directement du réseau de distribution.

En 2011 également, l'Intercommunale a lancé une opération visant à offrir de l'eau du robinet en carafe dans les restaurants, à l'instar de ce qui se fait en France.



Conclusions

L'IECBW a vécu un siècle d'histoire particulièrement riche en événements de toute nature. Ceux-ci furent le plus souvent des épreuves à dépasser. Il y a eu les 2 grandes guerres et les dégâts aux installations techniques, des hivers très rudes, des moments où la santé financière fut précaire et puis le développement brutal et important du Brabant wallon dans la seconde partie du 20^{ème} siècle. Cette période, durant laquelle l'Intercommunale a connu de très importantes difficultés pour s'adapter et répondre aux attentes de la population et de ses responsables politiques, a bien failli conduire à la disparition de la société. Il était moins une !

Mais comme bien souvent dans une telle situation, l'Intercommunale a profité de cette période pour se remettre complètement en question. Une nouvelle ère s'ouvrit avec de nouvelles perspectives que personne n'aurait imaginées à l'époque. Non seulement, la situation technique et financière fut rétablie en quelques années par un ambitieux programme d'investissements appropriés et nécessaires, mais, très vite, de nouvelles communes sont venues rejoindre la structure. Cette nouvelle évolution n'était pas sans danger, une explosion trop rapide des activités pouvant conduire à une perte de contrôle de tous les aspects d'une gestion saine.

Heureusement, il y a près de 10 années déjà, la direction s'est attachée à la mise en place d'un système de gestion par la qualité avec l'obtention de plusieurs certifications. Cet outil a permis une parfaite maîtrise du développement de la société par une structuration interne adaptée, un suivi des indicateurs de gestion et la formalisation de tous les processus. Cela a permis également de faciliter l'intégration des nouvelles recrues nécessaires suite aux diverses extensions. Aujourd'hui, l'Intercommunale compte 120 collaborateurs et dessert 200.000 habitants de notre belle province.

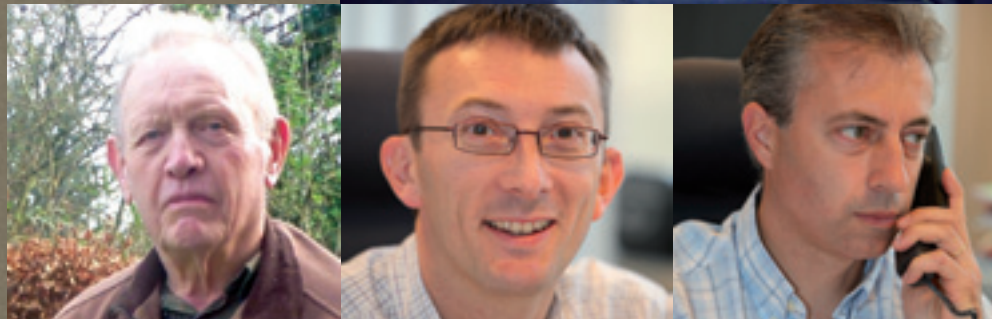
Pour modeler le paysage de demain, il est un socle de valeurs sur lequel l'IECBW ne transige pas: satisfaction clients, qualité totale, innovation, esprit d'équipe et intégrité. Ces valeurs sont les garantes de notre avenir.

Cet anniversaire témoigne de la richesse de notre histoire et du foisonnement de nos projets pour bâtir, ensemble, l'avenir au service de nos clients et entrevoir notre futur avec sérénité.



Alain GILLIS
Directeur général

L'histoire de l'IECBW depuis 1981, c'est un peu l'histoire d'une compagnie sauvée des eaux. Ce qu'Alain Gillis appelle: "une montée en puissance perpétuelle durant ces trente dernières années, avec une remise en question permanente. On n'a jamais eu le temps de souffler. Une période de stabilité serait la bienvenue".



TÉMOIGNAGES



Raymond Cravillon

Ancien chef de chantier

"Je rappelle que l'arrêt des travaux ne peut se faire que quand il pleut à torrents. Il ne faut pas profiter de quelques gouttes de pluie pour arrêter votre travail. Le chef fontainier et moi-même veilleront à ce que ces directives soient respectées". En date du 5 février 1962. Signé le Président.

Paf! Voilà donc Raymond Cravillon prévenu. Engagé en janvier 1965, il sait désormais à quoi s'en tenir. Même quand il pleut, il faudra travailler.

Aujourd'hui Raymond se rappelle : "J'ai travaillé 30 ans et 3 mois à l'IECBW. En 1982, j'ai obtenu le grade de chef de chantier. Je faisais désormais partie de la quatrième génération des chefs. J'ai été engagé comme fontainier au salaire de 5.800 francs par mois. La Cie comprenait alors sept personnes et deux employés (Neuwels et Beauclercq). C'était sous la présidence de Verschuere. Il était architecte, je me souviens. J'ai appris mon métier sur le tas. Je faisais les chambres de visite, les trottoirs... Mon chef m'a appris beaucoup. Mon métier, c'était faire des raccordements. On nettoyait le château d'eau la nuit avec une lance incendie. Il fallait enlever le sable dans la cuve en béton.

J'avais un vélomoteur. Je faisais 11 km pour rejoindre Aywiers avec ma mobylette. J'allais parfois trois fois par jour pour une fuite. Il n'y avait pas de pompe. On vidait le trou plein d'eau avec un seau, l'eau glacée rentrait dans nos bottes. On avait de l'eau jusqu'aux genoux. Aujourd'hui les jeunes, ils sont gâtés. Ils ne savent plus ce que c'est d'écooper. Ils ont des pompes maintenant. Nous à l'époque, on n'avait même pas de compresseur. On faisait tout à la main. On n'avait même pas de ciré. Les cuissardes pour nettoyer les captages... il n'y avait pas de taille. Tout le monde avait le même pied. Et tant pis, si c'était trop grand ou trop petit.

L'outillage et l'équipement corrects sont arrivés vers 1984, sous la présidence de Delcambe.

La 2 CV camionnette quittait la ferme de l'abbaye (l'ancienne ferme Troisième) pour aller à Sauvagemont. Au milieu de la côte, les trois hommes devaient descendre et pousser la voiture. C'est vous dire...

C'était un métier terrassant, un métier de terrassier. Il fallait une santé de fer. Je pesais 117 kg. Je prenais un sac de ciment de 50 kg dans chaque bras. Les fuites, je me souviens. Il fallait aller dans l'eau avec ses mains. Un jour, j'ai même trouvé une fuite avec un manche de brosse. Les bottes faisaient ventouse dans la boue. On était noyé. L'eau giclait partout. On n'avait pas de gants. A force d'être dans l'eau tout le temps, j'ai attrapé des rhumatismes.

Je me souviens que je nettoyais les galeries de captages avec un petit chariot. Il fallait enlever le sable qui s'était déposé. On devait travailler courbé dans la galerie à Hubermont. Il fallait la nettoyer tous les deux ans. On le faisait quand il y avait moins de travail.

Il n'y avait pas de plan du réseau. Je notais tout sur un petit carnet. On m'appelait "le dictionnaire des rues". On ne disposait pas de beaucoup d'outils. Parfois, je devais même utiliser mes outils personnels.

En 1950, les gens payaient 100 francs pour avoir un robinet chez eux. Certains mois, on n'était pas payé. Il fallait attendre que cela aille mieux dans les finances de l'Intercommunale.

On faisait encore des tranchées de 300 m de long à la bêche. Par après, on a eu une grue. C'était en 1977, si mes souvenirs sont bons.

C'était vraiment une autre époque. J'ai encore connu à Sauvagemont des personnes âgées qui allaient chercher l'eau à la borne-fontaine. Mais quand je suis rentré à l'Intercommunale en 1965, on en avait déjà enlevé beaucoup. On les vendait 300 francs pièce. Le président m'en a donné une. Elle est toujours dans mon jardin. Vous voulez la voir?!



Frumy Philippe

Contremaître service production.

"J'ai été engagé en 1993. Après un mois, j'étais déjà dans le plâtre. En cause une hépatite. J'avais tapé sur un pavé caché avec ma bêche. Résultat : 15 jours de plâtre. Cela tombait mal. Mon contremaître se renseignait déjà pour savoir si je n'étais pas un carotteur. Après deux ans, je suis passé de la distribution à la production.

A Aywiers, on avait installé notre service dans une espèce d'entresol. On manquait de place, donc on avait disposé entre deux étages une pièce de 5 m² où l'on savait à peine se tenir debout. On s'est retrouvé à trois dans cet entresol. Je ne suis pas prêt de l'oublier.

Aujourd'hui, je suis contremaître au service production. Je suis responsable de 8 personnes. Et la gestion des hommes, c'est quelque chose, croyez-moi. Il y a ici des "caractères". Le soir, je suis parfois plus fatigué nerveusement que physiquement.

Je m'occupe de tout ce qui est château d'eau, station de pompage (nappe) et traitement. Pour économiser de l'argent, on fait travailler les pompes la nuit, car le courant est moins cher. Ce qui veut dire que les pannes se passent souvent la nuit. Il m'arrive parfois de devoir me relever plusieurs fois quand il y a des problèmes. Lors des orages, il faut aller réenclencher à gauche et à droite. Et quand, chez Ores, ils réenclenchent, chez nous, cela redéclenche. Or il faut que chaque matin, les réservoirs soient remplis au maximum pour entamer la journée.

On a un système de télégestion. Tous les matins, on regarde les courbes de toutes les stations pour s'assurer que les châteaux d'eau sont bien remplis. En cas d'incident, c'est mon service qui intervient. Je surveille 36 stations différentes."

"L'homme aux 36 stations."

"Nous, à l'époque, on faisait tout à la main."



Eggerickx André

Fontainier expert



Vandermeulen Roland

Contremaître service distribution.

"Les pieds dans la boue et les mains dans l'eau."

Une eau trop ferrugineuse, il débarque; une fuite dans la conduite, il accourt, un compteur défectueux, le voilà qui surgit. C'est un peu l'homme à tout faire de l'IECBW. Non plutôt, l'homme qui sait tout faire. A force, vous pensez. Il est à la fois terrassier et plombier. Il sait asphalter, maçonner une chambre... C'est l'homme qui arrive en catastrophe quand il y a une fuite, quand le compteur est gelé. Il agit sur tous les fronts. Il faut relever les compteurs, réparer, rassurer, remplacer les tuyauteries existantes, se faire enguirlander par les gens... Son expérience est précieuse. Car André Eggerickx, 62 ans, fontainier principal, est entré à l'Intercommunale en 1971. Il totalise 40 années de service. Il est le plus ancien fontainier de la maison.

Son titre est trompeur "fontainier"! Comme s'il s'occupait des fontaines. C'était vrai jadis, du temps des bornes-fontaines, mais aujourd'hui, un fontainier veille au bon fonctionnement du réseau d'eau. Il est en première ligne. C'est l'ambassadeur de l'Intercommunale auprès du public. C'est lui qui prend la mauvaise humeur des usagers, rarement la bonne, car quand il arrive c'est qu'il y a un souci. Il remplace les vieilles conduites par de nouvelles et s'occupe aussi du branchement des clients sur le réseau et assure un rôle de garde. Il raccorde les maisons aux conduites. Son travail s'arrête au compteur. Après c'est le plombier qui est compétent. Et celui-là, il faut le payer... Grrrr

Fils d'une famille de douze enfants de Lasne-Chapelle-Saint-Lambert, ses frères Claude et Léopold ont aussi été engagés à l'Intercommunale. Son frère Roger y travaille encore d'ailleurs.

"J'ai commencé mon métier à l'âge de quatorze ans, d'abord dans une firme à Rixensart puis à l'Intercommunale. J'ai appris sur le tas. J'ai appris à faire les trous, les raccordements (remplacement des conduites en plomb). J'ai appris à faire de la plomberie, à réparer les fuites, à faire les tranchées. Maintenant, c'est plus rien du tout. Pffffff. Ce n'est pas comme avant. Car on dispose désormais d'un bon matériel. Les 3/4 du temps, il y a toujours une machine, une foreuse disponible. J'ai connu l'époque de la pioche, du marteau pique et du burin. Ceci dit, cela ne me dérange pas de faire les trous à la pelle. Même à mon âge. Mais on ne fait plus de tranchées. On fait deux trous et on passe une fusée entre les deux. Il y a beaucoup moins de fuites qu'avant. Le travail est moins dur. Avant, il fallait mettre la boue dans une remorque, aller la porter au siège, y recharger le sable et revenir sur la fuite. Et tout cela à la main; c'est bien fini tout cela. Maintenant on est bien équipé. On a tout. En tant qu'ancien, j'encadre les jeunes, car il s'agit d'un boulot minutieux. Il faut veiller à ne pas abîmer les conduites de gaz, d'électricité ou de téléphone à proximité".

"J'aime travailler en plein air; j'ai un "boulot-toujours-à-la-porte" comme on dit. Hiver comme été. Qu'il neige ou qu'il vente, je descends dans les tranchées, j'ajuste les conduites, j'adapte les vannes et j'analyse les raccordements pour éviter les fuites. C'est vrai que c'est parfois dur quand les outils vous collent aux doigts tellement il gèle. En tout cas, il ne faut pas avoir peur de la boue, ni de l'eau. Pour faire un raccordement, on ne coupe jamais. Et avec 5 à 10 kg de pression, il vaut mieux ne pas rater son coup quand on fore dans une conduite, si l'on ne veut pas être aspergé!"

C'est aussi un métier difficile et physique. Nous les fontainiers, on passe le plus clair de notre temps courbés dans les tranchées. Les maux de dos sont donc fréquents. Nous sommes sur le pied de guerre qu'il pleuve, neige, gèle ou qu'il fasse très chaud. Voilà pourquoi nous devons être en bonne condition physique. Mais qu'à cela ne tienne, j'aime mon métier."

"J'ai une formation de mécanicien. Je suis rentré à l'Intercommunale en 1983 comme simple fontainier. C'est Raymond Cravillon qui m'a formé. On m'appelait "l'homme de la grue". J'étais devenu un as de la pelleuse. Pensez donc, 15 ans de service comme machiniste. Le plus dur, c'était les tranchées en voiries publiques. Il fallait toujours faire attention aux impétrants, aux conduites de gaz... J'avais appris à travailler au centimètre près. Dès que je sentais la moindre résistance, je levais le godet. Heureusement aussi que j'avais un bon suiveur derrière le godet. Car on tombe parfois sur des bombes. A Limelette au Buston, il fallait des nerfs.

Longtemps j'ai été "l'homme des tranchées". Je me souviens de celle du Grand Chemin. Une double conduite de 315 mm! A hauteur du silo (Brichart), on est passé en dessous de la route sans interrompre la circulation. On a fait un tunnel à la bêche. On ne voulait pas couper la voirie car on n'avait pas de matériel. Claude Eggerickx creusait à plat ventre avec sa bêche et moi je le tenais par les pieds au cas où il y aurait eu un éboulement ou un gros camion qui passe.

Par la suite, je suis devenu fontainier expert, puis contremaître de chantier et puis chef d'équipe pour la pose de canalisation. Maintenant, la pose se fait par une société privée. En 1983, il n'y avait pas beaucoup de véhicules. Des jeeps avec remorque, des vieilles camionnettes; un vieux compresseur. On n'avait pas de foreuse... Maintenant on a des mini-pelles pour nous aider, une caroteuse, une grosse foreuse. On est bien équipé. On a des camions grues double pont. Aujourd'hui, j'ai neuf hommes sous mes ordres. Je vais visionner tous les chantiers et parfois aider. Les hommes ont besoin d'être formés. Il faut expliquer et parfois le faire soi-même et montrer l'exemple".

"J'étais un as de la pelleuse."



Anny Poupeler
Comptable

Les débuts de l'informatique

"C'était en mai 1980, se souvient Anny Poupeler. Le premier ordinateur IBM est arrivé à l'Intercommunale en même temps que moi. J'avais alors 37 ans. J'opérais un remplacement pour 3 mois et je suis restée 22 ans à l'IECBW.

Jusqu'à là, tout se faisait de manière mécanographique. D'emblée, j'ai été confrontée à "la bête". "Une grosse bête" Madame Poupeler ne parle pas du directeur ou du président, mais... de l'ordinateur IBM. C'était un peu comme une grosse machine à écrire assez profonde. Je n'avais jamais vu cela. Tout était nouveau pour moi. Il fallait faire les back-up tous les soirs et puis mettre "la marchandise" au coffre-fort. Ces disques étaient plus précieux que l'argent ! En fait, j'encodais à longueur de journée. Je recopiais les fiches que me transmettait le releveur Georges Goies. On a commencé avec les factures d'eau. Commune après commune. Je me souviens qu'il y en avait sept. J'ai débuté par Bousval et puis Limelette, Céroux-Mousty, Ways, Court -Saint-Etienne, Lasne et Ohain. Quel travail !

J'étais un peu la vedette qui manipulait l'ordinateur. Une dame d'IBM venait régulièrement nous en expliquer le maniement. A l'époque, il n'y avait pas de souris. C'est fou l'évolution, quand j'y pense. Il y a 30 ans, il n'y avait qu'un seul ordinateur et on lançait une nouvelle comptabilité avec les planches à décalque. C'était vraiment des temps héroïques. Mais j'ai adoré cette époque."

"J'étais un peu la vedette qui manipulait l'ordinateur."



Yves Renson
Directeur général adjoint et directeur technique

"J'épaulé Alain Gillis depuis 1993. Pendant quatre années, nous avons travaillé dans les locaux d'Aywiers côte à côte. Dès que l'un de nous bougeait sa chaise, il cognait l'autre. Mais cette proximité fut pour moi un écolage fantastique. Cela m'a permis d'être au courant de tout et en direct. Il faut dire que l'on manquait d'espace à Aywiers. Quand j'ai été engagé, on était 37. Quand on a quitté Aywiers, on était déjà 75. C'était devenu intenable. On travaillait presque sur les genoux les uns des autres. L'entreprise a été confrontée à une croissance continue. C'est motivant et excitant cette remise en question permanente. La routine, cela n'existe pas ici. On travaille comme dans une PME. Même les directeurs sont de garde. Cela veut dire des interventions la nuit et le week-end. Il n'y a pas d'esprit fonctionnaire ici. Mais cela veut aussi dire que nous n'avons jamais trouvé un moment pour nous poser. On aurait aimé avoir un peu de répit pour bien faire le point. La croissance continue s'est traduite par des engagements trop rapides qui ont dû déboucher sur des licenciements. Et puis il fallait former tous ces nouveaux. Les contremaîtres ont été obligés de redescendre dans les trous pour montrer aux jeunes comment il fallait procéder.

Aujourd'hui, ma tâche la plus difficile consiste en la gestion des hommes. Je peux me vanter de connaître les prénoms des 120 membres du personnel. Je descends tous les jours vers 16h45 dans les ateliers pour prendre le pouls de l'entreprise. Ici la proximité n'est pas un vain mot. Cela me tient fort à cœur. D'autant que j'ai le contact facile. Je passe beaucoup de temps à régler des conflits. Conflit entre les agents, conflit avec les abonnés furieux si un agent n'a pas bien travaillé. Vous ne vous rendez pas compte à quel point les abonnés peuvent parfois être de mauvaise foi. Une telle accuse notre agent de lui avoir volé son sac... et puis s'excuse deux jours après l'avoir retrouvé; un tel accuse un agent de lui avoir pris un outil et demande le remboursement... Un tel se plaint de la boue laissée dans les escaliers par un agent... Avec ISO 9001, les procédures de plaintes sont traitées jusqu'au bout. C'est épuisant, croyez-moi."

"Je connais le prénom de tous les membres du personnel."



Emmanuel Gaziaux

Directeur administratif et financier

"Mon recrutement, c'était hier ! Je n'ai pas vu le temps passer tellement il y a toujours eu des défis à surmonter. Et pourtant, cela fait 17 ans que je travaille ici. Et dire qu'au début, j'hésitais à bosser dans une Intercommunale. Je me voyais mal dans la peau d'un fonctionnaire. Mais ici, je me suis vite rendu compte qu'on travaillait comme dans le privé. Chaque année a eu son lot de nouveautés, de projets, de difficultés à surmonter. Cela m'a plu. Je me suis investi à fond dans ma fonction de Chef de bureau comptabilité et clientèle. Et puis, j'ai été promu directeur. Mes tâches sont multiples et variées. Je suis presque le papa du QSEE". Et je suis fier de dire que l'IECBW fut la première entreprise publique en Belgique à obtenir une certification intégrée Qualité, Sécurité et Environnement. J'ai beaucoup travaillé à cela. A l'époque, on a écrit plus de 200 procédures alors que nous n'étions que 90 travailleurs. C'est assez dire la diversité des tâches de notre personnel. La mission devait durer 6 mois, elle a pris deux ans."

"Je suis fier de dire que l'IECBW fut la première entreprise publique en Belgique à obtenir la certification QSEE."



Dirk Petrens

Chef de Bureau du Bureau d'Etudes.

Voici Dirk. Crâne rasé, tatouage sur le bras, stature impressionnante, Dirk en impose. Jeune, il a fait le tour du monde avec la Force Navale. L'homme n'a pas un caractère facile, mais c'est un travailleur. Ses collègues l'appellent "le Flamand", peut-être parce qu'il pratique 4 langues.

"J'ai 60 ans aujourd'hui. Je peux quitter l'entreprise quand je veux. Mon travail est accompli. J'ai réussi avec l'équipe à dessiner les plans de tout le réseau.

Aujourd'hui je constate que les temps ont bien changé. Avant, les ouvriers ne rechignaient pas à aller boire un petit verre ensemble, une fois le travail accompli. On était une bande de copains. Tout le monde aimait son métier. Même quand le personnel n'était pas de garde, s'il y avait un pépin, tout le monde se proposait. On était comme une petite famille avec Alain Gillis comme papa. Un papa avec un sale caractère certes... Je me souviens des portes qui claquaient. Mais c'était vite oublié, car on était tous des grands travailleurs. Un jour, je me rends avec le patron au domaine de la Motte à Bousval. A l'entrée, il y avait un trou fait par l'IECBW. Le patron descend voir. Il fait une remarque à l'ouvrier. Et il obtient pour réponse : "Oh, oh si tu sais le faire mieux que moi, fais le toi-même !" Et voilà le patron qui enfle sa salopette, met ses bottes et descend dans le trou. Quant à l'ouvrier... il a pris la porte de la sortie."

"On était comme une petite famille avec Alain Gillis comme papa."



Jean Pierre Stiernet

(ancien administrateur de l'IECBW)



Eddy Meeusen

Contremaître service recherche fuites

"En 1959, je deviens (à 31 ans !) Bourgmestre de Lasne-Chapelle-Saint Lambert. Je me souviens de mon premier conseil d'administration à l'IECBW. C'était en mai 1959. Il faisait très chaud et l'on redoutait une période de sécheresse. On a donc pris des mesures pour éviter les arrosages intempestifs. C'était aussi l'époque où l'on a supprimé les dernières bornes fontaines. Je me rappelle de la famille Devesse qui habitait juste à côté de "La Tartine" au centre de Lasne. Le père était charron et vivait là avec sa femme et ses deux filles. Et bien, ce ménage-là n'avait toujours pas l'eau courante à la maison et il s'approvisionnait encore à la borne fontaine sise devant chez eux. Rue de Genleau au n°6, le frère Devesse vivait la même situation. Il venait se servir en eau à la "Coulette". C'est ainsi qu'on appelait la borne fontaine qui faisait le coin de la rue de Genleau avec la rue de l'Eglise. La pierre existe toujours dans le petit jardin public mais l'eau ne coule plus. On y lit, gravé, la date 1914. Par contre, chez mes parents, rue de Genleau, nous avons toujours eu l'eau courante. Je ne me souviens pas d'avoir vu papa et maman se servir en eau à la borne fontaine."

"Je me souviens de
mon premier conseil
d'administration à l'IECBW.
C'était en mai 1959."

Mais que fait ce bonhomme dans la rue à deux heures du matin avec son marteau à la main. Nombreux sont les riverains qui ont dû se poser la question en voyant déambuler dans les rues de Wavre ou de Waterloo, Eddy Meeusen, le chasseur de fuites de l'IECBW. "C'est par le bruit que l'on détecte le mieux les fuites" explique Eddy. "Et comme la nuit il n'y a plus de bruit parasite... c'est la meilleure heure pour travailler. Je dois avoir le silence complet pour que mes capteurs de bruit fonctionnent bien. En fonction du bruit, on repère le tronçon de la fuite et puis on met en route le logiciel spécial. Le PC indique alors le point précis de la fuite pour autant que les plans soient justes. Le problème, c'est que les canalisations en PVC étouffent le bruit à la différence de celles en fonte et en acier. Trouver une fuite, c'est prioritaire, compte tenu des dégâts qu'elle peut occasionner".

"La nuit, il n'y a plus de bruit parasite...
C'est la meilleure heure pour travailler."



Patrick Huens

Chef releveur



André Troisième

Agriculteur à Aywiers

"J'en ai vu des vertes et des pas mûres."

Patrick Huens et Willy Claes ont longtemps formé une équipe de releveurs de compteurs. Dans le jargon, on les appelle les indexiers. Son collègue Willy est maintenant pensionné. Chaque jour, munis de leur lampe de poche, ils relèvent les compteurs. Ils font jusqu'à 100 à 150 adresses par jour. Ils se doivent d'être impeccables, car ils sont un peu le premier contact entre l'entreprise et le client. Ils sont les "yeux et les oreilles" de l'IECBW. Dans toutes circonstances, ils doivent faire preuve de psychologie ou même de sang-froid. Notamment lors de constatation de fraude ou de consommation anormale. Il y a aussi les chiens qui déchirent leur pantalon, les irascibles qui les insultent quand ils viennent couper l'eau. Il y en a même un qui n'a rien trouvé de mieux que de mettre un fusil de chasse sous le nez de Patrick; un autre de prendre Willy Claes à la gorge. Métier à risques.

Patrick en a vu de toutes les couleurs. Des vertes et des pas mûres. *Depuis que je suis descendu dans les caves de certains restaurants, je sais que je n'irai jamais manger là. Je ne compte plus les dames qui passent devant moi pour remonter l'escalier. Le font-elles exprès?*

Un jour qu'il descend dans une cave, il tombe sur une jolie femme qui téléphone. Il l'entend dire "tu ne devineras jamais où je suis ? Je suis toute nue dans la cave avec le releveur de compteurs". Du sang froid, du sang froid Patrick.

Un autre jour, il tombe sur un couple de naturistes. Pas de chance pour Patrick, c'est monsieur qui l'a accompagné en tenue d'Adam dans la cave. On ne peut pas gagner à tous les coups ! Un autre jour, il débarque dans une drôle de réunion où tous les participants

se retrouvaient dans le salon... en sous-vêtements. Il y a peu, alors qu'il sonne pour relever le compteur dans une maison de passe le long de la RN 5, il se voit accueillir par une dame agréable et plutôt dévêtue. Mais ayant exposé l'objet de sa requête, il fut immédiatement mis entre les mains de la mère maquerelle.

Et puis, il y a tous les fraudeurs au compteur. Untel a mis une aiguille dans le compteur pour le bloquer, un autre l'a carrément démonté. Et quand on leur fait remarquer, ils deviennent menaçants.

Dur dur, le métier d'indexier.

"L'IECBW, c'est toute ma vie. Je suis né à la ferme qui jouxtait les installations de l'Intercommunale à Aywiers. C'est mon père Fernand (+ 1976), qui a décidé de la vendre. Je me souviens, c'était sous la présidence de Raymond Van Hoegaerden dans les années '60'. C'était un bon président me disait mon père qui était administrateur à l'époque. La ferme a été abattue et remplacée par un parking pour le charroi de l'Intercommunale. Aujourd'hui, je le regrette, car c'était une vraie ferme avec des bêtes. Maintenant, j'habite la maison en face des locaux de l'IECBW. A l'époque, je me rappelle, il n'y avait que deux fontainiers, dont Joseph Montois. La présence de l'Intercommunale créait beaucoup de vie sur le site. Les gens venaient pour payer leurs factures. Il y avait les ouvriers, le personnel... Cela nous a fait bizarre quand l'Intercommunale est partie à Ways. Mais on voit encore tous les jours leurs hommes qui viennent pour l'entretien des pompes du puits de forage. Les locaux qu'occupait l'IECBW ont été vendus à un promoteur. Ils sont à louer actuellement. Avis aux amateurs."

"L'IECBW, c'est toute ma vie."



André Demeure

Président de 1994 à 1995

"Si j'ai été conseiller communal pendant 30 ans à Lasne, je n'ai été président de l'IECBW que durant une année. C'est Jean-François Breuer qui m'a succédé. Je me rappelle bien de lui. Il avait une main de fer dans un gant de velours. Il fut un grand président. Si l'Intercommunale est ce qu'elle est aujourd'hui, on le doit à des personnalités comme Jean-François Breuer et Alain Gillis. Ce dernier a bien repris l'Intercommunale en mains quand il est arrivé. Il s'est vite rendu compte de tous ses défauts. Il a remis de l'ordre. Il a été le moteur de l'IECBW. Il s'est beaucoup investi. C'est un chic type".

*"C'est Jean-François Breuer
qui m'a succédé.
Je me rappelle bien de lui.
Il avait une main de fer dans
un gant de velours."*

100 ans d'histoire

1912	Création de la CIECBW avec cinq communes (Ways, Lasne Chapelle-st-Lambert, Couture-Saint-Germain, Céroux-Mousty, Ohain)
1941	Constitution de l'IEVT
1962	Constitution de l'IECBW suite à la dissolution de la CIECBW fondée en 1912
1965	Association de la commune de Limelette
1987	Reprise de la régie des eaux de Court-Saint-Etienne (production et distribution)
1989	Association de Genappe (pour la section de Glabais).
1991	Association de Genappe pour les sections de Genappe, Houtain-le-Val, Bousval, Loupoigne, Vieux-Genappe et Baisy Thy.(uniquement distribution)
1991	Association de Lasne pour la section de Maransart
1992	Association de Lasne pour la section de Plancenoit.
1992	Association de Mont-Saint-Guibert
1993	Association d'Ottignies-Louvain-La-Neuve pour la section d'Ottignies et Louvain-La-Neuve
1994	Association de Genappe, section de Baisy-Thy (Production)
1995	Association de Braine-l'Alleud pour la section de Braine-l'Alleud, association de Waterloo, association de Braine -le-Château pour la section de Wauthier-Braine
1996	Association de Genval (apport du réseau de distribution et de production)
2000	Prise de participation par la Province du Brabant wallon
2004	L'Intercommunale s'installe dans ses nouveaux locaux de la rue Emile François à Ways
2005	Association de Wavre
2005	Association de Villers-la-Ville et des Bons Villers (section Villers-Perwin)
2006	Association de La Hulpe
2006	Fusion par absorption de l'IEVT par l'IECBW
2007	Prise de participation par Sédifin
2008	Association de l'Intercommunale Vivaqua. Prise de participation par les communes de Chastre et de Walhain
2010	Prise de participation par la commune de Perwez
2012	100 ans de l'Intercommunale

LES DIFFÉRENTS PRÉSIDENTS DE L'IECBW



Pierre Van Hoegaerden (1880-1914), le premier président (1912-1914)

Bourgmestre d'Ohain de 1913 à 1914. Époux, en 1902, de Germaine Dewandre. Pierre Van Hoegaerden est resté bien présent dans la vie lasnoise. Il appartenait à une célèbre famille de la grande bourgeoisie bruxelloise, industrielle et libérale du XIX^e siècle.

Son grand-père, Victor (1828-1905) qui résidait à la bonne saison au "château de Renipont", (future propriété du ministre Libaert) fut le sixième gouverneur de la Banque Nationale (1891-1905). Il avait fondé à Ohain des usines de tissage de coton et devint par la suite un grand industriel cotonnier (les Usines cotonnières de Gand Zele Tubize). Le grand-oncle du premier président, Charles (1800-1870) fut directeur à la Banque Nationale et fondateur des usines à Court-Saint-Etienne. L'oncle Paul (1858-1922) qui avait épousé la fille du châtelain de Modave Gabrielle Braconier, élaborait en 1888, le projet de distribution d'eau des sources de Modave pour l'alimentation en eau de Bruxelles. Dès 1880, il avait attiré l'attention sur les possibilités d'alimentation en eau qu'offrirait le bassin du Hoyoux. C'est aussi sous son égide que fut réalisée la canalisation de la Meuse. Son père Ferdinand (1854-1928) était le président de la Fanfare royale de la Concorde d'Ohain. Son fils Pierre en était le vice-président. Lors de l'assemblée générale de la Cie IECBW du 5 mai 1914, le président Pierre Van Hoegaerden s'excuse de ne pas faire un rapport plus long, son état de santé laissant à désirer. Et effectivement, il devait décéder le 27 mai 1914 à l'âge de 34 ans.

Pierre Van Hoegaerden (1912-1914) Ohain

Paul Cornet de Ways-Ruart (1914-1947) Ways

Raymond Van Hoegaerden (1947-1958) Ohain

Adelain Verlaine (1958-1959) Céroux-Mousty

Marcel Glibert (1959-1962) Couture-Saint-Germain

Jean Bellings (1962-1965) Ohain

Jean Verschuere (1965-1971) Ohain

Viaene Henri (1972-1976) Ohain

Delcambe René (1977-1988) Lasne

Georges Wery (1988-1989) Lasne

Joseph Delens (1989-1994) Lasne

André Demeure (1994-1995) Lasne

Jean-François Breuer (1995-1999) Mont-Saint-Guibert.

Gerard Hancq (1999-2007) Waterloo

Anne Masson (2007-) Wavre

COMPOSITION DES ORGANES DE GESTION ET DE DIRECTION EN 2012



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente :

MASSON Anne, Echevine, Wavre

Vice-présidents :

GOBLET d'ALVIELLA Michael,
Bourgmestre, Court-Saint-Etienne

GIRBOUX Vincent, Conseiller communal,
Genappe

Administrateurs :

BURY Stéphanie, Conseillère communale,
Genappe

CUVELIER Philippe, Conseiller communal,
Les Bons Villers

DACHELET Jacques, Conseiller communal,
Braine-l'Alleud

DALMEIREN Jean-Luc, Echevin,
Villers-la-Ville

DEBROEK Olivier, représentant la SCRL
SEDIFIN

DEMEZ Arnaud, Conseiller communal,
Wavre

DUTRY Willy, Echevin, Braine-l'Alleud

FABRI d'ENNEILLES Etienne, Conseiller
communal, Waterloo

FABRY Albert, Conseiller communal,
Mont-Saint-Guibert

GARNY Vincent, Conseiller communal,
Rixensart

HANCQ Gérard, Echevin, Waterloo

JAMAR Lise, Conseillère communale,
Waterloo

JANSSENS Patricia, Conseillère
communale, Ottignies-Louvain-la-Neuve

LEGRAIVE Colette, Conseillère
communale, Lasne

MARCHAL Christiane, Conseillère
provinciale, Brabant wallon

MAYNE Luc, Conseiller communal,
Ottignies-Louvain-la-Neuve

MELAIN Claude, Conseillère communale,
La Hulpe

QUIBUS Freddy, Echevin, Wavre

SCOURNEAU Vincent, Bourgmestre,
Braine-l'Alleud

TORDEURS Elza, Conseillère communale,
Braine-le-Château

VAN LIERDE Philogène, Conseiller
communal, Villers-la-Ville

WELLENS Pascal, Conseiller communal,
Lasne

DIRECTION

Directeur général :

GILLIS Alain

Directeur général adjoint :

RENSON Yves

Directeur administratif et financier :

GAZIAUX Emmanuel



Membres du personnel de l'IECBW (en partie) - 2012

L'IECBW, c'est aussi et surtout des hommes et des femmes
24H/24, 7 jours/7, au service des consommateurs

L'eau, c'est la vie.

Aujourd'hui, ouvrir un robinet et disposer d'eau de qualité à volonté est un geste tellement banal qu'il en deviendrait presque inconscient. Derrière cette réalité, se cache le travail d'hommes et de femmes compétents. Tous avec des métiers distincts et un talent différent pour capter l'eau, la traiter, la stocker et l'acheminer jusque chez le consommateur.

Parvenir à distribuer, dans tous les foyers, une eau de qualité irréprochable. Entretien, étendre et moderniser quotidiennement un réseau indispensable au bien être de la communauté. Mais aussi s'engager quotidiennement sur le bon fonctionnement des installations, la disponibilité des équipes d'intervention et la réactivité de l'ensemble du personnel. Répondre au besoin d'information des clients par une réponse ciblée, personnalisée et appropriée dans les meilleurs délais. Un service de garde toujours prêt à intervenir au moindre appel, 24h sur 24h et 365 jours par an.

Pour l'ensemble du personnel de l'IECBW, le souci principal est d'apporter entière satisfaction au client. Leur métier est de garantir à chacun un service de qualité à toute heure. Toutes ces femmes et ces hommes y contribuent chaque jour et assument avec conscience leur mission de service public.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos par Anne MASSON, Présidente	1
Préface par Valmy Féaux, Gouverneur honoraire de la Province du Brabant wallon	3
Introduction	5
Avant 1912	11
Création	27
De 1990 à 2012	55
Conclusion par Alain Gillis, Directeur Général	87
Témoignages	89
100 ans d'histoire	103
Les différents présidents de l'IECBW	105
Composition des organes de gestion et de direction	107
Table des matières	111
Remerciements	113
Éléments de bibliographie	115

REMERCIEMENTS

Cet ouvrage a été réalisé à l'occasion du centième anniversaire de l'Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant Wallon (1912-2012).

Rédaction : Eric Meuwissen

Finalisation : IECBW

Conception et réalisation : O2Ocommunication - Brigitte Nahon

Impression : JCBGAM

Photos : Vivaqua, AIP Vivaqua, de Ribaucourt, J-F Mailloux, JCB Pictures, Fotolia, O2O, Mme Storrer, IBW, Mme Piens, Mme Breuer, Musée de l'Eau et de la Fontaine, Institut Royal du Patrimoine Artistique, Contrat de Rivière Dyle-Gette.

Documents généreusement prêtés par :

- le Musée de l'eau et de la fontaine
- l'Institut Royal du Patrimoine Artistique
- le Cercle d'histoire et d'archéologie du Pays de Genappe
- le Cercle de généalogie et d'histoire de Lasne
- Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Généalogie de Wavre et du Brabant wallon
- Madame Marie-Jeanne Piens

"Malgré tout le soin apporté à la recherche des auteurs de certain(e)s photos/documents, nous ne sommes pas parvenus à tous les identifier. Qu'ils se fassent connaître s'ils souhaitent que l'on reconnaisse leur œuvre."

© IECBW – Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays. Toute reproduction, même partielle, du texte ou de l'iconographie de cet ouvrage est soumise à l'autorisation écrite de l'éditeur.

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

Sources

Registre de délibération du CA (1912-2011)

Registre de délibération du conseil d'administration (1912-2011)

Rapports annuels de l'IECBW

Articles de presse dans les éditions régionales des journaux " Le Soir ", " La Libre Belgique ", " Vers l'Avenir " et " la Dernière Heure ".

Collectif : *L'assainissement des eaux usées domestiques dans le bassin Dyle Gette. Contrat de rivière Dyle Gette 66p*

Nitrawal

Vivaqua - Journal interne Aquanews

Livres

Aubin David Varone Frédéric : *La gestion de l'eau en Belgique. Analyse historique des régimes institutionnels (1804-2001)*. CRISP. n° 1731-1732. 2001. 75 p.

Denuit Désiré : *Vie d'un village*. Louis Musin éditeur. Bruxelles

Denuit Désiré : *Blanches dames d'Aywiers. Six siècles de vie monastique en Brabant*. Louis Musin éditeur. Bruxelles.

Delooz R : *A la découverte de Lasne*. Lonzée Mars 1998.

Dessart Maurice : *Histoire et folklore des rivières et ruisseaux du Roman pays de Brabant*. Le Folklore brabançon. Mars juin 1991. pp 3-14.

Evrard Louis : *Les rues à Lasne*. ARC. 1997. 293 p.

Ghyssens Roger : *Le Val de Lasne ou la Lasne et ses méandres*. Centre culturel de Rixensart. 2000. 14 p.

Honoré Laurent : *Mons au fil de l'eau. Des crises aux remèdes. Préoccupations sanitaires et politiques communales d'hygiène publique (1830-1914)*. Publication extraordinaire du Cercle Archéologique de Mons. Nouvelle série. n° I Mons 2005.

Lemonnier Camille. *La Belgique*. 1905.

Mennes A : *Les distributions d'eau en Belgique*. Union des ingénieurs sortis des écoles spéciales de Louvain. 2° série. t VI. 1912 . fasc 5. pp 737-845.

Morsaint J : *Le château d'eau, un maillon visible de l'alimentation en eau*. La Belgique des châteaux d'eau. Anseau/Crédit Communal. 1991. pp 40-66.

Peetermans Annie : *L'installation de l'eau de ville à Ohain*. La vie à Lasne. 2010. pp 73-74.

Petrella Riccardo (sous dir.) : *Bruxelles eau. Mon amour. Les villes et l'eau en Europe*. Charleroi 2010. 135 p.

Van Audenhove Marcel : *Histoire de finances communales depuis l'indépendance nationale jusqu'à la fin de la première guerre mondiale 1830-1918*. Bruxelles 1992;

Van Craenenbroeck W : *Historique de l'alimentation en eau en Belgique*. In L'unité dans la diversité ; la Belgique des châteaux d'eau. Anseau /Crédit Communal. 1991. pp 17-40.

Van Nimmen : *L'approvisionnement en eau de Bruxelles sous l'Ancien Régime*. Les Cahiers de la Fonderie. n° 16 juin 1994. pp 2-7.

Van Nimmen : *L'approvisionnement en eau de Bruxelles sous l'Ancien Régime*. Les Cahiers bruxellois. t 23. 1978. pp 35-47.

Vanvrekem Fernand : *Tangissart en roman Pais de Brabant*. Edition du Chirel. 1987.

Vire Liliane : *La distribution d'eau à Bruxelles 1830-1870*. Pro Civitate. Collection histoire. Série in 8 . n°33. Bruxelles 1973.

Collectif : *De la SNDE à la SWDE 1913-1991*. Verviers. 1991. 139 p.

Collectif : *100 ans d'eau vive. 1891-1991. Compagnie intercommunale bruxelloise des eaux*. 95 p.

Collectif : *Histoire de l'eau alimentaire en région liégeoise 1913-1995. Compagnie intercommunale liégeoise des eaux*. 1995.

Collectif : *La Société wallonne des eaux a 20 ans. SWDE 1986-2006*. Verviers 2006 143 p.

Collectif : *L'eau*. Les Nouvelles du Patrimoine. n°21 juillet 1988. pp 3-15.

Collectif : *Vivaqua : multi-spécialiste de l'eau*. Aquanews n° 163. Numéro spécial de janvier 2009. 58 p.



Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant Wallon scrl - Rue Emile François, 27 - B - 1474 GENAPPE - Tél.: 067/280 111

info@iecbw.be - www.iecbw.be

N° entreprise BE 0.200.362.111

Ed. resp.: A. Gillis. Rue Emile François, 27 | B - 1474 Genappe (Ways) - Imprimé sur du papier respectueux de l'environnement. 





IECBW